

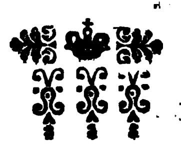



BCU - Lausanne
1094754054
Digitized by Google

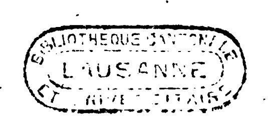
LE PORTE-FEUILLE D'UN PHILOSOPHE, OU MELANGE

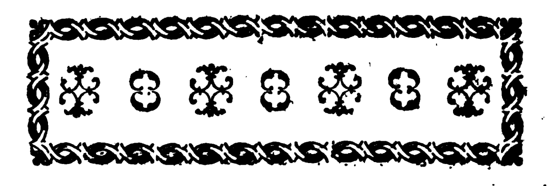
De Pieces Philosophiques, Politiques, Critiques, Satyriques & Galantes, &c.

TOME SIXIEME.



A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU, Fils.
M. DCC. LXX.





DU DÉLUGE.

Par feu M. BOULANGER.

UN Déluge est un débordement ou une inondation très-considérable, qui couvre la terre en tout ou en partie.

L'Histoire sacrée & profane parle de plusieurs déluges. Celui qui arriva en Grece du tems de Deucalion, appellé *Diluvium Deucalidoneum*, est fort renommé. „ Ce déluge „ inonda la Thessalie. Deucalion qui en „ échappa, bâtit un temple à Jupiter *phryxius*, c'est-à-dire à Jupiter, par le secours „ duquel il s'étoit sauvé du déluge. Ce monument duroit au tems de Pisistrate, qui „ en le réparant & le consacrant à Jupiter „ Olympien, en fit un des beaux édifices de „ la Grece. Il subsistoit encore sous ce titre „ au tems d'Adrien, qui y fit beaucoup „ travailler. Deucalion établit aussi des fêtes „ en l'honneur de ceux qui avoient péri „ dans l'inondation; elles se célébroient en-

„ core au tems de Sylla, au premier du „ mois Anthistérion, & se nommoient „ ὑδροφορια." Voilà les monumens qui établissent la certitude de cet événement. Du reste on en a fixé l'époque à l'an 1529 avant J. C. trois ans avant la sortie des Israélites de l'Egypte. C'est le sentiment du P. Pétau (*Rat. temp. part. I. liv. I. chap. VII.*)

Le déluge d'Ogyges est arrivé, selon plusieurs savans, environ 300 ans avant celui de Deucalion, 1020 avant la premiere Olympiade, & 1796 avant J. C: c'est en particulier le sentiment du même auteur. (*Rat. temp. part. I. liv. I. ch. IV. part. II. liv. II. ch. V.*) „ Mais il faut convenir avec les „ Grecs eux-mêmes, que rien n'est plus „ incertain que l'époque de ce déluge. Elle „ étoit si peu fixée & si peu connue, qu'ils „ appelloient *ogygien* tout ce qui étoit obscur „ & incertain. Ce déluge dévasta l'Attique; „ quelques auteurs y ajoutent la Béotie, „ contrée basse & marécageuse, qui fut près „ de deux cents ans à redevenir habitable, „ s'il en faut croire les traditions."

On rencontre souvent dans les anciens auteurs Grecs ces deux déluges, désignés par les noms de *cataclysmus prior*, & *cataclysmus posterior*.

„ Les historiens parlent encore des déluges „ de Promethée, de Xisuthrus, d'un autre „ très-fameux qui se fit dans l'Ile de Samo- „ thrace, & qui fut causé par le dégorge- „ ment subit du Pont-Euxin qui rompit le „ Bosphore; déluges dont les époques sont

„ peu connues, & qui pourroient n'être que „ le même, dont la mémoire est différem„ ment altérée chez les différens peuples qui „ y ont été exposés."

Dans nos siecles modernes, nous avons eu les inondations des Pays-Bas, qui ensevelirent toute cette partie appellée aujourd'hui le *Golfe Dollart* dans la Hollande, entre Groningue & Embden, & en 1421 toute cette étendue qui se trouve entre le Brabant & la Hollande. „ Ainsi on peut juger que ces „ contrées ont été encore plus malheureuses „ que ne furent autrefois la Thessalie, l'At„ tique & la Béotie dans leurs déluges, „ qui ne furent que passagers sur ces con„ trées; au lieu que dans ces tristes provinces „ de la Hollande le déluge dure encore.".

Mais le déluge le plus mémorable dont l'histoire ait parlé, & dont la mémoire restera tant que le monde subsistera, est celui qu'on nomme par excellence *le déluge*, ou le *déluge universel*, ou le *déluge de Noé*: ce fut une inondation générale que Dieu permit pour punir la corruption des hommes, en détruisant tout ce qui avoit vie sur la surface de la terre, excepté Noé, sa famille, les poissons, & tout ce qui fut renfermé dans l'arche avec Noé.

Cet événement mémorable dans l'histoire du monde, est une des plus grandes époques de la chronologie. Moyse nous en donne l'histoire dans la Genese, *ch.* VI & VII. Les meilleurs chronologistes le fixent à l'an de la création 1655, 2293 ans avant J. C. De-

puis ce déluge on distingue le tems d'avant & d'après le déluge.

Ce déluge qu'on eût dû se contenter de croire, a fait & fait encore le plus grand sujet des recherches & des réflexions des Naturalistes, des Critiques, &c. Les points principalement contestés peuvent être réduits à trois: 1o. son étendue, c'est-à-dire s'il a été général ou partiel; 2o. sa cause; & 3o. ses effets.

1o. L'immense quantité d'eau qu'il a fallu pour former un déluge universel, a fait soupçonner à plusieurs auteurs qu'il n'étoit que partiel. Selon eux un déluge universel étoit inutile, eu égard à sa fin, qui étoit d'extirper la race des méchans: le monde étoit nouveau & les hommes en très-petit nombre; l'Ecriture Sainte ne comptant que huit générations depuis Adam, il n'y avoit qu'une partie de la terre habitée; le pays qui arrose l'Euphrate, & qu'on suppose avoir été l'habitation des hommes avant le déluge, étoit suffisant pour les contenir: or, disent-ils, la Providence qui agit toujours avec sagesse & de la maniere la plus simple, n'a jamais disproportionné les moyens à la fin, au point que pour submerger une petite partie de la terre, elle l'ait inondée toute entiere. Ils ajoutent que dans le langage de l'Ecriture, la terre entiere ne signifie autre chose que *tous ses habitans*. Sur ces principes, ils avancent que le débordement du Tigre & de l'Euphrate, avec une pluie considérable,

peut avoir donné lieu à tous les phénomenes & les détails de l'histoire du déluge.

Mais le déluge a été universel. Dieu déclara à Noé, (*Gen. VI.* 17.) qu'il avoit résolu de détruire par un déluge d'eau tout ce qui respiroit sous le ciel & avoit vie sur la terre. Telle fut sa menace : voyons son exécution. Les eaux, ainsi que l'atteste Moyse, couvrirent toute la terre, ensevelirent les montagnes, & surpasserent les plus hautes d'entr'elles de quinze coudées : tout périt, oiseaux, animaux, hommes, & généralement tout ce qui avoit vie, excepté Noé, les poissons & les personnes qui étoient avec lui dans l'arche. (*Gen. VII.* 19.) Un déluge universel peut-il être plus clairement exprimé ? Si le déluge n'eût été que partiel, il eût été inutile de mettre 100 ans à bâtir l'arche, & d'y renfermer des animaux de toute espece pour en repeupler la terre : il leur eût été facile de se sauver des endroits de la terre qui étoient inondés, dans ceux qui ne l'étoient point ; tous les oiseaux au moins n'auroient pû être détruits, comme Moyse dit qu'ils le furent, tant qu'ils auroient eu des aîles pour gagner les lieux où le déluge ne seroit point parvenu. Si les eaux n'eussent inondé que les pays arrosés par le Tigre & par l'Euphrate, jamais elles n'auroient pû surpasser de quinze coudées les plus hautes montagnes ; elles ne se seroient point élevées à cette hauteur : mais suivant les loix de la pesanteur, elles auroient été obligées de se répandre sur toutes les autres

parties de la terre, à moins que par un miracle elles n'eussent été arrêtées; & dans ce cas, Moyse n'auroit pas manqué de rapporter ce miracle comme il rapporte celui des eaux de la Mer Rouge & du Jourdain, qui furent suspendues comme une muraille pour laisser passer les Israélites. (*Exod. XIV.* 22. *Jos. III.* 16.)

„ A ces autorités tirées des expressions „ positives de la Genese, toutes extrêmement dignes de notre foi, nous en ajouterons encore quelques-unes, quoique nous „ pensions bien qu'elles ne sont pas nécessaires au véritable fidele; mais tout le monde „ n'a pas le bonheur de l'être. Nous tirerons ces autorités de nos connoissances historiques & physiques; & si elles ne convainquent pas avec la même évidence que „ celles puisées dans l'Ecriture Sainte, on „ doit être éclairé pour sentir l'extrême „ supériorité de celles-ci sur tout ce que notre propre fonds peut nous fournir."

„ On peut alléguer, en faveur de l'universalité du déluge mosaïque, les traditions presque universelles qui en ont été „ conservées chez tous les peuples des quatre „ parties du monde, quoique les nations „ ayent donné à leurs déluges des dates & „ des époques aussi différentes entr'elles qu'elles le sont toutes avec la date du déluge de „ Noé. Ces différences n'ont point empêché „ un grand nombre d'historiens chrétiens de „ faire peu de cas de la chronologie des „ tems fabuleux & héroïques de la Grece & „ de l'Egypte, & de ramener tous ces faits

„ particuliers à l'époque & à l'événement
„ unique que nous a transmis l'historien des
„ *Hébreux.*

„ Si ce système dérange beaucoup les
„ idées des chronologistes de bonne foi, né-
„ anmoins on doit reconnoître combien il
„ est fondé en raison, puisqu'il n'y a pas un
„ de ces déluges, quoique donnés comme
„ particuliers par les anciens, où l'on ne re-
„ connoisse au premier coup d'œil les anec-
„ dotes & les détails qui sont propres à la
„ Genese. On y voit la même cause de ce
„ terrible châtiment, une famille unique
„ sauvée, une arche, des animaux, & cette
„ colombe que Noé envoya à la découverte,
„ messager qui n'est autre chose que la cha-
„ loupe ou le radeau dont parlent quelques
„ autres traditions profanes; enfin on y re-
„ connoît jusqu'au sacrifice qui fut offert par
„ Noé au Dieu qui l'avoit sauvé. Sous ce
„ point de vue, tous ces déluges particuliers
„ rentrent donc dans le récit & dans l'épo-
„ que de celui de la Genese. Deucalion, dans
„ la famille duquel on trouve un Japet,
„ Promethée, Xisuthrus, tous ces personna-
„ ges se réduisent au seul Noé; & ce sont-
„ là les témoignages qui ont paru les plus
„ convaincans de l'universalité de notre dé-
„ luge: aussi cette preuve a-t-elle été déjà
„ très-souvent employée par les défenseurs
„ des traditions judaïques. Mais d'un autre
„ côté, un système qui renverse toutes les
„ antiquités & les chronologies des peuples,
„ est-il resté sans replique? Non, sans dou-

» te; il a trouvé un grand nombre d'oppo-
» sans. Quoique ce soit un des lieux com-
» muns des preuves du déluge, il n'a été
» adopté d'aucun chronologiste, & chacun
» d'eux n'en a pas moins assigné des époques
» diverses & distinctes à chacun de ces délu-
» ges, & il ne faut pas se hâter de les con-
» damner. Ce systême, si favorable à
» l'universalité du déluge par l'analogie
» frappante & singuliere des détails des
» auteurs profanes avec ceux de l'auteur
» sacré, est extrêmement défavorable d'ail-
» leurs; & loin d'en conclure que le déluge
» mosaïque a été universel, & n'a laissé
» qu'une seule famille de tout le genre
» humain, on pourroit au contraire juger
» par les anecdotes particulieres & propres
» aux contrées où ces traditions dispersées
» se sont conservées, qu'il est évident qu'en
» toutes il est resté quelques-uns des anciens
» témoins & des anciens habitans, qui après
» en être échappés, ont transmis à leur pos-
» térité ce qui étoit arrivé en leur pays à
» telle ou telle riviere, à telle & telle
» montagne, à telle & telle mer; car
» Noé reclus & enfermé dans une arche,
» errant au gré des vents sur les sommets de
» l'Arménie, pouvoit-il être instruit de ce
» qui se passoit alors aux quatre coins du
» monde? Les Thessaliens, par exemple,
» disoient qu'au tems du déluge, le fleuve
» Penée enflé considérablement par les pluies,
» avoit franchi les bornes de son lit & de sa
» vallée, avoit séparé le mont Ossa du mont
» Olympe qui lui étoit auparavant uni &

„ contigu, & que c'étoit par cette fracture
„ que les eaux s'étoient écoulées dans la mer.
„ Hérodote qui, bien des ſiecles après, alla
„ vérifier la tradition ſur les lieux, jugea par
„ l'aſpect des côteaux & par la poſition des
„ eſcarpemens, que rien n'étoit plus vrai-
„ ſemblable & mieux fondé.

„ On avoit de même conſervé en Béotie
„ la mémoire des effets du déluge ſur cette
„ contrée. Le fleuve Colpias s'étoit prodi-
„ gieuſement accru; ſon lit & ſa vallée étant
„ comblés, il avoit rompu les ſommets qui
„ le contenoient à l'endroit du mont Ptoüs,
„ & ſes eaux s'étoient écoulées par cette
„ nouvelle iſſue. Le curieux Wheyler, qui
„ dans ſon voyage de la Grece eut occaſion
„ d'examiner le terrein, vérifia la tradition
„ hiſtorique ſur les monumens naturels qui
„ en ſont reſtés, & il convient que le fait
„ eſt certainement arrivé de la ſorte.

„ Le dégorgement du Pont-Euxin dans
„ l'Archipel & dans la Méditerranée, avoit
„ auſſi laiſſé chez les Grecs & chez les peu-
„ ples de l'Aſie Mineure une infinité de
„ circonſtances propres aux ſeuls lieux où
„ il avoit cauſé des ravages; & le fameux
„ M. de Tournefort a de même reconnu
„ tous les lieux & les endroits où l'effort
„ des eaux du Pont-Euxin débordé s'étoit
„ alternativement porté d'une rive à l'autre,
„ dans toute la longueur du détroit de
„ Conſtantinople. Le détail qu'il en donne
„ & la deſcription qu'il fait des prodigieux
„ eſcarpemens que cette ſubite & violente

„ irruption y a produits autrefois, en tranchant la maſſe & le ſolide de ce continent, „ eſt un des morceaux des plus intéreſſans „ de ſon voyage, & des plus inſtructifs pour „ les phyſiciens & autres hiſtoriens de la „ Nature. On ne rapportera pas d'autres „ exemples que ceux-là (quoiqu'il y en „ ait un plus grand nombre, ſoit en Europe, ſoit en Aſie, ſoit en Amérique „ même), de ces détails propres & particuliers aux contrées où les traditions d'un „ déluge ſont reſtées, & qui prouvant, ce „ ſemble, d'une maniere évidente, qu'en „ chacune de ces contrées il y a eu des „ témoins qui y ont ſurvécu, ſeroient par „ conſéquent très-contraires au texte formel „ de la Geneſe ſur l'univerſalité du déluge. „ Mais tous ces déluges nationaux ſont, „ dit-on, toujours de la même date que celui des Hébreux. Quelque favorables que „ ſoient les obſervations qui précedent, aux „ chronologiſtes qui n'ont point voulu confondre tous les déluges nationaux avec le „ nôtre, la preuve qui naît de l'analogie „ qu'ils ont d'ailleurs avec lui, eſt ſi forte „ qu'elle doit nous engager à les réunir; & „ elle eſt ſi convenable & ſi conforme au texte qui parle de l'univerſalité, que tout bon „ chrétien doit tenter de réſoudre les objections qui s'y oppoſent; ce qui n'eſt pas „ auſſi difficile que l'on penſe peut-être, du „ moins relativement aux obſervations particulieres aux peuples & aux contrées.

„ Les traditions qui nous parlent des ef-

» fets du déluge ſur la Theſſalie, la Béotie,
» & ſur les contrées de la Thrace & de l'A-
» ſie Mineure, ſont appuyées de monu-
» mens naturels ſi authentiques, que l'on
» ne peut douter, après les obſervations
» des voyageurs qui les ont examinés en
» hiſtoriens & en phyſiciens, que les effets
» de ces déluges n'ayent été tels que les
» traditions du pays le portent. Or ces ef-
» fets, c'eſt-à-dire ces furieuſes & ces épou-
» vantables dégradations qui ſe remarquent
» dans ces contrées, ſur les montagnes & les
» continens qui ont autrefois été tranchés
» par les débordemens extraordinaires du
» Pénée, du Colpias & du Pont-Euxin,
» ſont-ils uniques ſur la terre & propres ſeu-
» lement à ces contrées? N'eſt-ce, par ex-
» emple, que dans le détroit de Conſtanti-
» nople que ſe remarquent ces côtes roides,
» eſcarpées & déchirées, toujours & con-
» ſtamment oppoſées à la chûte des eaux; des
» contrées ſupérieures, & placées dans les an-
» gles alternatifs & correſpondans que forme
» ce détroit? & n'eſt-ce enfin que dans ce
» ſeul détroit que l'on trouve ces angles al-
» ternatifs, & qui ſe correſpondent avec
» une ſi parfaite régularité? La phyſique
» eſt inſtruite aujourd'hui du contraire. Cet-
» te admirable diſpoſition des détroits, des
» vallées & des montagnes, eſt propre à
» tous les lieux de la terre, ſans aucune ex-
» ception. C'eſt même un problême des
» plus intéreſſans & des plus nouveaux, que
» les obſervateurs de ce ſiecle ſe ſoient pro-

» posés, & dont ils cherchent encore la so-
» lution. Or ne se présente-t-elle pas ici
» d'elle-même? Ces positions & ces escarpe-
» mens réguliérement distribués, les uns à
» l'égard des autres, dans le cours de toutes
» les vallées de la terre, sont semblables en
» tout aux dispositions qui se voient dans le
» détroit de Constantinople & dans les val-
» lées du Pénée & du Colpias. Elles ont
» donc la même origine; elles sont donc les
» monumens du même fait: mais ces monu-
» mens sont universels; il est donc constant
» que le fait a été universel, c'est-à-dire, il
» est donc vrai, ainsi que dit la Genese, que
» l'éruption des sources & la chûte des
» pluies ayant été générales, les torrens &
» les inondations qui en ont été les suites,
» ont parcouru la surface entiere de la terre;
» ce qu'il nous falloit prouver. A cette so-
» lution se présentent deux objections. 1°.
» les physiciens ne conviennent point encore
» que ces angles alternatifs & tous ces escar-
» pemens qui se voient dans nos vallées,
» soient les effets du déluge; ils les regar-
» dent au contraire comme les monumens
» du séjour des mers, & non comme ceux
» d'une inondation passagere. 2°. Toute fa-
» vorable que cette solution paroisse, on
» sent encore néanmoins qu'il faut toujours
» qu'il soit resté des témoins en différentes
» contrées de la terre, puisque les anecdotes
» physiques qui sont la base de notre soluti-
» on, ont été conservées en plusieurs con-
» trées particulieres. Le déluge, à la vérité,

» aura été universel ; mais on ne pourra
» point dire de même que la destruction de
» l'espece humaine ait été universelle. Nous
» répondrons à la premiere objection au
» troisieme article sur les effets du déluge,
» & nous tâcherons de répondre ici à la se-
» conde. Les terribles effets du déluge ont
» été connus de Noé & de sa famille dans
» les lieux de l'Asie où il a demeuré ; ceci
» ne peut se contester. Quoiqu'enfermé
» dans l'arche, Noé dès le commencement
» des pluies voyoit autour de lui tout ce
» qui se passoit ; il vit les pluies tomber du
» ciel, les gouffres de la terre s'ouvrir &
» vomir les eaux souterraines ; il vit les ri-
» vieres s'enfler, sortir de leur lit, remplir
» les vallées, tantôt se répandre par dessus
» les sommets collatéraux qui dirigeoient
» leur cours, & tantôt rompre ces mêmes
» sommets dans les endroits les plus foibles,
» & se frayer de nouvelles routes au tra-
» vers des continens pour aller se précipiter
» dans les mers. Le mont *Ararat* ne por-
» te sans doute ce nom, qui signifie en lan-
» gue orientale *malédiction du tremblement*, que
» parce que la famille de Noé qui prit terre
» aux environs de cette montagne d'Armé-
» nie, y reconnut les affreux vestiges & les ef-
» froyables dégradations que l'éruption des
» eaux, que la chûte des torrens, & que
» les tremblemens de la terre, maudite par
» le Seigneur, y avoient causé & laissé. Or
» il en a pû être de même pour les autres
» lieux de la terre, où des détails particu-

„ liers sur le déluge se sont conservés: c'est, „ de cette même famille de Noé que nous „ les tenons. A mesure que les descendans „ de ce patriarche se sont successivement ré- „ pandus sur tous les continens, ils y ont „ reconnu par-tout les mêmes empreintes „ qu'avoit laissé le déluge en Arménie, „ & ils ont dû juger par la nature des dé- „ gradations, de la nature des causes destruc- „ tives. Telle est donc la source de ces dé- „ tails particuliers & propres aux contrées „ qui nous les donnent; ce sont les monu- „ mens eux-mêmes qui les ont transmis & „ qui les transmettront à jamais. Mais, di- „ ra-t-on encore, les dates ne sont point les „ mêmes. Et qu'importe, si c'est toujours „ le même fait? Les Hébreux, de qui nous „ tenons l'histoire d'un déluge universel, „ sont-ils entr'eux plus d'accord sur les épo- „ ques? N'y a-t-il pas dans celles qu'ils nous „ donnent, de prodigieuses différences, & „ en convenons-nous moins qu'il n'y a ce- „ pendant dans leurs différens systêmes qu'un „ seul & même déluge? Croyons donc qu'il „ en est de même à l'égard de l'histoire pro- „ fane, qu'elle ne nous présente que le mê- „ me fait, malgré la différence des dates; & „ quant aux circonstances particulieres, que „ ce sont les seuls monumens qui les ont „ suggérées aux nouveaux habitans de la ter- „ re, & non, comme on le voudroit conclu- „ re, la présence des différens témoins qui „ y auront survécu: ce qui seroit extrême- „ ment contraire à notre foi. Les chrono-

„ logistes, à la vérité, n'adopteront peut-„ être jamais ce sentiment; mais dès qu'ils „ conviennent du fait, c'est une raison tou-„ te naturelle de s'en tenir pour l'époque au „ parti des théologiens qui trouvent ici les „ physiciens d'accord avec eux. Au reste, „ s'il y a encore dans cette solution quelque „ difficulté physique ou historique, c'est aux „ siecles, aux tems & au progrès de nos con-„ noissances, à nous les résoudre.

„ On a regardé encore comme une preu-„ ve physique de l'universalité du déluge & „ des grands changemens qu'il a opérés sur „ toute la face du monde, cette multitude „ étonnante de corps marins qui se trouvent „ répandus tant sur la surface de la terre „ que dans l'intérieur même de tous les con-„ tinens, sans que l'éloignement des mers, „ l'étendue des régions, la hauteur des mon-„ tagnes, ou la profondeur des fouilles, a-„ yent encore pû faire connoître quelque „ exception dans cette surprenante singulari-„ té. Ce sont-là sans contredit des monu-„ mens encore certains d'une révolution u-„ niverselle, telle qu'elle soit; & si on en „ excepte quelques naturalistes modernes, „ tous les savans & tous les hommes mêmes „ sont d'accord entr'eux pour les regarder „ comme les médailles du déluge, & comme „ les reliques du monde ancien qu'il a dé-„ truit.

„ Cette preuve est très-forte; aussi a-t-elle „ été souvent employée. Cependant on „ lui oppose l'antiquité des pyramides d'E-

„ gypte : ces monumens remontent preſqu'à „ la naiſſance du monde ; cependant on dé„ couvre déjà des coquilles décompoſées „ dans la formation des pierres dont on s'eſt „ ſervi pour les conſtruire. Or quelle ſuite „ énorme de ſiecles cette formation ne ſup„ poſe-t-elle pas ? Et comment expliquer ce „ phénomene, ſans admettre l'éternité du „ monde ? Expliquera-t-on la préſence des „ corps marins dans les pierres des pyrami„ des par une cauſe, & la préſence des mê„ mes corps dans nos pierres, par une autre „ cauſe ? Cela ſeroit ridicule. Mais d'un au„ tre côté, dans les queſtions où la foi eſt „ mêlée, quel beſoin de tout expliquer ? „ D'ailleurs on doit noter ici que ſi la preu„ ve que nous avons tirée des eſcarpemens „ que l'on voit réguliérement diſpoſés dans „ toutes les vallées du monde, étoit recon„ nue pour bonne & ſolide, cette ſeconde „ preuve, tirée des corps marins enſevelis „ dans nos continens, ne pourroit cepen„ dant concourir avec elle comme preuve „ du même fait. Car ſi ce ſont les eaux & „ les torrens du déluge qui, en deſcendant „ du ſommet & du milieu des continens vers „ les mers, ont creuſé en ſerpentant ſur la „ ſurface de la terre tous ces profonds ſil„ lons que les hommes ont appellés des val„ lées ; & ſi ce ſont eux qui en fouillant ainſi „ le ſolide de nos continens & en les tran„ chant, ont produit les eſcarpemens de nos „ côteaux, de nos côtes & de nos montagnes, „ dans tous les lieux dont la réſiſtance &

„ l'ex-

„ l'exposition les ont obligés malgré eux à
„ changer de direction; ce ne peut être par
„ conséquent ces mêmes torrens qui y ayent
„ apporté les corps marins, puisque ces corps
„ marins se trouvent dans ce qui nous reste
„ de la masse des anciens terreins tranchés.
„ Le tremblement de terre qui a brisé le
„ mont Ararat, & qui l'a rendu d'un aspect
„ hideux & effroyable, n'est pas l'agent qui
„ a pû mettre des fossiles dans les débris en-
„ tiers qui en restent; ce n'est pas non plus
„ l'acte qui a séparé l'Europe de l'Asie au
„ détroit du Pont-Euxin, qui a mis dans
„ les bancs dont l'extrêmité & la coupe se
„ découvrent dans les escarpemens & les ar-
„ rachemens des terreins qui sont restés de
„ part & d'autre, les corps marins que con-
„ tient l'intérieur du pays. Ceci, je crois,
„ n'a pas besoin de plus longue explication
„ pour être jugé naturel & raisonnable: il
„ n'en résulte rien de défavorable au déluge,
„ puisqu'une seule de ces deux preuves suf-
„ fit pour montrer physiquement les traces
„ de son universalité. Il s'ensuit seulement
„ qu'un de ces deux monumens de l'histoire
„ de la terre appartient à quelqu'autre fait
„ fort différent du déluge, & qui n'a point
„ de rapport à l'époque que nous lui assi-
„ gnons."

II. Le déluge reconnu universel, les philosophes ne savent où trouver l'eau qui l'a produit; „ tantôt ils n'ont employé que les
„ eaux du globe, & tantôt des eaux auxiliai-
„ res qu'ils ont été chercher dans la vaste

„ étendue des cieux, dans l'atmosphere,
„ dans la queue d'une comete."

Moyse en établit deux causes; les sources du grand abîme furent lâchées, & les cataractes du ciel furent ouvertes: „ ces ex-
„ pressions ne semblent nous indiquer que
„ l'éruption des eaux souterraines & la chû-
„ te des pluies; mais nos physiciens ont
„ donné bien plus de carriere à leur ima-
„ gination."

Burnet, dans son livre *telluris theoria sacra*, prouve qu'il s'en faut de beaucoup que toutes les eaux de l'océan eussent suffi pour submerger la terre & surpasser de quinze coudées le sommet des plus hautes montagnes; suivant son calcul il n'auroit pas fallu moins que de huit océans. En supposant que la mer eût été entiérement mise à sec, & que toutes les nuées de l'atmosphere se fussent dissoutes en pluie, il manqueroit encore la plus grande partie des eaux du déluge. Pour résoudre cette difficulté, plusieurs excellens naturalistes, tels que Stenon, Burnet, Woodward, Scheuchzer, &c. adoptent le systême de Descartes sur la formation de la terre: ce philosophe prétend que la terre dans son origine étoit parfaitement ronde & égale, sans montagnes & sans vallées; il en établit la formation sur des principes de méchanique, & suppose que dans son premier état c'étoit un tourbillon fluide & épais, rempli de diverses matieres hétérogenes, qui après avoir pris consistance insensiblement & par degrés, ont formé sui-

vant les loix de la pesanteur des couches ou lits concentriques, & composé ainsi à la longue le solide de la terre. Burnet pousse cette théorie plus loin ; il prétend que la terre primitive n'étoit qu'une croûte orbiculaire qui recouvroit l'abîme ou la mer, qui s'étant fendue & brisée en morceaux dans le sein des eaux, noya tous ceux qui l'habitoient. Le même auteur ajoute que par cette révolution le globe de la terre non-seulement fut ébranlé & s'ouvrit en mille endroits, mais que la violence de la secousse changea sa situation, ensorte que la terre qui auparavant étoit placée directement sous le zodiaque, lui est ensuite devenue oblique ; d'où est née la différence des saisons, auxquelles la terre, selon lui & selon les idées de bien d'autres, n'étoit point sujette avant le déluge.

Mais comment accorder toutes les parties de ce systême & cette égalité prétendue de la surface de la terre, avec le texte de l'Ecriture que l'on vient de citer ? Il est expressément parlé des montagnes comme d'un point qui sert à déterminer la hauteur des eaux ; & avec cet autre passage de la Genese, (*VIII*. 22.) où Dieu promettant de ne plus envoyer de déluge & de rétablir toutes choses dans leur ancien état, dit que le tems des semences & la moisson, le froid & le chaud, l'été & l'hiver, le jour & la nuit, ne cesseront point de s'entre-suivre. „ Circonstan-„ ces qui ne se concilient point avec les idées „ de Burnet, & qui en nous apprenant que „ l'ancien monde étoit sujet aux mêmes vi-

„ cissitudes que le nouveau, nous fait de
„ plus connoître une des anecdotes du délu-
„ ge à laquelle on a fait peu d'attention ;
„ c'est cette interruption du cours réglé de
„ la nature, & sur-tout du jour & de la
„ nuit, qui indique qu'il y eût alors un
„ grand dérangement dans le cours annuel
„ du globe, dans sa rotation journaliere, &
„ une grande altération dans la lumiere ou
„ dans le soleil même. La mémoire de cette
„ altération du soleil au tems du déluge, s'é-
„ toit conservée aussi chez les Egyptiens &
„ chez les Grecs. On peut voir dans l'*his-*
„ *toire du ciel* de Pluche, que le nom de
„ *Deucalion* ne signifie autre chose qu'*affoiblis-*
„ *sement du soleil.*"

D'autres auteurs supposant dans l'abîme ou la mer une quantité d'eau suffisante, ne sont occupés que du moyen de l'en faire sortir ; en conséquence quelques-uns ont recours à un changement du centre de la terre, qui entraînant l'eau après lui, l'a fait sortir de ses réservoirs, & a inondé successivement plusieurs parties de la terre.

Le savant Whiston, dans sa *nouvelle théorie de la terre*, donne une hypothese extrêmement ingénieuse & tout-à-fait nouvelle : il juge par beaucoup de circonstances singulieres qu'une comete descendant sur le plan de l'écliptique vers son périhélie, passa directement au-dessus de la terre le premier jour du déluge. Les suites qui en résulterent, furent, premiérement, que cette comete, lorsqu'elle se trouva au-dessous de la lune,

occaſionna une marée d'une étendue & d'une force prodigieuſe dans toutes les petites mers, qui ſuivant ſon hypotheſe faiſoient partie de la terre avant le déluge (car il croit qu'il n'y avoit point alors de grand océan); que cette marée fut excitée juſque dans l'abîme qui étoit ſous la premiere croûte de la terre, & que la plus grande hauteur de cette marée fut lorſque la comete ſe trouva le moins éloignée de la terre. Il prétend que la force de cette marée fit prendre à l'abîme une figure elliptique, beaucoup plus large que la ſphérique qu'elle avoit auparavant; que cette premiere croûte de la terre qui recouvroit l'abîme, forcée de ſe prêter à cette figure, ne le put à cauſe de ſa ſolidité & de l'enſemble de ſes parties: d'où il prétend qu'elle fut néceſſitée de ſe gonfler, & enfin de ſe briſer par l'effort des marées & de l'attraction dont on vient de parler; qu'alors l'eau ſortant des abîmes où elle ſe trouvoit renfermée, fut la grande cauſe du déluge. Ce qui répond à ce que dit Moyſe, que les ſources du grand abîme furent rompues.

De plus, il fait voir que cette même comete s'approchant du ſoleil, ſe trouva ſi ſerrée dans ſon paſſage par le globe de la terre, qu'elle l'enveloppa pendant un tems conſidérable dans ſon atmoſphere & dans ſa queue, obligeant une quantité prodigieuſe de vapeurs de s'étendre & de ſe condenſer ſur ſa ſurface; que la chaleur du ſoleil en ayant raréfié enſuite une grande partie, el-

les s'éleverent dans l'atmosphere & retomberent en pluie violente; ce qu'il prétend être la même chose que ce que Moyse veut faire entendre par ces mots, *les cataractes du ciel furent ouvertes*, & sur-tout par la pluie de *quarante jours*. Car quant à la pluie qui tomba ensuite, & dont la durée forme avec la premiere un espace de cent cinquante jours, Whiston l'attribue à ce que la terre s'est trouvée une seconde fois enveloppée dans l'atmosphere de la comete, lorsque cette derniere est venue à s'éloigner du soleil. Enfin pour dissiper cet immense volume d'eau, il suppose qu'il s'éleva un grand vent qui en dessécha une partie, & força le reste de s'écouler dans les abîmes par les mêmes ouvertures qu'elles en étoient sorties, & qu'une bonne partie resta dans le sein du grand Océan qui venoit d'être formé, dans les autres petites mers, & dans les lacs dont la surface des continens est couverte & entre-coupée aujourd'hui.

Cette curieuse théorie ne fut d'abord proposée que comme une hypothese, c'est-à-dire, que l'Auteur ne supposa cette comete que dans la vue d'expliquer clairement & philosophiquement les phénomenes du déluge, sans vouloir assurer qu'il ait effectivement paru dans ce tems une comete si près de la terre. Ces seuls motifs firent recevoir favorablement cette hypothese. Mais l'auteur ayant depuis approfondi la matiere, il prétendit prouver qu'il y avoit eu en effet dans ce tems une comete qui avoit passé très-près

de la terre, & que c'étoit cette même comete qui avoit reparu en 1680; enforte qu'il ne se contenta plus de la regarder comme une hypothese, il donna un traité particulier intitulé *la cause du déluge démontrée.* „ Si on doit „ faire quelque fond sur cette décision hardie, nous croyons que ce devroit moins „ être sur l'autorité de Whiston & de ses „ calculs, que sur l'effroi de tous les tems „ connus, & sur cette terreur universelle que „ l'apparition de ces astres extraordinaires a „ toujours causée chez toutes les nations de „ la terre, sans que la diversité des climats, „ des mœurs, des religions, des usages & „ des coutumes, y ayent mis quelqu'exception. On n'a point encore assez réfléchi „ sur cette terreur & sur son origine, & l'on „ n'a point, comme on auroit dû faire, „ fondé sur cette matiere intéressante les „ anciennes traditions & les allégories sous „ lesquelles l'Ecriture & le style figuré des „ premiers peuples rendoient les grands événemens de la nature.

„ On peut juger par les seuls systêmes de „ Burnet & de Whiston, qui ont été adoptés „ en tout ou en partie par beaucoup d'autres „ physiciens après eux, combien cette question des causes physiques du déluge est embarrassante. On pourroit cependant soupçonner que ces savans se sont rendus à „ eux-mêmes ce problême plus difficile qu'il „ n'est peut-être en effet, en prenant avec „ trop d'étendue ce que dit la Genese des „ quinze coudées d'élévation dont les eaux „ du déluge surpasserent les plus hautes mon-

„ tagnes. Sur cette expreſſion ils ont preſque
„ tous imaginé que la terre avoit dû par
„ conſéquent être environnée en entier d'un
„ orbe d'eau qui s'étoit élevé à pareille
„ hauteur au-deſſus du niveau ordinaire
„ des mers; volume énorme, qui les a obligé
„ tantôt de rompre notre globe en mor-
„ ceaux pour le faire écrouler ſous les eaux,
„ tantôt de le diſſoudre & de le rendre
„ fluide, & preſque toujours d'aller emprun-
„ ter au reſte de l'univers les eaux néceſſai-
„ res pour remplir les vaſtes eſpaces qui
„ s'étendent juſqu'au ſommet de nos mon-
„ tagnes. Mais pour ſe conformer au texte
„ de la Geneſe, eſt-il néceſſaire de ſe jetter
„ dans ces embarras, & de rendre ſi compo-
„ ſés les actes qui ſe paſſerent alors dans la
„ nature? La plupart de ces auteurs ayant
„ conçu qu'il y eut alors des marées exceſ-
„ ſives, ne pouvoient-ils pas s'en tenir à ce
„ moyen ſimple & puiſſant, qui rend ſi
„ vraiſemblable la ſoupleſſe qu'on a lieu de
„ ſoupçonner dans les continens de la terre?
„ ſoupleſſe dont l'auteur d'une mappemon-
„ de nouvelle vient d'expliquer les phéno-
„ menes & les effets dans les grandes révo-
„ lutions.

„ Si cette flexibilité des couches continues
„ de la terre, eſt une des principales cauſes
„ conſpirantes au mouvement périodique dont
„ nos mers ſont réguliérement agitées dans
„ leurs baſſins, il eſt donc très-poſſible que
„ le reſſort de la voute terreſtre fortement
„ agitée au tems du déluge, eut permis

„ aux mers entieres de se porter vers le centre de la terre, en se submergeant sous les eaux avec une alternative de mouvement toute semblable à celui de nos marées journalieres, mais avec une telle action & une telle accélération, que tantôt l'hémisphere maritime étoit à sec quand l'hémisphere terrestre étoit submergé, & que tantôt celui-ci reprenoit son état naturel en repoussant les eaux dans leurs bassins ordinaires. La surface du globe est assez également divisée en continens & en mers, pour que les eaux de ces mers ayent seules suffi à couvrir une moitié du globe dans les tems où l'agitation du corps entier de la terre lui faisoit abandonner l'autre. Le physicien ne doit concevoir rien d'impossible dans une telle opération, & le théologien rien de contraire au texte de la Genese; il n'aura point fallu d'autres eaux que celles de notre globe, & aucun homme n'aura pû échapper à ces marées universelles.

„ La troisieme question sur le déluge roule sur ses effets, & les savans sont extrêmement partagés là-dessus : ils se sont tous accordés pendant longtems à regarder la dispersion des corps marins comme un des effets de ce grand événement; mais la difficulté est d'expliquer ces effets d'une maniere conforme à la disposition & à la situation des bains, des couches & des contrées où on les trouve; & c'est en quoi les Naturalistes ne s'accordent guere."

Ceux qui suivent le systême de Descartes, comme Stenon, &c. prétendent que ces restes d'animaux de la terre & des eaux, ces branches d'arbres, ces feuilles, &c. que l'on trouve dans les lits & couches des carrieres, sont une preuve de la fluidité de la terre dans son origine; mais alors ils sont obligés d'admettre une seconde formation des couches, beaucoup postérieure à la premiere, n'y ayant lors de la premiere ni plantes ni animaux: c'est ce qui fait soutenir à Stenon qu'il s'est fait dans différens tems de secondes formations, par des inondations, des tremblemens de terre, des volcans extraordinaires, &c. Burnet, Woodward, Scheuchzer, &c. aiment mieux attribuer au déluge une seconde formation générale, sans cependant exclure les formations particulieres de Stenon. Mais la grande objection qui s'éleve contre le systême de la fluidité, ce sont les montagnes; car si le globe de la terre eût été entiérement liquide, comment de pareilles inégalités se seroient-elles formées? „ Comment l'Ararat auroit-il montré à Noé „ son pic & ses effroyables dégradations, „ telles dès ces premiers tems que M. Tournefort les a vues au commencement de „ ce siecle, c'est-à-dire, inspirant l'horreur „ & l'effroi?"

Scheuchzer est du sentiment de ceux qui prétendent qu'après le déluge, Dieu, pour faire rentrer les eaux dans leurs réservoirs souterrains, brisa & ôta de sa main toute-puissante un grand nombre de couches qui

auparavant étoient placées horisontalement, & les entassa sur la surface de la terre; raison, dit-il, pour laquelle toutes les couches qui se trouvent dans les montagnes, quoique concentriques, ne sont jamais horisontales.

Woodward regarde ces différentes couches comme les sédimens du déluge; & il tire un grand nombre de conséquences des poissons, des coquillages & des autres débris qui expliquent assez clairement, selon lui, les effets du déluge. Premiérement, que les corps marins & les dépouilles des poissons d'eau douce ont été entraînés hors des mers & des fleuves par le délüge universel, & qu'ensuite les eaux venant à s'écouler les ont laissés sur la terre. 2o. Que pendant que l'inondation couvroit le globe de la terre, tous les solides, tels que les pierres, les métaux, les minéraux, ont été entiérement dissous, à l'exception cependant des fossiles marins; que ces corpuscules se sont trouvés ensuite confondus avec les coquillages & les végétations marines & terrestres, & ont formé des masses communes. Troisiémement, que toutes ces masses qui nageoient dans les eaux, pêle-mêle, ont été ensuite précipitées au fond; & suivant les loix de la pesanteur, les plus lourdes ont occupé les premieres places, & ainsi des autres successivement: que ces matieres ayant de cette maniere pris consistance, ont formé les différentes couches de pierre, de terre, de charbon, &c. Quatriémement, que ces couches étoient

originairement toutes paralleles, égales & régulieres, & rendoient la ſurface de la terre parfaitement ſphérique ; que toutes les eaux étoient au-deſſus, & formoient une ſphere fluide qui enveloppoit tout le globe de la terre. Cinquiémement, que quelque tems après, par l'effort d'un agent renfermé dans le ſein de la terre, ces couches furent briſées dans toutes les parties du globe, & changerent de ſituation ; que dans certains endroits elles furent élevées, & que dans d'autres elles s'enfoncerent ; & de-là les montagnes, les vallées, les grottes, &c. le lit de la mer, les îles, &c. en un mot tout le globe terreſtre arrangé par cette rupture & ce déplacement des couches, ſelon la forme que nous lui voyons préſentement. Sixiémement, que par cette rupture des couches, l'enfoncement de quelques parties, & l'élévation d'autres qui ſe firent vers la fin du déluge, la maſſe des eaux tomba dans les parties de la terre qui ſe trouverent les plus enfoncées & les plus baſſes, dans les lacs & autres cavités, dans le lit de l'océan, & remplit l'abîme par les ouvertures qui y communiquent, juſqu'au point qu'elle fût en équilibre avec l'océan. „ On peut juger par „ cet extrait, que l'auteur a recours, pour „ expliquer les effets du déluge, à un ſecond „ chaos : ſon ſyſtême eſt extrêmement com- „ poſé, & ſi en quelques circonſtances il „ paroît s'accorder avec certaines diſpoſitions „ de la nature, il s'en éloigne en une infi- „ nité d'autres ; d'ailleurs, le fond de cette

» théorie roule sur un principe si peu vrai-
» semblable, sur cette dissolution universelle
» du globe, dont il est forcé d'excepter les
» plus fragiles coquillages, qu'il faudroit
» être bien prévenu pour s'y arrêter.

» Mais tous ces systêmes sur l'origine des
» fossiles, deviendront inutiles & seront
» abandonnés en entier, si le sentiment qui
» n'attribue leur position & leur origine
» qu'à un long & ancien séjour de toutes
» nos contrées présentement habitées sous
» les mers, continue à faire autant de par-
» tisans qu'il en fait aujourd'hui. La mul-
» titude d'observations que nous devons, de
» notre siecle & de nos jours, à des person-
» nes éclairées, & dont plusieurs ne sont
» nullement suspectes de nouveauté sur le
» fait de la religion, nous ont amené à cette
» idée, que toutes les découvertes confir-
» ment de jour en jour; & vraisemblable-
» ment c'est où les Physiciens & les Théo-
» logiens mêmes vont s'en tenir: car on a
» cru pouvoir aisément allier cette étrange
» mutation arrivée dans la nature, avec les
» suites & les effets du déluge selon l'histoire
» sainte."

M. D. L. P. est un des premiers qui ait avancé qu'avant le déluge notre globe avoit une mer extérieure, des continens, des montagnes, des rivieres, &c. & que ce qui accasionna le déluge fut que les cavernes souterraines & leurs pilliers ayant été brisés par d'horribles tremblemens de terre, elles furent, sinon en entier, du moins pour la plus

grande partie, ensevelies sous les mers que nous voyons aujourd'hui; & qu'enfin cette terre où nous habitons, étoit le fond de la mer qui existoit avant le déluge, & que plusieurs îles ayant été englouties, il s'en est formé d'autres dans les endroits où elles sont présentement.

Par un tel systême qui remplit les idées & les vues de l'Ecriture Sainte, les grandes difficultés dont sont remplis les autres systêmes, s'évanouissent; tout ce que nous y voyons s'explique naturellement. On n'est plus surpris qu'il se trouve dans les différentes couches de la terre, dans les vallées, dans les montagnes, & à des profondeurs surprenantes, des amas immenses de coquillages, de bois, de poissons, & d'autres animaux & végétaux terrestres & marins: ils sont encore dans la position naturelle où ils étoient lorsque leur élément les a abandonnés, & dans les lieux où les fractures & les ruptures arrivées dans cette grande catastrophe leur ont permis de tomber & de s'ensevelir. *Transact. philos. no. 266.*

„ M. Pluche n'a pas été le seul à embrasser un systême aussi chrétien, & qui lui a paru d'autant plus vraisemblable, que nous ne trouvons sur nos continens aucuns débris des habitations & des travaux des premiers hommes, ni aucuns vestiges sensibles du séjour de l'espece humaine; ce qui devroit être, à ce qu'il lui semble, fort commun, si la destruction universelle des premiers hommes étoit arrivée sur les

„ mêmes terreins que nous habitons: ob-
„ jection puiſſante que l'on fait à tous les
„ autres ſyſtêmes, mais à laquelle ils peu-
„ vent néanmoins en oppoſer une autre qui
„ n'a pas moins de force pour détruire toutes
„ les idées des modernes.

„ M. Pluche & les autres qui ont imagi-
„ né que l'ancienne terre, où il ne devoit
„ point y avoir de foſſiles marins, a été préci-
„ pitée ſous les eaux, & que les lits des
„ anciennes mers ont pris leur place, ſont
„ forcés de convenir que les régions du Ti-
„ gre & de l'Euphrate n'ont point été com-
„ priſes dans cette terrible ſubmerſion, &
„ qu'elles ſeules en ont été exceptées parmi
„ toutes celles de l'ancien monde. Le nom
„ de ces fleuves & de ces contrées circonvoi-
„ ſines, leur fertilité incroyable, la ſérénité
„ du ciel, la tradition de tous les peuples,
„ & en particulier de l'hiſtoire ſainte, tout
„ les a mis dans la néceſſité de ſouſcrire à
„ cette vérité, & de dire: *voici encore le ber-*
„ *ceau du genre humain*. (Spect. de la Nat.
„ *tom. VIII. pag*. 93.) Si on examine à pré-
„ ſent comment cette exception a pû ſe faire
„ & ce qui a dû s'enſuivre, on ne trouvera
„ rien que de très-contraire à l'époque où
„ le nouveau ſyſtême fixe la ſortie de nos
„ continens hors des mers. Si les pays qu'ar-
„ roſent le Tigre & l'Euphrate, n'ont point
„ été effacés de deſſus la terre, & n'ont point
„ changé, comme on eſt obligé d'en convenir,
„ c'eſt ſans doute parce qu'il n'y eut point
„ d'affaiſſement dans les ſommets d'où ces

„ fleuves descendent dans ceux qui les di„ rigent à l'orient & à l'occident, en y con„ duisant les ruisseaux & les grandes rivieres „ qui les forment, ni aucune élévation au „ lit de cette partie de nos mers où ils se „ déchargent : d'où il doit suivre que toute „ cette étendue de terre bornée par la mer „ Caspienne, la mer Noire, la mer Médi„ terranée & le golfe Persique, n'a dû re„ cevoir aussi aucune altération dans son an„ cien niveau, dans ses pentes, & dans la „ nature de ses terreins ; puisque les revers „ de tous les sommets qui regardent les „ grandes vallées du Tigre & de l'Euphrate, „ n'ayant point baissé ni changé, il est „ constant que les revers de ces mêmes „ sommets qui regardent l'Arménie, la Per„ se, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Arabie, „ &c. n'ont point dû baisser non plus, & „ qu'ainsi toutes ces vastes contrées situées „ à l'entour & au-dehors du bassin de l'Eu„ phrate & des rivieres qui le forment, n'ont „ souffert aucun affaissement, & ont été né„ cessairement exceptées de la loi générale en „ faveur de leur proximité du berceau du „ genre humain : elles sont donc partie de „ cet illustre échantillon qui nous reste de „ l'ancien monde, & c'est donc là qu'on „ pourroit aller pour juger de la différence „ qui doit se trouver entr'eux, & voir en„ fin si elles ne contiennent point des fossi„ les marins comme tout le reste de la nou„ velle terre que nous habitons. C'est un „ voyage que les naturalistes & les voya-

„ geurs

„ geurs nous épargneront; nous savons que „ toutes ces contrées sont remplies comme „ les nôtres de productions marines qui „ sont étrangeres à leur état présent. Pline „ même connoissoit les boucardes fossiles „ qu'on trouvoit dans la Babylonie. Que de- „ vient donc le systême sur l'époque de la „ sortie des continens hors des mers? N'est- „ il point visible que ces observations le dé- „ truisent, & que ses partisans n'en sont pas „ plus avancés, puisqu'il n'y a point de dif- „ férence entre le nouveau & l'ancien mon- „ de ; chose absolument nécessaire pour la „ validité de leur sentiment. Au reste ces „ réflexions ne sont point contraires au fond „ de leurs observations. Si M. Pluche & „ un grand nombre d'autres ont reconnu „ que nos continens, après un long séjour „ sous les eaux, où leurs couches & leurs „ bancs coquilleux s'étoient construits & ac- „ cumulés, en sont autrefois sortis pour de- „ venir l'habitation des hommes, c'est une „ chose dont on peut convenir, quoiqu'on „ ne convienne point de l'époque.

„ Quant aux preuves historiques & physi- „ ques du déluge & de son universalité, il „ nous restera toujours celle de l'uniformité „ des traditions, de leur généralité, & celles „ que l'on peut tirer des grands escarpemens „ & des angles alternatifs de nos vallées, qui „ au défaut des corps marins nous peuvent „ donner des preuves, nouvelles à la vérité, „ mais aussi fortes néanmoins que toutes „ celles qu'on avoit jusqu'à ce jour: on en

„ pourra juger par les observations suivantes.
„ M. Bourguet, & plusieurs autres ob-
„ servateurs depuis lui, ayant remarqué que
„ toutes les chaînes des montagnes forment
„ des angles alternatifs & qui se correspon-
„ dent, & cette disposition des montagnes
„ n'étant que le résultat & l'effet conséquent
„ de la direction sinueuse de nos vallées,
„ on en a conclu que ces vallées étoient les
„ anciens lits des courans des mers qui en
„ ont couvert nos continens, & qui y nour-
„ rissoient & produisoient les êtres marins
„ dont nous trouvons les dépouilles. Mais
„ si le fond des mers s'étant autrefois élevé
„ au-dessus des eaux qui le couvroient, les
„ anciennes pentes & les directions ancien-
„ nes des courans ont été altérées & chan-
„ gées, comme il a dû arriver nécessaire-
„ ment dans un tel acte; pourquoi donc
„ aujourd'hui, dans un état de la nature
„ tout différent & tout opposé à l'ancien,
„ puisque ce qui étoit bas est devenu
„ élevé, & ce qui étoit élevé est devenu
„ bas; pourquoi veut-on que les eaux
„ de nos fleuves & de nos rivieres sui-
„ vent les mêmes routes que suivoient les
„ anciens courans? Ne doivent-elles pas, au
„ contraire, couler depuis ce tems-là sur
„ des pentes toutes différentes & toutes nou-
„ velles; & n'est-il pas plus raisonnable &
„ en même tems plus naturel de penser, que
„ si les anciennes mers & leurs courans ont
„ laissé sur leur lit quelques empreintes de
„ leur cours, ces empreintes, telles qu'elles

„ ſoient, ne doivent plus avoir de rapport „ à la diſpoſition préſente des choſes, & à „ la forme nouvelle des continens? Ce rai- „ ſonnement doit former quelque doute ſur „ le ſyſtême dominant de l'origine des an- „ gles alternatifs. Les ſinuoſités de nos val- „ lées qui les forment, ont dans tout leur „ cours & dans leurs ramifications trop de „ rapport avec la poſition de nos ſommets „ & l'enſemble de nos continens, pour ne „ pas ſoupçonner qu'elles ſont un effet tout „ naturel & dépendant de leur ſituation pré- „ ſente au deſſus des mers, & non les tra- „ ces & les veſtiges des courans des mers de „ l'ancien monde. Nos continens, depuis „ leur apparition, étant plus élevés dans leur „ centre qu'auprès des mers qui les bai- „ gnent, il a été néceſſaire que les eaux des „ pluies & des ſources ſe ſillonaſſent dès les „ premiers tems une multitude de routes „ pour ſe rendre malgré toutes les inégalités „ aux lieux les plus bas où les mers les „ engloutiſſent toutes : il a été néceſſaire „ que lors de la violente éruption des ſour- „ ces & des grandes pluies du déluge, les „ torrens qui en réſulterent fouillaſſent & „ élargiſſent ces ſillons au point où nous les „ voyons aujourd'hui. Enfin la forme de „ nos vallées, leurs replis tortueux, les „ grands eſcarpemens de leurs côtes & de „ leurs côteaux, ſont tellement les effets & „ les ſuites du cours des eaux ſur nos con- „ tinens, & de leur chûte des ſommets de „ chaque contrée vers les mers, qu'il n'eſt

„ pas un ſeul de ces eſcarpemens qui n'ait „ pour aſpect conſtant & invariable le continent ſupérieur, d'où la vallée & les „ eaux qui y paſſent, deſcendent : enſorte „ que s'il arrivoit encore de nos jours des „ pluies & des débordemens aſſez violens „ pour remplir les vallées à comble, comme „ au tems du déluge, les torrens qui en „ réſulteroient, viendroient encore frapper „ les mêmes rives eſcarpées qu'ils ont „ frappées & déchirées autrefois. Il ſuit „ de tout ceci une multitude de conſéquences, dont le détail trop long ſeroit „ ici déplacé ; c'eſt aux obſervateurs de „ nos jours à réfléchir ſur ce ſyſtême, qui „ n'a peut-être contre lui que ſa ſimplicité. „ S'ils l'adoptent, quelle preuve phyſique „ n'en réſulte-t-il pas en faveur de l'univerſalité du déluge, puiſque ces eſcarpemens alternatifs de nos vallées ſe voient „ dans toutes les contrées & les régions de la „ terre ? & quel poids ne donne-t-il pas à „ ces différentes traditions de quelques peuples d'Europe & d'Aſie ſur les effets du „ déluge ſur leurs contrées ? Tout ſe lie par „ ce moyen ; la phyſique & l'hiſtoire profane ſe confirment mutuellement, & celles-ci enſemble ſe concilient merveilleuſement avec l'hiſtoire ſacrée."

Il reſte une derniere difficulté ſur le déluge ; c'eſt qu'on a peine à comprendre comment après cet événement, de telle façon qu'il ſoit arrivé, les animaux paſſerent dans les diverſes parties du monde, mais ſur-tout

en Amérique ; car pour les trois autres, comme elles ne forment qu'un même continent, les animaux domestiques ont pû y passer facilement en suivant ceux qui les ont peuplées, & les animaux sauvages, en y pénétrant eux-mêmes par succession de tems : la difficulté est plus grande par rapport à l'Amérique pour cette derniere espece d'animaux, à moins qu'on ne la suppose jointe à notre continent par quelque isthme encore inconnu aux hommes, les animaux de la premiere espece y ayant pû être transportés dans des vaisseaux ; mais quelle apparence qu'on allât se charger de propos délibéré de peupler un pays d'animaux féroces, tels que le lion, le loup, le tigre, &c. à moins encore qu'on ne suppose une nouvelle création d'animaux dans ces contrées : mais sur quoi seroit-elle fondée ? Il vaut donc mieux supposer, ou que l'Amérique est jointe à notre continent, (ce qui est très-vraisemblable) ou qu'elle n'en est séparée en quelques endroits que par des bras assez étroits, pour que les animaux qu'on y trouve y ayent pû passer : ces deux suppositions n'ont rien que de très-vraisemblable.

Terminons cet article par ces réflexions de M. Pluche, imprimées à la fin du troisieme volume du *Spectacle de la Nature*. „ Quelques Savans, dit-il, ont entrepris de mesurer la profondeur du bassin de la mer, „ pour s'assurer s'il y avoit dans la nature „ assez d'eau pour couvrir les montagnes ; & „ prenant leur physique pour la regle de

„ leur foi, ils décident que Dieu n'a point
„ fait une chose, parce qu'ils ne conçoivent
„ pas comment Dieu l'a faite : mais l'homme
„ qui sait arpenter ses terres & mésurer un
„ tonneau d'huile ou de vin, n'a point reçu
„ de jauge pour mesurer la capacité de l'at-
„ mosphere, ni de sonde pour sentir les
„ profondeurs de l'abîme. A quoi bon calculer
„ les eaux de la mer, dont on ne connoît
„ pas l'étendue? Que peut-on conclure con-
„ tre l'histoire du déluge de l'insuffisance des
„ eaux de la mer, s'il y en a une masse,
„ peut-être plus abondante, dispersée dans le
„ ciel? Et à quoi sert-il enfin d'attaquer la
„ possibilité du déluge par des raisonnemens,
„ tandis que le fait est démontré par une
„ foule de monumens?"

Le même auteur, dans le premier volume de l'*Histoire du ciel*, a ramassé une infinité de monumens historiques du déluge, que les peuples de l'Orient avoient conservés avec une singuliere & religieuse attention, & particuliérement les Egyptiens. „ Comme le dé-
„ luge changea toute la face de la terre, les
„ enfans de Noé, dit-il, en conserverent
„ le souvenir parmi leurs descendans, qui,
„ à l'exemple de leurs peres, faisoient tou-
„ jours l'ouverture de leurs fêtes ou de leurs
„ prieres publiques par des regrets & des
„ lamentations sur ce qu'ils avoient perdu :"
c'est-à-dire sur les avantages de la nature dont les hommes avoient été privés par le déluge; & c'est ce qu'il prouve ainsi plus en détail. „ Les Egyptiens & la plupart des

» Orientaux, quels que soient des uns ou » des autres ceux à qui on doit attribuer » cette invention, avoient une allégorie ou » une peinture des suites du déluge, qui » devint célebre & qu'on trouve par-tout; » elle représentoit le monstre aquatique tué, » & Osiris ressuscité : mais il sortoit de la » terre des figures hideuses qui entrepren- » noient de le détrôner; c'étoient des géans » monstrueux, dont l'un avoit plusieurs » bras, l'autre arrachoit les plus grands » chênes, un autre tenoit dans ses mains » un quartier de montagne & le lançoit » contre le ciel: on les distinguoit tous par » des entreprises singulieres & par des noms » effrayans. Les plus connus de tous étoient » Briareus, Othus, Ephialtes, Encelade, » Mimas, Porphyrion, & Rouach ou » Rhæcus. Osiris reprenoit le dessus; & » Horus, son fils bien-aimé, après avoir » été rudement maltraité par Rhæcus, se » délivroit heureusement de ses poursuites, » en se présentant à sa rencontre avec les » griffes & la gueule d'un lion.

» Or pour montrer que ce tableau est » historique, & que tous les personnages » qui le composent, sont autant de symboles » ou de caracteres significatifs qui expriment » les désordres qui ont suivi le déluge, les » peines des premiers hommes, & en parti- » culier l'état malheureux du labourage en » Egypte, il suffira de traduire ici les noms » particuliers qu'on donne à chacun de ces » géans. Briareus, dérivé de *beri*, *serenitas*,

„ & de *barous*, *ſubverſa*, ſignifie *la perte de la* „ *ſérénité*; Othus, de *onittoth*, *tempeſtatum* „ *vices*, *la ſucceſſion ou la diverſité des ſaiſons*; „ Ephialtes, de *evi* ou *ephi*, *nubes*, & de *al-* „ *thab*, *caligo*, c'eſt-à-dire *nubes calliginis* „ ou *nubes horrida*, *les grands amas de nuées* „ *auparavant inconnues*; Encelade, *en-celad*, „ *fons temporaneus*, *torrens*, *le ravage des* „ *grandes eaux débordées*; Porphyrion, de „ *phour*, *frangere*, & en doublant, *fruſtula-* „ *tim*, *defringere*, *les tremblemens de terre*, „ ou *la fracture des terres*, qui crevaſſe les „ plaines & renverſe les montagnes; Mimas, „ de *maim*, *les grandes pluies*; Rhæcus, de „ *rouach*, *le vent*. Comment ſe pourroit-il „ faire, dit avec raiſon notre auteur, que „ tous ces noms conſpiraſſent par haſard à „ exprimer tous les météores qui ont ſuivi „ le déluge, ſi ce n'avoit été-là l'intention „ & le premier ſens de cette allégorie? La „ figure d'Horus en étoit une ſuite. *Hiſt.* „ *du ciel*, *tom.* I. *pag.* 107 & 108." Ces obſervations ſingulieres ſont, pour ainſi dire, démontrées avec la derniere évidence dans le reſte de l'ouvrage, & preſque toutes les fables de l'antiquité y concourent à nous apprendre que les ſuites du déluge influerent beaucoup ſur la religion des nouveaux habitans de la terre, & firent ſur eux toute l'impreſſion qu'un événement auſſi terrible & qu'un tel exemple de la vengeance divine devoit néceſſairement opérer.

Influence des femmes galantes dans le gouvernement des Etats.

LUCULLUS voulant obtenir le gouvernement de Cilicie, fut obligé de recourir à la protection de Præcia, femme ambitieuse & galante, qui disposoit alors de tous les emplois, sous le nom de Cethegus son amant (*a*). N'est-ce pas une chose déplorable, qu'un homme illustre & si digne de commander l'Armée Romaine contre Mithridate, n'ait pu obtenir cet emploi qu'en s'abaissant à faire la cour à une femme prostituée! Si Juvenal eût vécu alors, n'eût-il pas trouvé-là une raison suffisante de distiller le fiel amer de la satyre: n'eût-il pas dit?

Difficile est satyram non scribere: nam quis iniquæ
Tam patiens urbis, tam ferrens, ut teneat se.

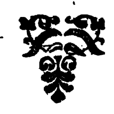
Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'un tel désordre s'est renouvellé mille & mille fois dans tous les pays du monde: cette voie des avancemens a toujours été pratiquée. Elle a conduit aux grandes fortunes, & ceux qui en étoient indignes, & ceux qui les méri-

(*a*) Cethegus avoit embrassé le parti de Marius contre Sylla, & étoit alors maître absolu dans Rome. Mais Præcia le gouvernoit, & il falloit s'adresser à elle pour obtenir les graces.

toient; elle a fait gagner des procès injustes, & des procès où l'on avoit de son côté une justice qui eût succombé sans cet appui. On admire quelquefois que certaines gens aillent à grands pas aux dignités les plus éminentes: ils n'y montent pas successivement & de degré en degré; ils volent de la plus petite à la moyenne, & de celle-ci à la plus haute. On se demande: *en vertu de quoi? Qu'a-t-il fait? Tant de gens ont autant & plus mérité!* La solution de cela est qu'ils sont protégés par une femme toute-puissante, qui employe en leur faveur un crédit qu'elle n'a acquis & qu'elle ne conserve qu'aux dépens de sa vertu. On fera les mêmes plaintes d'ici à mille ans, si le monde subsiste jusqu'à ce tems-là; & comme un particulier n'est pas capable de réformer ce désordre, on trouvera que la prudence lui peut quelquefois permettre de s'en servir. Il y a même des cas où il est non-seulement permis, mais indispensable, de recourir à ce manege: en agir autrement, ce seroit se piquer d'une délicatesse ridicule. Léti parlant des caprices qui peuvent faire qu'un Ambassadeur ne serve pas bien son Prince, rapporte deux exemples qui viennent à ce sujet. Un Ambassadeur d'Espagne à la Cour de Rome sous Urbain VIII, ayant reçu l'ordre de découvrir les intrigues du Cardinal Antoine, apprit d'un ecclésiastique Romain que le seul moyen de parvenir à cela, étoit de faire sa cour à la maîtresse de ce Cardinal. L'Espagnol rejetta par fierté cette proposition,

& fut très-mal instruit des secrets qu'on l'avoit chargé de pénétrer. Un autre Ambassadeur de la même nation, chargé d'une négociation importante auprès de Charles II, Roi d'Angleterre, s'entretenoit un jour avec Milord * * *, homme tout dévoué à l'Espagne, sur les moyens qu'on pourroit prendre d'engager le Roi Charles à prendre ouvertement la défense des Pays-Bas contre la France; l'Anglois lui dit que de tous les moyens qui pouvoient conduire à ce but, il n'en connoissoit point de plus efficace que de faire agir la Duchesse de Portsmouth, maîtresse du Roi. L'Ambassadeur presque en colere, répondit avec une rodomontade digne de son pays: *Milord, j'aimerois mieux que le Roi mon Maître perdît la moitié de ses vastes Etats, que d'en sauver la plus petite portion par le crédit d'une Courtisanne.* Léti ajoute que M. Barillon, Ambassadeur de France, ne fut pas si délicat, & se servit très-avantageusement du crédit de cette Dame (a)

(a) Léti, *Ceremoniale Politico, part.* I. *lib.* I.



DE LA COLERE.

Par Mr. le Chevalier de JAUCOURT.

La colere eſt, ſuivant la définition de Locke, cette inquiétude ou ce déſordre de l'ame, que nous reſſentons après avoir reçu quelqu'injure, & qui eſt accompagnée d'un deſir preſſant de nous venger: paſſion qui nous jette hors de nous-mêmes, & qui cherchant le moyen de repouſſer le mal qui nous menace ou qui nous a déjà atteints, nous aveugle & nous fait courir à la vengeance: maîtreſſe impérieuſe & ingrate, qui récompenſe mal le ſervice qu'on lui a rendu, & qui vend chérement les pernicieux conſeils qu'elle donne.

Je parle ici de la colere couverte, durable, jointe à la haine: celle qui eſt ouverte, ingénue, ſemblable à un feu de paille, ſans mauvaiſe intention, eſt un ſimple effet de la pétulance du tempérament, qui peut quelquefois être louable, ou du moins qui ne ſeroit répréhenſible que par l'indiſcrétion ou le tort qui en réſulteroit. Mais cette vivacité eſt bien différente d'une violence, qui ſurmonte toute affection, nous enlace & nous entrave, pour me ſervir d'un terme expreſſif de Fau-

connerie. Telle étoit la colere de Coriolan, quand il vint ſe rendre à Tullus pour ſe venger de Rome, & acheter les effets de ſon reſſentiment aux dépens même de ſa vie.

Les cauſes qui produiſent ce déſordre, ſont une humeur atrabilaire, une foibleſſe, molleſſe, & maladie d'eſprit, une fauſſe délicateſſe, une ſenſibilité blâmable, l'amour-propre, l'amour des petites choſes, une vaine curioſité, la légéreté à croire, le chagrin d'être mépriſé & injurié; d'où vient que la colere de la femme eſt ſi vive & ſi pléniere; elle naît auſſi dans le refus de la violence du deſir.

Cette paſſion a ſouvent des effets lamentables, ſuivant la remarque de Charron: elle nous pouſſe à l'injuſtice; elle nous jette dans de grands maux par ſon inconſidération; elle nous fait dire & faire des choſes meſſéantes, honteuſes, indignes, quelquefois funeſtes & irréparables, dont s'enſuivent de cruels remords: l'hiſtoire ancienne & moderne n'en fourniſſent que trop d'exemples. Horace a bien raiſon de dire:

Qui non moderabitur iræ, &c.
Epiſt. II. lib. I. vers. 60 — 66.

Les remedes, dit Charron, dont je vais emprunter le langage, ſont pluſieurs & divers, deſquels l'eſprit doit être armé & bien muni, comme ceux qui crai-

gnent d'être assiégés; car après n'est pas tems. Ils se peuvent réduire à trois chefs : le premier est de couper chemin à la colere, & lui fermer toutes les avenues ; il faut donc se délivrer de toutes les causes & occasions de colere ci-devant énoncées : le second chef est de ceux qu'il faut employer lorsque les occasions de colere se présentent, qui sont 1°. arrêter & tenir son corps en point & en repos, sans mouvement & agitation ; 2°. dilation à croire & prendre résolution, donner loisir au jugement de considérer ; 3°. se craindre soi-même, recourir à de vrais amis, & mûrir nos coleres entre leurs discours ; 4°. y faire diversion par tout ce qui peut calmer, adoucir, égayer : le troisieme chef est aux belles considérations dont il faut abreuver & nourrir notre esprit de longue main, des actions funestes & mouvemens qui résultent de la colere, des avantages de la modération, de l'estime que nous devons porter à la sagesse, laquelle se montre principalement à se retenir & se commander.

Il ne faut pas cependant considérer la colere comme une passion toujours mauvaise de sa nature ; elle ne l'est pas, ni ne deshonore personne, pourvu que ses émotions soient proportionnées au sujet qu'on a de s'émouvoir. Par conséquent elle peut être légitime, quand elle n'est portée qu'à un certain point : mais d'un autre côté elle n'est jamais nécessaire ; on peut toujours, & c'est

même le plus sûr, soutenir dans les occasions sa dignité & ses droits, sans se courroucer. Si le desir de la vengeance, effet naturel de cette passion, s'y trouve joint; alors comme cet effet est vicieux par lui-même, il lâche la colere, & l'empêche de demeurer dans de justes bornes. Donner à la vengeance émanée de la colere la correction de l'offense, seroit corriger le vice par lui-même. „ La raison qui doit commander en nous, „ dit encore Charron, auteur admirable sur „ ce sujet, ne veut point de ces officiers-„ là, qui font de leur tête sans attendre son „ ordonnance; elle veut tout faire par com-„ pas, & pour ce, la violence ne lui est pas „ propre."

Ceux donc qui prétendent qu'un meurtre commis dans la colere ne doit pas proprement être mis au nombre des injustices punissables, n'ont pas une idée juste du droit naturel; car il est certain que l'injustice ne consiste essentiellement qu'à violer les droits d'autrui. Il n'importe qu'on le fasse par un mouvement de colere, par avarice, par sensualité, par ambition, &c. qui sont les sources d'où proviennent ordinairement les plus grandes injustices: c'est le propre au contraire de la justice de résister à toutes les tentations, par le seul motif de ne faire aucune brêche aux loix de la société humaine. Il est pourtant vrai que les actions auxquelles on est porté par la colere, sont moins odieuses que celles qui naissent

du desir des plaisirs, lequel n'est pas si brusque, & qui peut trouver plus facilement de quoi se satisfaire ailleurs sans injustice ; sur quoi Aristote remarque très-bien que la colere est plus naturelle que le desir des choses qui vont dans l'excès, & qui ne sont pas nécessaires.

Mais lorsque ce philosophe prétend que cette passion sert par fois d'armes à la vertu & à la vaillance, il se trompe beaucoup : quant à la vertu, cela n'est pas vrai ; & quant à la vaillance, on a répondu assez plaisamment qu'en tout cas c'est une arme de nouvel usage ; car, dit Montaigne : „ Nous remuons les „ autres armes, & celle-ci nous remue ; „ notre main ne la guide pas, c'est elle „ qui guide notre main ; nous ne la te„ nons pas."



REFLEXIONS

Sur l'opinion où l'on est que les Etudes Philosophiques nuisent à la Religion.

TAKIDDIN, auteur Mahométan, disoit que le Caliphe Almamon seroit infailliblement puni de Dieu, pour avoir troublé la dévotion des Musulmans, par l'introduction des études philosophiques. Cette pensée n'a rien de particulier: elle a paru dans tous les pays du monde & dans tous les siecles. Aujourd'hui même il y a encore une infinité de gens qui se plaignent de Descartes & des autres grands philosophes modernes, comme de la cause du mépris que tant de personnes témoignent pour la dévotion & pour les mysteres des Chrétiens. Cela pourroit donner lieu à une ample dissertation: je me bornerai à quelques courtes remarques.

J'observerai d'abord qu'on a toujours soupçonné les philosophes de n'avoir guere de religion. Les anciens Rhéteurs, après avoir dit qu'entre les propositions probables les unes étoient fondées sur ce qui arrivoit presque toujours, & les autres sur l'opinion commune, alléguoient d'abord ces deux exemples: *les meres aiment leurs enfans, les philosophes ne croient point qu'il y ait des Dieux.* Notre Takiddin n'eut pas livré à la justice divine le grand Almamon, ce protecteur des Sciences, cet introducteur des études philo-

sophiques, s'il n'eût réfléchi sur les dangereux effets de ces connoissances. Elles avoient jetté des doutes dans les esprits: bien des gens commençoient à ouvrir les yeux sur l'extravagance du Mahométisme; & delà le culte, la piété, la dévotion avoient souffert un prodigieux affoiblissement. Vous ne sauriez ôter de l'esprit d'une infinité de gens que Descartes & Gassendi croyoient aussi peu la réalité que les fables de la Grece. Vous n'auriez guere moins de peine à persuader aux Dévots de la Communion Romaine que les Sectateurs de ces deux grands Philosophes soient bons Catholiques: les Protestans eux-mêmes n'ont pas une meilleure opinion des dogmes du Cartésianisme. Généralement parlant on soupçonne d'irréligion les partisans de cette Philosophie, & l'on croit que ses principes ont ouvert la porte au Pyrrhonisme & à l'impiété.

Mais ce n'est pas seulement aux études de la philosophie qu'on impute l'irréligion: on attribue le même désordre à la culture des Belles-Lettres. On prétend que l'Athéisme n'a commencé à se faire voir en France que sous le regne de François I, & qu'il ne parut en Italie que quand les humanités y refleurirent. Telle est la destinée malheureuse de la condition de l'homme, que les lumieres qui le délivrent d'un mal le précipitent dans un autre. Chassez l'ignorance & la barbarie, vous faites tomber les superstitions & la sotte crédulité du peuple, si avantageuses à ses conducteurs, qui abu-

fent de fes libéralités pour fe plonger dans l'oifiveté & dans la débauche. Mais en éclairant les hommes fur ces défordres, vous leur infpirez l'envie d'examiner bien d'autres chofes: ils épluchent tout, & ils fubtilifent tant qu'ils ne trouvent rien qui contente leur miférable raifon.

Quoiqu'il en foit de la vérité de ces imputations, il n'y a point de prudence dans l'affectation qui regne un peu trop généralement de rendre fufpects d'impiété les Philofophes. Car quel fcandale ne feroit-ce pas, fi ce que difent quantité de Docteurs étoit vrai, que la foi ne fe trouve guere parmi les grands philofophes; que la dévotion eft principalement le partage du menu peuple; & que *ceux qui ont le plus examiné les caracteres de Divinité de l'Ecriture Sainte font ordinairement les moins pieux & les moins dévots* (*a*)? Il feroit bien plus édifiant d'enfeigner avec Plutarque (*b*) *que la philofophie eft le remede de l'impiété & de la fuperftition*; & avec Origene, *que fans la philofophie perfonne ne fauroit être véritablement pieux*. (*c*)

Le mélange de bien & de mal qui fe rencontre dans toutes les chofes humaines, fe voit ici d'une façon particuliere. Ainfi le même principe qui fert quelquefois con-

(*a*) Jurieu, cité par Saurin. *Examen de la Théologie, &c. pag.* 98.

(*b*) Voyez fon Traité: *De Ife & Ofiride, p. m.* 378.

(*c*) *S. Greg. in Panegyr.*

tre le mensonge, rend aussi quelquefois de mauvais offices à la vérité.

Il n'y a point de gens qui puissent se donner plus de carriere en fait de maximes impies & libertines, que ceux qui composent des pieces de Théâtre. Car si l'on vouloit leur faire un crime de certaines licences qu'ils prennent, ils peuvent répondre qu'ils ne font que prêter à des prophanes, ou à des personnes dépitées contre leur fortune, les discours que le vraisemblable exige. Il est bien certain qu'il seroit injuste d'imputer à l'auteur d'une Tragédie tous les sentimens qu'il étale : mais il y a des affectations qui découvrent ce qu'on doit mettre sur son compte ; & quelque chose qu'on allegue en faveur des Poëtes, on peut justement interdire le Théâtre à certaines pieces, soit que l'auteur y débite, soit qu'il n'y débite pas ses sentimens. Cyrano de Bergerac répandit dans son Agrippine quelques impiétés qui la firent proscrire.

Ce que l'on dit de l'artillerie, qu'elle est la derniére raison des Rois, *ratio ultima Regum*, se peut appliquer aux supplices dont on punit les hérétiques. Le feu, les gibets, sont la derniere raison des Théologiens, leur plus puissant argument, leur *Achille* (*a*). On ne peut nier que la crainte de ces supplices n'ait beaucoup de force pour imposer.

(*a*) C'est le nom qu'on a donné dans les Ecoles aux argumens qu'on croit sans replique.

ſilence aux novateurs, & pour maintenir extérieurement l'unité de communion: mais il va du dogme qui autoriſe cette pratique, comme de l'invention des bombes, des carcaſſes, & des autres machines de guerre; ceux qui s'en ſervent les premiers en tirent de grands avantages, & pendant qu'ils ſont les plus forts cela va le mieux du monde, mais bien-tôt après on tourne contr'eux les mêmes machines, & quand ils ſont les plus foibles, on les accable de leurs propres inventions.

C'eſt une plainte preſque générale que la Philoſophie fait tort à la Théologie: mais d'une autre part il eſt certain que la Théologie incommode ſouvent la Philoſophie. Ce ſont deux facultés qui ne s'accorderoient guere ſur le réglement des limites, ſi la voie de l'autorité, toujours dans les intérêts de la premiere, n'y mettoit bon ordre.



PROJET

De Réforme dans les Troupes Célestes.

Il feroit à souhaiter qu'on laissât faire à plusieurs habiles gens ce que le Docteur Launoi entreprit dans le dernier siecle, c'est-à-dire qu'on leur permît de chasser du calendrier tous les saints intrus. Les faux saints ne se sont pas moins multipliés que les faux nobles : de sorte que, comme les princes font faire de temps en temps des recherches contre ceux qui usurpent la qualité de gentilhomme, afin de les remettre à la condition roturiere, il faudroit aussi que le Clergé nommât des commissaires aussi rigides que Boisseau (*a*), pour examiner les titres & les lettres de sainteté. Si les troupes de l'Eglise triomphante passoient en revûe devant de bons commissaires, on y trouveroit beaucoup de passe-volans, non pas parmi les soldats, mais parmi les hauts officiers, je veux dire parmi les saints qu'on invoque. Le Calendrier a plus besoin de réforme à cet égard, que par rapport à la précession des équinoxes ; & au lieu qu'un simple retranchement de dix jours a suffi pour cette derniere réformation, il faudroit, pour faire l'autre, retrancher par centaines & par milliers. Il y a longtemps que l'année ne peut plus fournir

(*a*) Boisseau fut chargé de la recherche des faux nobles, & s'en acquitta avec sévérité.

un jour à chaque canonisé: il faut entasser plusieurs saints les uns sur les autres dans les mêmes places, & c'est à présent qu'on peut dire avec Juvenal:

Nec turba deorum
Talis ut est hodie, contentaque Sydera paucis
Numinibus, miserum urgebant Atlanta minori pondere.

Combien trouveroit-on de Sénateurs *visio creati* dans la cour céleste, si l'on y procédoit rigoureusement? Voyez à combien de volumes montent déjà les *Acta Sanctorum!* On peut leur appliquer un distique Latin très-connu (*a*): ce qui soit dit sans préjudice de l'estime que l'on a pour leurs doctes compilateurs. Il faut même dire en leur honneur qu'ils rejettent beaucoup de fables, & que leur sincérité les expose tous les jours aux plaintes des bigots & même aux disgraces de l'Inquisition. Voyez la Réponse du P. Papebroek à l'*Exhibitio errorum* d'un Carme qui se nomme Sébastien de S. Paul. Vous y trouverez que ce Jésuite a chassé du Calendrier plusieurs intrus, & qu'il l'a fait par des raisons très-solides. Ces intrus ne sont pas des saints modernes: ils sont de très vieille date. Le Cardinal Bessarion voyant faire à Rome l'Apothéose de certaines gens dont la vie lui avoit paru mauvaise, s'écria

(*a*) *Scripta giganteæ æquorum sub pondere moli, Tristior Encelado Bibliopola gemit.*

que *les nouveaux saints le faisoient douter des vieux*. Mais on peut dire qu'il y a infiniment plus de certitude dans les saints modernes que dans plusieurs des anciens. On ne peut douter que les saints de nouvelle création n'ayent vécu sur la terre, & l'on a presque des preuves démonstratives que beaucoup d'anciens canonisés n'ont jamais existé. Un homme d'esprit disoit dans une bonne compagnie, que s'il falloit recourir à l'intercession des saints, il choisiroit plutôt les nouveaux venus, un Capistron, par exemple, ou un Thomas de Villeneuve, qu'une sainte Catherine, ou un saint Alexis.

Un chanoine de Passau, bon prédicateur & professeur en Théologie au XVe siecle, a dit dans l'un de ses sermons, que quand même il y auroit autant de fêtes que de minutes dans l'année, elles ne suffiroient pas à donner à chaque saint une place. Durand, Evêque de Mende, a observé que plus de cinq mille saints concourent à chaque jour. L'auteur protestant (*a*) qui m'apprend ces deux particularités, remarque que la fête de tous les saints ne fut établie que pour suppléer au trop petit nombre des jours de l'année, & pour prévenir le ressentiment des saints qui n'auroient reçu aucun honneur. Ceux qui aiment à faire des paralleles satyriques, pourront se souvenir ici de la précaution des Athéniens qui

(*a*) Michaël Renigerus *de Pii V. & Greg. X. furoribus*. . . Cap. XIII.

consacrerent un autel aux Dieux inconnus, parce qu'ils craignirent de tomber dans la disgrace de quelque Divinité vindicative dont on auroit négligé le culte: ils croyoient y avoir été attrapés tout fraîchement; de sorte que pour jouer au plus sûr, ils voulurent rendre leurs hommages aux Divinités mêmes qui leur étoient inconnues. C'étoit le moyen de n'oublier aucun Dieu.

Ceux qui sont sur le trône, ont plus besoin que les autres du secours du tempérament pour devenir Saints. S'ils n'ont point reçu de la nature un esprit simple, doux, benin, humble, ils conçoivent des passions qui les engagent à une conduite peu conforme à la perfection Chrétienne; mais avec les qualités, que j'ai marquées, ils se laissent conduire comme des moutons par leurs directeurs spirituels; & ce sont de grandes avances pour leur obtenir un jour à la Cour de Rome la béatification & ce qui s'ensuit. Je ne prétends pas exclure les exceptions que l'on trouvera nécessaires.

DU CONCUBINAGE.

Par Mr. BOUCHER D'ARGIS.

Le terme de *Concubinage* a deux significations différentes ; il signifie quelquefois une espece de mariage moins solemnel, qui avoit lieu chez les anciens, & qui se pratique encore en quelques pays ; parmi nous il signifie ordinairement le commerce charnel d'un homme & d'une femme libres, c'est-à-dire, qui ne sont point mariés ensemble ni avec un autre.

Si nous remontons au premier âge du monde, nous voyons quelques-uns des patriarches qui avoient en même tems plusieurs femmes. Le premier qui en usa de la sorte fut Lamech, fils de Mathusael, (c'étoit la cinquieme génération de l'homme.) Lamech eut deux femmes, nommées *Ada* & *Sella*, qui sont également qualifiées *uxores*.

Il paroît que les descendans de Seth en userent autrement ; qu'ils avoient plusieurs femmes à la fois, mais que toutes n'avoient pas le titre *d'épouses ;* car il est dit dans la Genese, *acceperunt sibi uxores, ex omnibus quas elegerant* : ce qui attira la colere de Dieu sur l'homme qui étoit charnel, dit l'Ecriture.

Depuis Noë jusqu'à Abraham, on ne voit point que la pluralité de femmes fût usitée : mais Sara ayant été longtems stérile, (ce qui

étoit alors un opprobre pour une femme,) excita son mari à connoître sa servante Agar, dans l'espérance qu'elle auroit d'elle des enfans. Agar ne devint pas pour cela l'épouse d'Abraham, elle resta toujours soumise à Sara comme sa servante; & lorsque Sara eut mis au monde Isaac, Agar & son fils Ismaël furent chassés de la maison d'Abraham à la sollicitation de Sara, disant que le fils de la servante n'hériteroit pas avec Isaac.

Dans le même tems il étoit commun chez les autres nations d'avoir des concubines: en effet on voit que Sara, femme d'Abraham, fut enlevée pour Pharaon, roi d'Egypte, & quelque tems après pour Abimelech, roi de Gerar. Mais il paroît aussi qu'il étoit dès lors défendu de prendre pour concubine la femme d'autrui; car il ne fut point attenté à l'honneur de Sara, parce que l'on connut qu'elle étoit femme d'Abraham.

Jacob fut le premier des patriarches qui eut à la fois deux femmes & deux concubines, qui étoient servantes de ses deux femmes. Il eut des unes & des autres plusieurs enfans, qui furent tous traités également.

Esaü, son frere, eut à la fois trois femmes d'égale condition: Eliphas, l'un de ses fils, eut une concubine, c'est ainsi qu'elle est qualifiée; il n'est pas dit que ce fût la servante de sa femme.

Le concubinage fut depuis commun chez

les Hébreux & les Juifs : il y eut diverses loix faites à ce sujet.

Il est dit au *Chapitre xjx. du Lévitique*, que si un homme a commercé avec l'esclave d'autrui, si elle n'est pas préalablement rachetée, quoiqu'elle fût noble, tous deux seront fustigés, parce que cette esclave n'étoit pas libre; que pour ce délit l'homme offrira à la porte du tabernacle un bélier.

Le Chapitre suivant contient des peines contre l'adultere & contre la débauche commis avec des parentes ou alliées.

On distinguoit dès-lors les concubines des femmes livrées à une prostitution publique.

Le concubinage fut toléré chez les Juifs à cause de leur endurcissement: mais il y eût toujours une distinction entre les femmes qui avoient le titre d'épouses légitimes, & les concubines; quoi qu'alors le concubinage fût une espece de mariage moins solemnel, qui avoit ses loix particulieres.

Salomon eut jusqu'à sept cents femmes & trois cents concubines. Les premieres, quoiqu'en nombre excessif, avoient toutes le titre de *reines*; au lieu que les concubines ne participoient point à cet honneur.

On vit quelque chose de semblable chez les Perses; Darius, outre la reine son épouse, avoit jusqu'à 365 concubines, dont il se faisoit suivre à l'armée.

Cette coutume a continué dans tout l'Orient. L'Empereur de la Chine a dans son palais jusqu'à deux ou trois mille concubi-

nès: le Sophi de Perſe & le Grand-Seigneur en ont auſſi un très-grand nombre.

Les Grecs en uſerent de même que les Perſes. Alexandre, roi de Macédoine, avoit pluſieurs concubines dont il céda la plus belle & celle qu'il chériſſoit le plus, à Apelle qui en étoit devenu amoureux.

Nous paſſons rapidement ſur tous ces tems éloignés, pour venir à ce qui ſe pratiquoit chez les Romains, dont les loix font encore partie de nos uſages.

On diſtinguoit chez les Romains deux ſortes de mariages légitimes, & deux ſortes de concubinages.

Le mariage le plus honnête étoit celui qui ſe faiſoit ſolemnellement & avec beaucoup de cérémonies. La femme qui étoit ainſi mariée, étoit nommée *uxor*, *juſta uxor*, *conjux*.

L'autre ſorte de mariage ſe contractoit ſans autre formalité que d'avoir eu pendant un an entier une femme dans ſa maiſon; ce que l'on appelloit *uxorem uſu capere*: la femme ainſi mariée, s'appelloit *uxor tantum* ou *matrona*.

Le concubinage étoit alors tellement autoriſé, qu'on le conſidéroit comme une troiſieme eſpece de mariage, qu'on appelloit *injuſtæ nuptiæ*.

Mais ce concubinage étoit de deux ſortes: l'un, nommé *injuſtæ nuptiæ & legitimæ*, c'étoit la liaiſon que l'on avoit avec des concubines, Romaines de naiſſance, qui n'étoient ni ſœurs, ni meres, ni filles de celui avec

qui elles habitoient, & qui n'étoient point de condition servile.

L'autre espece de concubinage, appellée *injusta nuptiæ* & *illegitimæ*, s'entendoit de ceux qui habitoient avec des concubines incestueuses, étrangeres ou esclaves.

Numa Pompilius fit une loi qui défendoit à la concubine, soit d'un garçon soit d'un homme marié, de contracter un mariage solemnel, & d'approcher de l'autel de Junon, qu'elle n'eût auparavant coupé les cheveux & immolé une jeune brebis. Cette concubine y est désignée par le terme de *pellex*, par lequel on entendoit une femme qui n'étant point mariée, vivoit néanmoins avec un homme comme si elle l'étoit. Il signifioit, comme on voit, également une concubine simple & une concubine adultere. On se servoit encore de ce terme sous Jules-César & sous Auguste, tems auquel on commença à substituer le mot *concubina* à l'ancien terme *pellex*.

Ainsi suivant l'ancien Droit, le concubinage étoit permis à Rome à ceux qui restoient dans le célibat, ou qui ayant été mariés ne vouloient pas contracter un second mariage, par considération pour leurs enfans du premier lit. Mais depuis que la loi des douze tables & autres loix postérieures eurent réglé les conditions pour les mariages, il fut ordonné que l'on ne pourroit prendre pour concubines, que des filles que l'on ne pouvoit pas prendre pour femmes à cause de la disproportion de condition, comme des fil-

les de condition servile, ou celles qui n'avoient point de dot, & qui n'étoient pas les unes ni les autres destinées à contracter alliance avec les honnêtes citoyens.

Ainsi les filles ou femmes de condition libre, appellées *ingenuæ*, ne pouvoient pas être prises pour concubines; cela passoit pour un viol; & il étoit défendu d'habiter avec elles sur un autre pié que sur celui d'épouses, à moins qu'elles n'eussent dégénéré en exerçant des métiers bas & honteux, auquel cas il étoit permis de les prendre pour concubines.

On voit par-là que le concubinage n'étoit pas absolument déshonorant chez les Romains. Les concubines, à la vérité, ne jouissoient pas des effets civils par rapport aux droits des femmes mariées; mais elles ne différoient des épouses que pour la dignité de leur état & pour l'habillement: du reste elles étoient *loco uxoris*. On les appelloit *semi-conjuges*, & le concubinage *semi-matrimonium*. Le concubinage secret n'étoit pas permis par les loix Romaines; & le nom de concubine, quand le concubinage étoit public, étoit un titre honnête, & bien différent de celui de maîtresse, que l'on appelloit *Scortum*.

Jules-César avoit permis à chacun d'épouser autant de femmes qu'il jugeroit à-propos, & Valentinien permit d'en épouser deux; mais il n'étoit pas permis d'avoir plusieurs concubines à la fois: celle qui étoit de condition libre ne devenoit pas es-

esclave lorsque son maître la prenoit pour concubine; au contraire, celle qui étoit esclave devenoit libre. La concubine pouvoit être accusée d'adultere. Le fils ne pouvoit pas épouser la concubine de son pere.

Suivant l'ancien Droit Romain, il étoit permis de donner à sa concubine; elle ne pouvoit cependant être instituée héritiere universelle, mais seulement pour une demi-once, qui faisoit une vingt-quatrieme du total. On permit ensuite de donner trois onces, tant pour la mere que pour les enfans; ce qui fut étendu jusqu'à six onces: & on leur accorda deux onces *ab intestat*, dont la mere auroit une portion virile, le tout dans le cas où il n'y auroit ni enfans ni femme légitimes.

Les enfans procréés des concubines n'étoient pas soumis à la puissance paternelle, & n'étoient ni légitimes ni héritiers de leur pere, si ce n'est dans le cas où il n'avoit point d'autres enfans légitimes: ils ne portoient pas le nom de leur pere; mais on ne les traitoit pas de *Spurii*, comme ceux qui étoient les fruits de la débauche: ils portoient publiquement le nom de leur mere & le surnom de leur pere; & quoiqu'ils ne fussent point de la famille paternelle, leur état n'étoit point honteux, & ils n'étoient point privés du commerce des autres citoyens.

Le concubinage, tel qu'on vient de l'expliquer, fut longtems autorisé chez les Romains; on ne sait pas bien certainement

par

par qui il fut aboli ; les uns disent que ce fut Constantin le grand, d'autres que ce fut l'Empereur Léon ; tous deux en effet eurent part à ce changement.

Constantin le grand commença à restreindre indirectement cet usage, en ordonnant aux citoyens d'épouser les filles qu'ils auroient eues auparavant pour concubines ; & que ceux qui ne voudroient pas se conformer à cette ordonnance, ne pourroient avantager leurs concubines, ni les enfans naturels qu'ils auroient eu d'elles.

Valentinien adoucit cette défense, & permit de laisser quelque chose aux enfans naturels.

Ceux qui épouserent leurs concubines suivant l'ordonnance de Constantin, légitimerent par ce moyen leurs enfans, comme l'Empereur leur en avoit accordé le privilege.

Justinien donna le même effet au mariage subséquent ; mais le concubinage n'étoit point encore aboli de son tems : on l'appelloit encore *licita consuetudo*, & il étoit permis à chacun d'avoir une concubine.

Ce fut l'Empereur Léon qui défendit absolument le concubinage par sa *Novelle* 91, laquelle ne fut observée que dans l'Empire d'Orient. Dans l'Occident, le concubinage continua d'être fréquent chez les Lombards & les Germains ; il fut même long-tems en usage en France.

Le concubinage est encore usité en quelques pays où il s'appelle *demi-mariage*, ou

mariage de la main gauche, *mariage à la Morganatique*: ces sortes de mariages sont communs en Allemagne, dans les pays où l'on suit la confession d'Augsbourg.

Suivant le droit canon, le concubinage, & même la simple fornication, sont expressément défendus: *Hæc est voluntas Domini*, dit S. Paul aux Thessaloniciens, *ut abstineatis a fornicatione*; & S. Augustin, distinct. 24. *Fornicari vobis non licet, sufficiant vobis uxores; & si non habetis uxores, tamen non licet vobis habere concubines*. Ducange observe que suivant plusieurs Epitres des Papes, les concubines paroissent avoir été autrefois tolérées; mais cela se doit entendre des mariages, lesquels, quoique moins solemnels, ne laissoient pas d'être légitimes. C'est aussi dans le même sens que l'on doit prendre le dix-septieme canon du premier Concile de Tolede, qui porte que celui qui avec une femme fidele a une concubine, est excommunié; mais que si la concubine lui tient lieu d'épouse, de sorte qu'il n'ait qu'une seule femme à titre d'épouse ou concubine, à son choix, il ne sera point rejetté de la communion. Quelques auteurs prétendent qu'il en étoit de même des concubines de Clovis, de Théodoric & de Charlemagne; que c'étoient des femmes épousées moins solemnellement, & non pas des maîtresses.

Comme les ecclésiastiques doivent donner aux autres l'exemple de la pureté des mœurs, le concubinage est encore plus scandaleux chez eux que dans les laïcs. Cela arrivoit

peu dans les premiers siecles de l'Eglise: les prêtres étoient long-tems éprouvés avant l'ordination; les clercs inférieurs étoient la plupart mariés.

Mais dans le dixieme siécle le concubinage étoit si commun & si public, même chez les prêtres, qu'on le regardoit presque comme permis, ou au moins toléré.

Dans la suite on fit plusieurs loix pour réprimer ce désordre. Il fut défendu au peuple d'entendre la messe d'un prêtre concubinaire; & on ordonna que les prêtres qui seroient convaincus de ce crime, seroient déposés.

Le Concile Provincial de Cologne, tenu en 1260, dénote pourtant que le concubinage étoit encore commun parmi les clercs.

Cet abus regnoit pareillement encore parmi ceux d'Espagne, suivant le Concile de Valladolid, tenu en 1322, qui prononce des peines plus grieves contre ceux dont les concubines n'étoient pas chrétiennes.

Le mal continuant toujours, la rigueur des peines s'est adoucie.

Suivant le Concile de Bâle, les clercs concubinaires doivent d'abord être privés pendant trois mois des fruits de leurs bénéfices; après lequel tems ils doivent être privés des bénéfices mêmes, s'ils ne quittent leurs concubines; & en cas de rechûte, ils doivent être déclarés incapables de tous offices & bénéfices ecclésiastiques pour toujours.

Ce décret du Concile de Bâle fut adopté par la Pragmatique Sanction, & ensuite compris dans le Concordat.

Le Concile de Trente a encore adouci la peine des clercs concubinaires : après une premiere monition, ils sont seulement privés de la troisieme partie des fruits; après la seconde, ils perdent la totalité des fruits, & sont suspendus de toutes fonctions; après la troisieme, ils sont privés de tous leurs bénéfices & offices ecclésiastiques, & déclarés incapables d'en posséder aucun; en cas de rechûte, ils encourent l'excommunication.

En France le concubinage est aussi regardé comme une débauche contraire à la pureté du Christianisme, aux bonnes mœurs, non-seulement par rapport aux clercs, mais aussi pour les laïcs : c'est un délit contraire à l'intérêt de l'Etat. *Reipublicæ enim interest legitima sobole repleri civitatem.*

Si les ordonnances n'ont point prononcé directement de peine contre ceux qui vivent en concubinage, c'est que ces sortes de conjonctions illicites sont le plus souvent cachées, & que le ministere public n'a pas coutume d'agir pour réprimer la débauche, à moins qu'elle n'occasionne un scandale public.

Mais les loix Françoises réprouvent toutes donations faites entre concubinaires : la disposition des coutumes de Tours, *art.* 246. Anjou, 342. Maine, 354. Grand-Perche, *art.* 100. Lodunois. *chap. XXV. art.* 10. Cambrai, *tit. III. art.* 7. celle de Normandie, *art.* 437 *&* 438, défend même de donner aux bâtards.

La coutume de Paris n'en parle pas : mais *l'article* 282 défendant aux mari & femme de s'avantager, à plus forte raison ne permet-elle pas de le faire entre concubinaires, qui

ſont moins favoriſés, & entre leſquels la ſéduction eſt encore plus à craindre.

L'ordonnance du mois de Janvier 1629, *art.* 132. défend toutes donations entre concubinaires.

Conformément à cette ordonnance, toutes donations de cette nature faites entre vifs ou par teſtament, ſont nulles, ou du moins réductibles à de ſimples alimens; car on peut donner des alimens à une concubine & aux enfans naturels. On accorde même quelquefois, outre les alimens, quelques dommages & intérêts à la concubine, eu égard aux circonſtances: par exemple, ſi la fille qui a été ſéduite eſt jeune, de bonne famille, & que ſa conduite ſoit d'ailleurs ſans reproche; ſi le garçon eſt plus âgé qu'elle, & qu'il ſoit riche, &c.

Ce que le mari donne à ſa concubine, ne doit pas ſe prendre ſur la maſſe de la communauté; mais ſur la part du mari ſeulement, ou ſur ſes autres biens; ou ſi cela eſt pris ſur la maſſe de la communauté, il eſt dû récompenſe pour moitié à la femme.

Si la concubine donataire eſt une femme mariée ou une fille livrée à une débauche publique, la donation en ce cas ne doit avoir aucun effet; il n'eſt dû ni alimens ni dommages & intérêts.

Les reconnoiſſances faites au profit des concubinaires ſont nulles, auſſi-bien que les donations; parce que de telles reconnoiſſances ſont toujours réputées ſimulées, & que *qui non poteſt dare non poteſt confiteri.*

RECHERCHES PHILOSOPHIQUES & HISTORIQUES SUR LA FORTUNE.

§. I. *Sentimens divers sur le pouvoir de la Fortune.*

On peut dire qu'il n'y a rien de mieux établi dans les livres des anciens que cette hypothese: savoir, que l'industrie & la prudence de l'homme ont moins de part aux événemens, que son bonheur ou son malheur, c'est-à-dire que le concours imprévu & un certain enchaînement de circonstances, très-indépendans de notre pouvoir. Quand Quinte-Curce ne diroit pas formellement que les conquêtes d'Alexandre furent moins l'ouvrage de la valeur, que l'ouvrage de la fortune, sa narration toute seule le diroit assez. Un autre Ecrivain (Cornelius Nepos) assure que, dans le partage de la gloire militaire, la portion de la fortune est la plus grande. Je pourrois citer ce que Tite-Live, Diodore de Sicile, & d'autres Historiens ont dit touchant l'empire absolu de cette puissance aveugle: je pourrois join-

dre à ces autorités le témoignage des orateurs & des poëtes: mais le sentiment des princes est ici d'un plus grand poids. Contentons-nous donc de rapporter une réponse du jeune Denis. „ Pourquoi, lui disoit Philippe, „ Roi de Macédoine, pourquoi n'avez-vous „ pas sçu vous maintenir sur le trône que „ votre pere vous avoit laissé?.. Ne vous „ en étonnez pas, répondit Denis, car mon „ pere qui m'avoit laissé tous ses autres „ biens, ne m'a pas laissé sa fortune qui les „ lui avoit fait acquérir."

Nonobstant toutes ces autorités, il est pourtant vrai de dire que de bons auteurs ont soutenu que chacun est l'artisan de sa fortune, & qu'on est heureux ou malheureux selon qu'on agit prudemment ou imprudemment. Plaute a débité que le Sage se fait lui-même sa fortune;

Nam sapiens quidem pol ipse fingit fortunam sibi.

Cornelius Nepos qui, dans la vie de Thrasibule, étend fort loin le pouvoir de la fatalité, reconnoît ailleurs avec Plaute, que son empire est subordonné à la sagesse de l'homme. Mais que penserons-nous de Juvenal, qui, après avoir tant prôné dans sa VIIe. Satyre, la toute-puissance de l'étoile, dit dans la Xe. que tout dépend de la prudence:

Nullum numen habes, si sit prudentia: nos te
Nos facimus, fortuna, Deam, cœloque locamus.

Régnier embrasse la même opinion dans une de ses satyres:

Nous sommes du bonheur de nous-mêmes artisans,
Et fabriquons nos jours ou fâcheux ou plaisans;
La fortune est à nous & n'est mauvaise ou bonne,
Que selon qu'on la forme, ou bien qu'on se la donne.

Un Auteur moderne est encore du même avis & soutient que notre bonne & mauvaise fortune dépend de notre conduite (Cailliere, *de la fortune des gens de qualité*).

Ce n'est donc pas un sentiment général qu'il y ait un je ne sais quoi qui favorise ou qui traverse certaines personnes, sans égard à leurs qualités bonnes ou mauvaises, & aux moyens qu'elles choisissent pour parvenir à leurs fins. Mais il faut avouer que le plus grand nombre des suffrages est pour l'affirmative. Or, comme le grand nombre des approbateurs n'est pas une marque de la vérité d'un sentiment, je voudrois bien qu'un habile homme examinât un peu à fond cette matiere, & discutât sérieusement ce qui peut se dire pour & contre. J'espere qu'il se trouvera des gens qui en-

treprendront cette tâche; en attendant, je ferai là-dessus quelques réflexions & quelques recherches.

§. II. *Idée que quelques Païens se formoient de la Fortune.*

Il ne faut pas croire que les païens se représentassent la fortune, comme un être qui distribuât les biens & les maux sans savoir ce qu'il faisoit: ils l'appelloient aveugle, je le confesse: mais ce n'étoit pas pour lui ôter absolument toute connoissance; c'étoit seulement pour signifier qu'elle n'agissoit pas avec un juste discernement. C'est ainsi que nous disons qu'un prince est aveugle dans la distribution de ses graces, lorsqu'il les donne & les ôte par un pur caprice & sans se régler sur les qualités des sujets: nous ne prétendons pas dire qu'il fait du bien & du mal à tels & à tels, sans savoir qu'il leur donne ou qu'il leur ôte telle & telle charge; nous voulons seulement dire qu'il ne se gouverne pas selon les regles de la raison & de la justice, & qu'il se détermine témérairement par l'instinct de ses passions inconstantes. Voilà l'idée que les païens se formoient de la fortune. Ils étoient tous persuadés, si l'on en excepte un petit nombre de philosophes, que la Nature Divine étoit une espece d'être divisé en plusieurs individus. Ils attribuoient à chaque Dieu beaucoup de pouvoir, mais ils ne l'exemptoient pas des imperfections de notre nature; ils le croyoient

fusceptible de jalousie & de colere, littéralement parlant; ils ne craignoient point d'écrire dans les ouvrages les plus férieux, qu'une maligne & fecrete envie des Divinités s'étoit oppofée à leur bonheur. En particulier, ils attribuoient au Dieu qu'ils nommoient *fortune*, une conduite volage, téméraire, capricieufe au fouverain point: c'eft pour cela qu'ils lui bâtiffoient une infinité de temples, & qu'ils l'honoroient d'un culte diftingué: ils cherchoient à prévenir les mauvais effets de fes boutades; ils ne croyoient donc pas qu'elle fût fans yeux, fans oreilles, & fans difcernement.

§. III. *Idée que les Chrétiens ont de la Fortune.*

Ma feconde réflexion eft que fous l'Evangile nous attribuons aux biens terreftres tous les défauts qu'on attribuoit, fous le Paganifme, à la Divinité de la fortune. Nous difons que la poffeffion de ces biens n'eft pas une marque de mérite; qu'elle eft caduque & périffable, qu'elle trompe ceux qui s'y fient, &c.

Il eft aifé de marquer la fource de cette diverfité de langage. Les Chrétiens ne reconnoiffent qu'un Dieu, & ils entendent par ce mot une nature fouverainement parfaite, qui gouverne toutes chofes, & qui difpenfe tous les événemens: mais les païens prodiguoient le nom de Dieu à une infinité d'Etres bornés, imparfaits, pleins de défauts

& de honteuses passions ; c'est pourquoi ils ne faisoient point scrupule de les rendre responsables des irrégularités de la vie humaine, quand ils n'en trouvoient point la cause dans les actions libres de l'homme. Les Chrétiens, au contraire, transportent sur la créature tout ce qu'ils trouvent d'infirme dans l'univers ; ils rejettent sur les qualités du bienfait, ce qui étoit mis par les païens sur le compte du bienfaiteur.

§. IV. *Il est certain qu'il y a des gens heureux & malheureux.*

Je dis en troisieme lieu qu'on ne peut guere nier qu'il n'y ait des gens heureux & des gens malheureux, c'est-à-dire selon le langage populaire, qu'il n'y ait des gens que la fortune traverse de mille façons dans le cours de leurs affaires, pendant qu'elle applanit le chemin à d'autres, & qu'elle prend soin de leur ménager cent favorables dispositions. Le commerce, le jeu, la cour ont toujours fourni des exemples de ces deux choses : mais il n'y a rien où elles se montrent aussi manifestement que dans le métier des armes. C'est-là que la fortune domine plus qu'ailleurs. Timoléon, Alexandre, Sylla, César, & plusieurs autres anciens guerriers l'ont reconnu de la maniere la plus authentique : les modernes le reconnoissent aussi, soit dans leurs mémoires, soit dans leurs conversations. J'ai ouï raconter à une personne de qualité, que le Connétable Vran-

gel lui avoit dit qu'il n'y a rien de plus téméraire que de hasarder une bataille, vu qu'on peut la perdre par mille cas imprévus, lors même qu'on a exactement pris les mesures que la prudence la plus consommée peut suggérer. Girard, historien du Duc d'Epernon, fait voir dans la longue vie de ce fameux favori, tant d'événemens heureux & indépendans de la précaution, qu'il n'est presque pas possible d'y méconnoître la vérité de l'opinion populaire touchant la fortune de certaines gens. Après cela, dit l'historien, il ne faut pas trouver étrange, si ce Duc dans les malheurs qu'il ressentit dans sa vieillesse, ne se plaignit jamais de la fortune. Au contraire, quelques-uns de ses amis l'ayant une fois mis sur ce discours, il leur disoit qu'il seroit bien ingrat des bienfaits de la fortune qui l'avoit constamment favorisé durant plus de soixante ans, s'il étoit mécontent de ce qu'elle se retiroit de lui pour le peu de temps qui lui restoit à vivre: qu'il ne s'étoit guere vu de fortune d'une vie toute entiere, non pas même d'une vie beaucoup plus courte que la sienne; & que dans l'inconstance des choses humaines, ce n'étoit pas un petit avantage d'avoir été réservé à éprouver ces disgraces en un temps, où il n'étoit presque plus capable de goûter les prospérités.

§. V. *Ce qu'on nomme Bonheur, ne dépend pas toujours de la Prudence.*

Ma quatrieme réflexion est qu'il semble très-faux que ce qu'on nomme *bonheur* ne dépende que de la prudence, & que ce qu'on nomme *malheur* ne dépende que de l'imprudence. J'avoue ingénuement que la prétention de l'Auteur (Mr. de Cailliere) que j'ai cité plus haut, ne me paroît pas assez bien fondée. Il est faux qu'un joueur qui gagne, joue toujours mieux que celui qui perd. Il est faux qu'un marchand qui s'enrichit, surpasse toujours dans l'intelligence du négoce, dans l'industrie & dans la circonspection, les marchands qui ne s'enrichissent pas. Personne n'ignore que dans les jeux, même d'adresse, il regne je ne sais quoi qui contribue beaucoup plus au gain ou à la perte, que ce qui dépend de l'habileté. Il y a des jours où un homme gagne : ce n'est pas qu'il joue avec plus d'attention, ou avec des gens moins habiles ; c'est que la fortune lui rit : un autre jour il éprouve tout le contraire, & souvent la fortune change dans la même séance. On voit des joueurs expérimentés qui dès qu'une partie commence, sentent fort bien s'ils seront heureux ou malheureux : les plus sages se retirent alors, ou diminuent leur jeu : ce n'est pas qu'ils se défient de leur adresse & de leur capacité ; mais ils se défient de ce qui ne dépend pas de leurs lumieres.

Ce je ne sais quoi ne regne pas si visi-

blement dans le commerce: il eſt néanmoins certain que des perſonnes de peu d'eſprit & de peu de jugement, font quelquefois un gain immenſe dans des entrepriſes où un homme plus fin & plus expérimenté n'eût pas voulu s'engager. On peut dire en général, que les plus riches négocians ne ſont pas plus laborieux ni plus habiles que pluſieurs autres dont les biens ſont médiocres. Ceux-ci ſont donc moins favoriſés de la fortune que les premiers: il y a donc un bonheur & un malheur dans la vie humaine, indépendamment de la prudence & de l'imprudence.

Je ne crois pas que l'Auteur dont j'examine le ſentiment, ait prétendu nier cela, quant au jeu & quant au commerce; il n'avoit en vue que la fortune que les gens de qualité peuvent faire au ſervice de leur prince. Au reſte, s'il n'avoit eu d'autre but que de leur conſeiller de choiſir toujours le parti de la prudence, je n'aurois rien à dire contre ſon ſentiment. Mais il va beaucoup plus loin: il veut que ceux qui s'avancent en ſoient redevables à la ſageſſe de leur conduite; & que ceux qui ne font point fortune, doivent imputer cela à leur imprudence. C'eſt ce que je ne crois pas. Je conſens qu'il nomme ſage conduite tout ce que l'on fait conformément aux circonſtances où l'on ſe trouve; comme d'être hableur, débauché, étourdi, dans une cour corrompue ou mal réglée. Je conſens qu'il nomme imprudence tout ce que l'on fait d'oppoſé à ces circon-

ftances; comme d'être honnête homme dans une cour où les fripons seuls peuvent faire fortune. Mais cela n'empêche pas de soutenir que l'élévation & la chûte des grands ne sont pas pour l'ordinaire le pur ouvrage de la prudence & de l'imprudence. Le hazard, les cas imprévus, & ce qu'on appelle *fortune*, y ont bonne part. Des occurrences que l'on n'a ni préparées ni pressenties, ouvrent le chemin, y font marcher à grands pas. Un caprice, une jalousie qu'on n'a pu prévoir, vous arrêtent tout d'un coup, & vous jettent même entiérement hors des voies.

§. VI. *Ce que le peuple nomme Fortune n'est pas un Etre absolument chimérique.*

Pour mieux refuter M. de Cailliere, je mettrai ici une cinquieme réflexion. On ne doit pas dire que tous les événemens étant liés à une cause déterminée, la fortune est un être chimérique, & qu'ainsi nous ne sommes heureux ou malheureux que, parce que nous prévoyons ou que nous ne prévoyons pas la suite des causes & des effets naturels. Pour faire sentir la nullité de cette objection, je suppose un fait non-seulement très-possible, mais aussi dont on pourroit indiquer quelques exemples. Un prince fait assiéger une ville au cœur de l'hiver: si les pluies, si la neige, si les glaces surviennent, il ne la prendra pas; mais si le temps est sec, si le froid est médiocre, il la prendra: il

arrive quelques ſemaines d'un temps doux ; point de pluies, point de neiges ; le ſiege s'avance de jour en jour, & la ville capitule avant qu'il gele. Un autre prince fait aſſiéger une place au cœur de l'été : ſi les ſaiſons vont à l'ordinaire, il la prendra ; mais s'il pleut beaucoup pendant pluſieurs jours, ſi les nuits ſont froides & cauſent des maladies dans le camp, il ne la prendra point. Il arrive un renverſement de ſaiſons : l'été eſt froid & pluvieux ; la tranchée ne s'avance que lentement ; l'armée s'affoiblit de jour en jour par les maladies ; on ſe voit contraint de lever le ſiege. Pouvez-vous dire que l'heureux ſuccès du premier ſiege eſt l'ouvrage de la prudence, & que le mauvais ſuccès du ſecond eſt l'ouvrage de l'imprudence ? Ce feroit dire deux abſurdités : car au premier cas on n'a point prévu le beau temps, & au ſecond on n'a pas dû prévoir le mauvais ; & par conſéquent ce n'a pas été par prudence qu'on a entrepris le premier ſiege, ni par imprudence qu'on a entrepris le ſecond. C'eſt donc par bonheur qu'on a réuſſi à l'un, & par malheur que l'on n'a pas réuſſi à l'autre.

Je ſais bien que ſi les hommes avoient aſſez de lumieres pour prévoir la pluie & le beau temps, ce feroit un acte d'imprudence que d'avoir formé le ſecond ſiége. Le mauvais ſuccès en ce cas-là feroit une lourde faute & non pas un coup de malheur. Mais les lumieres humaines ne s'étendant pas juſques-là, ce n'eſt point par imprudence que l'on

l'on ignore que l'été sera pluvieux. Notez qu'il y a cent cas fortuits aussi impossibles à prévoir que celui-là, & aussi capables de faire échouer les entreprises de guerre les mieux concertées. Or, comme il y a des généraux qui sont traversés beaucoup plus souvent que d'autres, par cette espece d'occurrences, on peut raisonnablement acquiescer à l'opinion populaire, qu'il y a des généraux malheureux & des généraux heureux; mais gardons-nous bien de dire que les généraux heureux sont toujours ou presque toujours plus prudens que les généraux malheureux. Croyons, au contraire, que ceux-ci surpassent quelquefois les autres en prudence & en valeur.

Prenez bien garde à ce que je m'en vais dire. Les Souverains jugent ordinairement des choses par le succès. On acquiert leurs bonnes graces si l'on réussit dans une entreprise militaire; mais si l'on n'y réussit pas, on perd leur estime & leur amitié. Lors même qu'ils savent que la victoire a été un coup de bonheur & que la défaite n'est point venue de quelque faute du général, ils se sentent plus disposés à élever le vainqueur que le vaincu; car c'est un grand titre de recommandation auprès d'eux que d'être heureux, & c'est, au contraire, une qualité rebutante qu'un grand mérite accompagné de malheur. Puis donc qu'on perd des batailles, & qu'on en gagne par des accidens imprévus, il est clair que l'on tombe dans l'infortune indépendamment de l'im-

prudence, & qu'on fait fortune indépendamment de la prudence.

Une témérité heureuse, me direz-vous, ne mérite pas le nom de témérité; car puisqu'elle a réussi, c'est un signe qu'elle étoit propre à produire cet effet: or, en quoi consiste la prudence? N'est-ce pas à se servir des moyens qui sont capables de nous conduire où nous tendons? Ma réponse est, que pour agir prudemment, il faut connoître que les moyens qu'on emploie sont proportionnés à la fin. Un téméraire heureux ne connoissoit pas cette proportion; il s'engagea par une fougue impétueuse; il n'y eut rien dans sa conduite qui ne se trouve dans les téméraires malheureux: il ne faut donc pas attribuer à la prudence le succès de l'entreprise; il le faut donner à la fortune.

Observons encore une autre chose. Ce n'est pas une imprudence que de ne se point précautionner contre des accidens que les lumieres de l'esprit humain ne sauroient prévoir; & par conséquent si l'on ne se pousse pas à la cour, ou si l'on perd toute la fortune qu'on y avoit faite, ce n'est pas toujours par imprudence. Peut-on découvrir tous les caprices, tous les dégoûts & toutes les jalousies qui se forment, ou dans l'esprit d'un monarque, ou dans le cœur de ses maîtresses, ou dans celui de ses favoris? Peut-on démêler toutes les grimaces des faux amis, éventer leurs médisances, prévenir des mensonges & des rapports qui frappent sans menacer? Voici l'aveu d'un grand

ministre, dont le génie ne fut pas moindre que l'autorité. *Dans le poste où vous êtes*, disoit un jour le Cardinal de Richelieu au Maréchal de Fabert, *il vous est facile de connoître vos amis & vos ennemis. Aucun déguisement ne vous empêche de les discerner: mais à l'égard des miens, dans la place que j'occupe, je ne puis pénétrer leurs sentimens. Ils me tiennent tous le même langage, ils me font tous la cour avec le même empressement, & ceux qui voudroient me détruire, me donnent autant de marques d'amitié que ceux qui sont véritablement attachés à mes intérêts* (a).

N'allons pas plus avant sans examiner une pensée de ce grand Cardinal. Il n'admettoit point d'autre cause du malheur que l'imprudence. „ Dans son sentiment, dit Auberi (b), l'imprudent & le malheureux „ n'étoient qu'un..... L'une de ses plus „ constantes maximes étoit, *qu'en matière „ d'Etat, on ne sauroit jamais se précautionner „ trop, ni chercher trop de sûreté: qu'il falloit, „ s'il se pouvoit, avoir toujours deux cordes à „ son arc; que pour bien réussir il ne falloit pas „ prendre ses mesures trop justes, mais que pour „ faire beaucoup il falloit s'efforcer & s'apprê„ter à faire encore plus: qu'en un mot, dans „ toutes les grandes affaires, si on ne prenoit „ des mesures trop longues en apparence, elles „ se trouvoient toujours trop courtes en effet.*"
Il est mal aisé de croire que ce Cardinal n'ait

(a) Histoire du Maréchal de Fabert.
(b) Histoire du Cardinal Mazarin, *Liv. I.*

pas reconnu quelquefois dans les entreprises qui ne lui ont pas réussi, qu'il avoit pris néanmoins toutes les mesures que sa prudence avoit pû lui suggérer. S'il se croyoit alors coupable de quelque imprudence, il donnoit plus d'étendue à l'idée de prudence qu'il ne lui en faut donner: car s'il croyoit que ceux, qui se fient à un homme qui les trompera, ne sont pas prudens, il supposoit que la prudence renferme la certitude des événemens qui dépendent du franc-arbitre. Or c'est une erreur. Il y a des gens que l'on éprouve fideles plusieurs fois de suite, & de telle sorte que sans aucune ombre d'imprudence on leur confie une affaire; cependant ils s'en acquittent très-mal, ils commencent à vous trahir, ils font échouer votre dessein. Ce seroit exiger d'un premier ministre plus de connoissance qu'il n'appartient aux hommes d'en avoir, que de prétendre qu'il a eu tort de se fier à cet agent perfide; que ce n'est point par un coup de malheur, mais par sa faute, que l'entreprise n'a pas réussi; & qu'il devoit prévoir le changement intérieur de cet homme.

Vous voyez donc qu'il peut entrer dans cette question beaucoup d'équivoques ou de disputes de mots. Le malheur d'une entreprise est toujours accompagné de quelque défaut de connoissance. Si vous donnez à ce défaut-là le nom d'imprudence, & si vous voulez raisonner conséquemment à cette définition, vous pourrez soutenir pleinement & sans réserve la these du Cardinal de Richelieu; mais votre définition sera fausse, &

dans le fond vous ferez d'accord avec l'adverfaire.

§. VII. *Des moyens de rendre raifon des évènemens attribués à la Fortune.*

Tenons donc pour une chofe certaine, & c'eft ma fixieme réflexion, que la prudence de l'homme n'eft point la caufe totale ni même la caufe principale de fa fortune. Il y a des gens heureux qui fe conduifent imprudemment; d'autres font malheureux, quoiqu'ils fe conduifent prudemment. La difficulté eft de favoir ce que c'eft donc que cette fortune qui favorife certaines gens & qui en perfécute d'autres, fans fe régler fur leur mérite, ni fur les mefures qu'ils prennent. Ce n'eft point ôter la difficulté que de recourir à Dieu; car en avouant qu'il eft la caufe générale de toutes chofes, on vous demandera s'il ménage immédiatement & par des actes particuliers de fa volonté, ces occurrences imprévues qui font réuffir les deffeins d'un homme & échouer les entreprifes d'un autre? Si vous répondez par l'affirmative, vous aurez à dos tous les philofophes & en particulier les Cartéfiens, qui vous foutiendront que la conduite que vous attribuez à l'Etre Suprême, ne convient pas à un agent infini. Il doit fe faire, vous diront-ils, un petit nombre de loix générales, & produire par ce moyen une variété infinie d'événemens, fans recourir à tous momens à des exceptions ou à des actes

particuliers, qui ne peuvent être que des miracles, mais qu'on ne voudroit plus appeller miracles dès qu'ils seroient si fréquens. Vous pourriez leur dire que les occurrences favorables à ceux qui ont du bonheur, & contraires à ceux qui ont du malheur, sont une suite naturelle des loix générales; mais on ne le croira pas facilement. Vous ne me persuaderiez jamais que le hazard produisît ce que je vais dire. Qu'on range sur une table cent billets bien cachetés; qu'il y en ait dix de blancs & dix marqués de la lettre A; qu'on écrive sur tous les autres quelque sentence: qu'on fasse entrer dix hommes; que l'on dise à l'un, tirez le 1 billet, le 15, le 21, le 37, le 44, le 68, le 80, le 83, le 90, le 99; que l'on dise à un autre, tirez le 3, le 6, le 13, le 25, le 50, le 73, le 88, le 89, le 95, le 100. Dites-moi, de grace, si le premier de ces hommes tire les dix billets blancs, & si l'autre tire les dix billets marqués A, pourrez-vous bien espérer de me faire croire que cela s'est fait par une suite des loix générales de la communication des mouvemens? Ne sentez-vous pas vous-même que, de dessein prémédité, l'on auroit mis ces vingt billets dans un certain ordre, afin qu'ils tombassent les uns entre les mains du premier homme, & les autres entre les mains du second? Je dis aussi que posé le cas que certains joueurs ayent toujours ou presque toujours les meilleures cartes, & qu'en général certaines personnes soient presque toujours favorisées des

occurrences fortuites, cela demande autre chose que la suite naturelle de la communication des mouvemens: cela doit venir d'une direction & d'une destination particuliere; & j'aimerois mieux nier avec quelques hommes doctes cette distinction de bonheur & de malheur, que de l'expliquer par les seules loix générales de la nature. Or nous raisonnons ici sur l'hypothese qu'il y a des gens malheureux & des gens heureux.

Ne pourroit-on pas recourir aux causes occasionnelles, je veux dire aux desirs de quelques esprits créés? Le Platonisme s'accommoderoit facilement d'une telle explication; mais il ne seroit pas aisé de la concilier avec les principes du Christianisme, & avec les notions qu'il nous donne de la nature angelique. La théologie nous apprend que les Anges sont les uns parfaitement bons, les autres extrêmement méchans; les uns & les autres d'une connoissance & d'une puissance presque sans bornes, sous la direction générale de Dieu. Cette idée ne s'ajuste pas facilement avec le détail particulier de ce qu'on nomme coups de bonheur & de malheur. Mais en se renfermant dans des hypotheses purement philosophiques, on répondroit mieux aux objections; si l'on supposoit, par exemple, que les esprits invisibles sont plus différens les uns des autres que les hommes ne le sont entr'eux; qu'il y a une grande subordination entre ces esprits; qu'il y en a qui sont tantôt favorables, tantôt contraires, tantôt

de bonne humeur, tantôt de mauvaise humeur; qu'ils sont fantasques, inconstans, jaloux, envieux; qu'ils se traversent les uns les autres; que leur pouvoir est très-borné à certains égards, & que s'ils peuvent faire une chose très-difficile, il ne s'ensuit pas qu'ils puissent faire ce qui est beaucoup plus facile. Ne voyons-nous pas des paysans qui ne savent ni A ni B, & qui connoissent mille beaux secrets en matiere de remedes? Archimede, qui faisoit des machines si admirables, savoit-il coudre? savoit-il filer? Quoiqu'il en soit, il n'y a point de fortune sans la direction de quelque cause intelligente; & je ne saurois assez m'étonner qu'un savant homme ait osé dire, que la fortune n'étoit *ni Dieu, ni la nature, ni un entendement, ni la raison, mais un certain élancement naturel & irraisonnable* (a).

§. VIII. *Que les gens malheureux par leur faute ont tort de se plaindre.*

Ma derniere réflexion est que les hommes sont excessifs dans leurs murmures contre la fortune; car bien souvent ils lui imputent ce qu'ils devroient imputer à leur imprudence. Mais ne pourroit-on pas prétendre qu'en plusieurs rencontres un malheureux par sa faute n'a pas moins de droit de se plaindre de sa fortune, qu'un malheureux qui a très-bien fait son devoir? Ne peut-on pas dire que cette puissance, qu'on nomme *for-*

(a) *Voyez* Jovius Pontanus, *de Fortunâ*, *Lib. I.*

tune, verse le malheur en deux manieres? Elle permet quelquefois qu'un homme se serve de tous les moyens que la prudence peut suggerer, & néanmoins elle lui ravit le bon succès qu'il devoit attendre; elle se plaît à cela, afin de faire paroître sa supériorité & l'insuffisance de notre raison & de la sagesse humaine. Quelquefois aussi elle précipite les hommes dans la misere, en les empêchant de se servir des moyens qui pourroient les sauver; elle leur trouble le jugement; elle les pousse à faire des fautes irréparables. C'est ainsi apparemment qu'elle ruina sans ressource les affaires de Pompée. Elle s'étoit déclarée pour Jules-César, & elle lui procura la victoire, en lui permettant d'agir selon toutes les lumieres d'un grand capitaine, & en éclipsant dans l'ame du grand Pompée les qualités éminentes qu'il possédoit. Ces qualités ne brillerent nullement à la journée de Pharsale; Pompée y parut un mal-habile homme, un très-pauvre général. Cette éclipse ne fut-elle pas surnaturelle? Ne fut-elle pas l'ouvrage de quelque force majeure qui avoit dessein d'élever César sur les ruines de son concurrent? Vellejus Paterculus déclare que *quand les Destins ont résolu de ruiner un homme, ils lui ôtent la prudence* (a).

Le sentiment de ce grave historien étoit commun dans le Paganisme; & nous disons tous les jours comme un proverbe, *quos Jupiter vult perdere dementat*. La fortune ne fait

(a) Vell. Paterc. *Lib. II. Cap. LVII.*

pas toujours cela par le moyen de l'erreur: elle employe quelquefois la pure ignorance. J'appelle erreur le faux jugement que notre esprit fait des objets, en les comparant ensemble, & en choisissant le pire: j'appelle ignorance l'état où l'on est quand les idées nécessaires ne s'offrent pas à notre imagination. Or soit qu'on prenne mal son parti par la rejection des bons moyens actuellement présens à l'esprit, ou par l'absence des idées qui devroient nous présenter ces moyens, on passe pour imprudent: mais il est sûr qu'au premier cas l'imprudence est plus volontaire qu'au second, & par conséquent plus condamnable.

Plusieurs philosophes soutiennent que ce qu'on nomme *omission pure*, n'est jamais libre. Qui oseroit soutenir que nous sommes maîtres de notre mémoire, & que c'est un défaut moral de ne se pas souvenir de certaines choses, toutes les fois qu'on a besoin d'y songer pour se conduire dans ses délibérations? Ceux qui reconnoissent l'empire de la fortune, seroient, ce me semble, déraisonnables, s'ils supposoient qu'elle ne se mêle pas de nos omissions ou de nos oublis; car, au contraire, c'est par-là le plus souvent qu'elle nous conduit aux mauvais succès. Elle écarte les idées qui nous viendroient naturellement, & qui nous empêcheroient de faire des fautes. Combien de fois est-il arrivé qu'un homme de jugement s'est fait un grand préjudice par les réponses qu'il a faites à plusieurs questions qu'on lui pro-

posoit. Tous ceux à qui il rend compte de cet interrogatoire, lui disent, *pourquoi n'avez-vous pas répondu une telle chose?* Il comprend d'abord qu'il le devoit faire; il l'avoue, il admire qu'il ne s'en soit pas avisé; il jureroit qu'en toutes autres rencontres cette idée lui seroit venue, tant il la trouve naturelle, facile, & conforme au sens commun : cependant il est convaincu qu'il n'y songea point du tout, & qu'elle ne s'offrit jamais à lui, non pas même confusément. Pourquoi ne voulez-vous pas qu'il croie que sa mauvaise fortune présida à cet oubli, & le ménagea tout exprès? Nos théologiens ne nient pas que la Providence n'aveugle quelquefois l'homme, tant à l'égard des omissions, que par rapport au jugement actuel. Notre théologie & le langage commun de tous les Chrétiens, fondés sur l'Ecriture, établissent comme un dogme très-certain que l'aveuglement de l'homme, sa témérité, sa folie, sa poltronnerie, sont assez souvent l'effet d'une Providence particuliere qui le punit; & que sa prudence, ses réponses à propos dans un interrogatoire, sa fermeté, son esprit, sont des faveurs inspirées par la Providence, qui le veut sauver ou faire prospérer.

Si les Médisances publiées contre ceux qui changent de Religion, sont utiles au parti qui les débite?

Il regne de part & d'autre, il faut l'avouer, entre les Protestans & les Catholiques-Romains une coutume bien cruelle, c'est d'attaquer par toutes sortes d'injures, & de tâcher par toutes sortes de moyens de couvrir d'ignominie ceux qui changent de Religion. On épluche toute leur vie jusqu'aux recoins de l'enfance: on ramasse tous les péchés de la jeunesse; on les suit à la piste dans tous leurs déportemens: on accumule pêle-mêle & les bruits vagues, & les faits qui peuvent avoir quelque certitude, & ceux qui peuvent recevoir une mauvaise interprétation, lorsque des esprits pleins de soupçon & de défiance les examinent sans miséricorde; & l'on fait courir le monde à une infinité de Satyres composées de cette façon. Il n'en faut pas demander le *cui bono*; car il est assez manifeste que l'on prétend tirer de-là deux ou trois utilités considérables. On espere que personne ne sera scandalisé de l'inconstance des déserteurs, pourvû qu'on les représente comme des hommes vendus à l'iniquité, également dépourvus d'honneur & de conscience. On veut empêcher de croire que l'incertitude des dogmes de son parti & la certitude des dogmes du parti con-

traire, ayent influé dans l'abju
apostats. On veut aussi rabatt
phe des adversaires, en leur ob
n'ont gagné que de prosélytes
famés. Enfin on prétend inspire
reur pour la révolte, en expos
minie la personne des révoltés,
intimider quiconque osera fon
stasie. Quelle apparence en
gens sensibles à la Satyre s'expo
d'une désertion, lorsque tant
formidables apprennent que le
voudroient quitter s'est mis en
cette menace bien exécutée :

Qui me commorit (melius non ta
Flebit, & insignis tota cantabiti

Mais si le profit est visible de
le dommage ne l'est pas moins
endroits, & peut-être qu'il y
tonner que la considération d
suites ne modere pas les mouv
tueux de cette colere. Il n'y a
propre à endurcir les adversair
erreur, que le fiel de ces satyres
Chaque parti s'imagine que les
l'autre sont esclaves d'une préven
& d'une opiniâtreté passionnée.
les confirmer dans ce jugement
chirer la réputation d'un homm
quittés, & d'employer contre l
une plainte modeste & charitab
déclamation violente, & des i

famatoires. Ajoutez que les médisances publiées contre un apostat, ne trouvent guere de créance dans l'esprit de ses nouveaux freres, & ne servent d'ailleurs qu'à aliéner de plus en plus ce sujet rebelle. Il seroit peut-être rentré dans le bercail, si on lui eût fait connoître sa faute doucement & honnêtement. Son retour seroit un triomphe que l'on opposeroit avec avantage à la victoire dont l'ennemi s'étoit vanté. On se prive de cela si l'on irrite le transfuge. Il n'est presque pas possible que les satyres ameres qui le déchirent, ne contiennent plusieurs calomnies: cela lui donne une très-mauvaise opinion de ses anciens freres. Si les vérités qu'ils ont divulguées le fâchent, les impostures ne servent pas peu à augmenter son chagrin; il conçoit contre eux une haine personnelle qui le dispose à haïr leur sentimens: de sorte que n'ayant été d'abord qu'un prosélyte apparent, il devient prosélyte de cœur. La colere produit cet effet.

Qu'on m'objecte tant qu'on voudra ces paroles du Psalmiste: *imple faciem eorum ignominia, quærent nomen tuum, Domine:* „ Seigneur, „ couvrez-les d'ignominie, & ils chercheront „ votre nom:" je répondrai que quand on fait cette priere, il en faut laisser l'exécution à Dieu, & non pas recourir aux plumes des Ecrivains Satyriques. Ces gens-là ne sont guere propres à faire rentrer dans le bon chemin ceux qui s'en écartent. L'esprit évangelique est un feu, qui doit éclairer, é-

chauffer ; mais non pas brûler, calciner, ſtigmatiſer.

Je ne nie pas que des gens qui ſavent qu'on ſupportera leurs fautes, tant qu'ils paroîtront attachés à leur religion, & que s'ils la quittent elles ſerviront de fondement à des libelles diffamatoires; je ne nie pas, dis-je, que de telles gens ne puiſſent être détournés de l'apoſtaſie par la crainte des médiſances. Mais enfin eſt-ce un profit bien conſidérable que de retenir des brebis gâtées dans le bercail : & d'ailleurs la peur des Satyres eſt-elle une barriere bien forte pour des gens que d'autres paſſions animent à la révolte? Les apoſtats ne ſavent-ils pas qu'on les recevra à bras ouverts dans l'autre parti, & qu'on les regardera comme des perſonnes vertueuſes, indignement calomniées? Le changement de religion eſt une leſſive merveilleuſe auprès des convertiſſeurs ; on diroit qu'ils s'attribuent le droit de faire ce que Dieu promet dans l'Ecriture ; *quand vos péchés ſeroient rouges comme vermillon, ils deviendront blancs comme neige* (*a*). Il y a une choſe biſarre en cette matiere ; car avant qu'un homme abjurât, on lui donnoit des marques d'eſtime dans ſon parti, & on le diffamoit dans l'autre ; mais depuis ſon abjuration, les choſes changent de face, il eſt ſatyriſé par les anciens freres, & préconiſé par les nouveaux.

(*a*) Iſaïe, *Chap. I. vers.* 18.

Qu'un Prince trop débonnaire court plus de risques qu'un Tyran.

En parcourant bien l'histoire, on trouvera plus de princes renversés du trône, parce qu'ils étoient trop bons, que parce qu'ils étoient trop méchans. Les mauvais rois trouvent plus de ressources contre les complots dans leur génie féroce, que les bons dans la justice de leur cause & dans la fidélité de leurs sujets. Les flatteurs du peuple voudroient bien persuader qu'on n'a rien à craindre de son inconstance, pendant qu'on le gouvernera avec douceur. C'est un abus. Un homme d'intrigue fait tout ce qu'il veut des peuples, sous un gouvernement mou & débonnaire. Henri VI, roi d'Angleterre, étoit *la meilleure ame* qu'on pût voir : peu s'en est fallu qu'on ne l'ait mit au catalogue des Saints; *Prince de peu de talens & de grandes vertus*, dit un historien moderne, *fort malheureux selon le monde, fort heureux selon l'Evangile. Il fut méprisé des hommes, qui l'ont regardé comme un esprit foible, imprudent, stupide même & peu sensé : mais le ciel a relevé sa gloire par des miracles faits à son tombeau, qui l'ont fait révérer comme un Saint* (*a*). Si au lieu de tant de vertus chrétiennes, Henri VI. avoit possédé les qualités d'un prince ambitieux

(*a*) D'Orléans, *Révolutions d'Angleterre.*

tieux & hardi, qui fait mettre tout en œuvre pour se faire craindre, on ne lui eût pas débauché ses sujets avec la même facilité. S'il eût été aussi *mauvais garçon* que les chefs de ces rebelles, il les eût rangés à leur devoir, & il seroit mort sur le trône. Au lieu de cela on l'a vu abandonné de tout le monde dans sa capitale, captif plusieurs fois, massacré enfin dans sa prison. Pourquoi cela? Avoit-on sujet de se plaindre de ses violences? Nullement. Pourquoi donc? C'est qu'il n'étoit armé que de sa vertu: *Sola Majestate armatus.* Foible ressource dans une guerre civile, que de n'avoir de son côté que le témoignage de sa conscience & le bon droit. Pour renverser un Monarque qui a sçu se faire craindre *per fas & nefas*, il faut un orage, un ouragan; mais pour faire tomber un Prince scrupuleux & débonnaire, il ne faut que souffler dessus.



Intolérance blâmable des Docteurs qui disputent sur la Grace.

On ne sauroit se scandaliser assez de voir que les disputes de la Grace produisent une division si envenimée dans les esprits. Chaque Secte impute à l'autre d'enseigner des impiétés & des blasphêmes horribles, & pousse l'animosité jusqu'aux dernieres extrêmités: & néanmois c'est sur de telles doctrines que l'on devroit pratiquer le plus promptement une tolérance mutuelle. On pardonneroit l'intolérance à un parti qui prouveroit clairement ses opinions, & qui répondroit aux difficultés nettement, cathégoriquement & d'une maniere convaincante: mais que des gens qui sont obligés de dire qu'ils n'ont pas de meilleure solution à donner que *des secrets impénétrables à l'esprit humain, & cachés dans les trésors infinis de l'immensité incompréhensible de Dieu*; que de telles gens, dis-je, fassent les fiers, lancent la foudre de l'anathême, bannissent, envoyent au gibet, c'est ce qui paroît inexcusable.

L'obstination & l'orgueil sont les principales causes de ces animosités scandaleuses. Un Docteur fier & bilieux s'entête de ses sentimens avec une préoccupation si excessive, qu'il ne croit pas qu'on puisse les attaquer sans combattre les lumieres du sens commun ou celles de la conscience: il s'endurcit, &

il s'enfonce dans les préjugés de plus en plus, à mesure que l'on s'applique plus fortement à disputer contre lui. Mais un docteur modéré, modeste, humble & d'un tempérament flegmatique, ne se conduit pas de cette maniere. S'il rejette une opinion comme fausse & dangereuse, il ne laisse pas d'être équitable envers ceux qui la soutiennent: il convient non-seulement de leurs excellentes qualités & il les loue, mais il reconnoît aussi que des raisons fort spécieuses les engagent à soutenir leurs erreurs. Il n'a donc garde de rompre avec eux, ni de relâcher même les liens de fraternité, pendant que la dissension est renfermée dans certaines bornes.

Melanchton nous a donné un exemple admirable de cette modération & de cet esprit d'équité. Il est certain que ce Docteur ne pouvoit s'accommoder de la méthode rigide de Luther & de Calvin sur les matieres de la Grace, & l'on allegueroit envain comme une preuve de son accord avec eux, quant à cet article, les louanges infinies qu'il donnoit à ces deux chefs de la Réforme, principalement au dernier. Mais Melanchton étoit un homme sage, charitable, qui croyoit qu'on pouvoit errer par de bons motifs, & qui sçavoit éviter les mauvaises suites de la préoccupation. Il n'étoit point d'accord avec Calvin sur le dogme du franc arbitre; mais il étoit assez équitable pour distinguer l'une de ces deux choses; la doctrine de Calvin telle que lui Melanchton l'envisageoit, &

cette même doctrine telle que l'envisageoit son adversaire. Melanchton croyoit que selon cette doctrine Dieu étoit l'auteur du péché; mais il savoit bien que Calvin ne l'enseignoit pas sous cette notion, & qu'entant que telle Calvin l'eût jugé abominable. Il n'ignoroit pas sous quelle forme elle se montroit à Calvin, & que c'étoit sous l'apparence d'un systême appuyé sur divers passages de l'Ecriture & tendant à soutenir les droits de la Providence & ceux de l'Economie de la Nouvelle Loi: il n'ignoroit pas que le systême du franc arbitre ne se montroit aux yeux de Calvin que sous une forme hideuse, qui le lui faisoit paroître comme destructif de la Providence, & formellement opposé aux Epîtres de Saint Paul & à la gloire que Dieu tire du salut de l'homme. Ainsi Melanchton en n'approuvant pas les sentimens de Calvin, ne laissoit pas de reconnoître qu'ils pouvoient être fondés sur des motifs très-dignes d'un homme de bien & d'un zélé serviteur de Dieu: il ne laissoit pas de se trouver réuni avec le Docteur de Geneve dans cette maxime, qu'entre deux opinions il faut toujours faire choix de celle qui est plus conforme à l'Ecriture & aux intérêts du Créateur. Le parfait accord qui étoit entr'eux à l'égard de cette these, fut cause de leur discorde; car en conséquence de cette maxime, Calvin embrassa l'hypothese de la nécessité, & Melanchton celle de la liberté: l'un crut que le souverain empire de Dieu sur toutes choses & les droits d'une Providen-

ce digne de l'Etre infini, demandoient une prédestination absolue; l'autre crut que la bonté, la sainteté & la justice de l'Etre suprême, demandoient quelque contingence dans nos actions.

Voilà le principe de l'un & de l'autre. Ils tendoient au même but, savoir, à sauver les attributs de Dieu; mais ils y tendoient par des chemins différens. Devoient-ils cesser pour cela de se reconnoître pour freres (a)? Mais, dira-t on, la différence des routes a dû obliger Melanchton à dire Anathême à Calvin, vû que Melanchton a dû croire que sous prétexte de maintenir les droits de l'autorité divine, Calvin anéantissoit la bonté, la sainteté & la justice de Dieu; en le faisant auteur du péché & des enfers. Je réponds à cela, si Calvin eût dogmatisé de cette maniere; *Ne pouvant sauver tous les attributs de Dieu, j'en abandonne une partie afin de conserver l'autre; j'aime mieux sacrifier les vertus morales aux vertus physiques, que celles-ci à celles-là; j'aime mieux le faire un maître puissant, qu'un bon maître*; il eût mérité que tous les hommes l'anathématisassent: mais il soutenoit en toutes rencontres qu'en maintenant la suprême autorité de Dieu, il ne prétendoit donner aucune atteinte aux perfections morales de l'Etre infini,

(a) Notez qu'on ne prétend point étendre cette notion sur toutes les Sectes qui se trouveroient réunies dans la maxime générale de tendre à l'honneur de Dieu.

à la bonté, à la sainteté, à la justice. Melanchton auroit donc été fort injuste de le chicaner là-dessus personnellement; je veux dire *de lui imputer des conséquences* qui, au pis aller, ne pouvoient être que du dogme, puisque le docteur les désavouoit (*a*). Des esprits ardens & emportés ne se fussent pas payés d'un tel désaveu : mais Melanchton, qui aimoit la paix & qui par un fond d'équité & de modestie conservoit la pureté de ses lumieres, jusqu'au point de découvrir nettement ce qu'il y avoit de fort & de foible dans les opinions qu'il admettoit & dans celles qu'il rejettoit, Melanchton, dis-je, avec un tel caractere d'ame se trouvoit toujours disposé à rendre justice aux intentions de Calvin.

Voilà ce que tout le monde devroit imiter. Quand même vous prouveriez invinciblement à un prédestinateur, que son systême est lié nécessairement & inévitablement avec cette conséquence, *donc Dieu est l'auteur du péché*, vous devriez vous contenter de cette réponse à l'égard de sa personne : *Je vois aussi-bien que vous la liaison de mon principe avec cette conséquence, & ma raison qui la voit ne me fournit point assez de lumieres, pour me faire comprendre comment je me trompe en voyant cela; mais je ne laisse pas d'être for-*

(*a*) Voyez ce désaveu dans le Traité intitulé : *Brevis Responsio*, &c. Cette piece est insérée parmi les autres traités théologiques de Calvin p. m. 730.

tiement persuadé que Dieu trouve dans les trésors infinis de sa sagesse un moyen certain de rompre cette liaison; un moyen, dis-je, certain & très-infaillible, quoiqu'il me soit inconnu & qu'il surpasse toute la portée de mes lumieres. Un Chrétien se doit piquer principalement de soumission à l'autorité de Dieu. Ne pas croire ce qu'on voit, doit être souvent sa devise, aussi-bien que de croire ce qu'on ne voit pas. Voilà dans le fond le sens du passage de Calvin que j'ai indiqué. Melanchton & tout autre théologien fauteur de la liberté, auroient d'autant plus mauvaise grace de ne pas acquiescer à cette réponse, qu'ils sont contraints de recourir à un semblable dénouement: car dès qu'ils ont tant soit peu de bonne foi, ils reconnoissent que la maniere dont la Providence de Dieu & sa Prescience sont liées avec la liberté de la créature, leur est incompréhensible. On les pousse donc dans les mêmes précipices où ils ont poussé les autres; ils se sauvent à leur tour dans l'asyle de l'incompréhensibilité de la nature de Dieu à l'égard de notre petite raison.

Une des choses qui pourroient le plus contribuer à inspirer aux controversistes un esprit de paix & de tolérance en cette matiere, seroit de considérer que la maniere dont Dieu a voulu agir dans le mystere de la grace & dans ses autres opérations, a été choisie entre une infinité de différentes manieres également dignes de l'Etre souverainement parfait. Or voici la conséquence de cette pensée; c'est qu'on peut se trom-

per dans l'explication des matieres théologiques, sans attribuer à Dieu aucune chose qui fasse tort à ses perfections: car ceux-là se trompent qui se servent d'une hypothese qui n'est point conforme à ce que Dieu a fait actuellement: mais si elle est conforme à l'une de ces autres manieres qu'il eût pû choisir, elle donne à Dieu une conduite parfaitement digne de lui. Qu'arrive-t-il donc lorsque la Révélation est douteuse sur quelque point? C'est que les uns l'expliquent par un systême, & les autres par un autre. Je veux que le systême des uns soit conforme à ce que Dieu a réellement choisi; cela n'empêche pas que celui des autres ne soit conforme à ce qu'il auroit pû faire aussi dignement & aussi glorieusement d'une autre maniere. Car nous concevons que Dieu auroit pû faire les choses autrement qu'il ne les a faites, & cela de cent manieres différentes, toutes dignes de sa perfection infinie: autrement il n'auroit point de liberté, & ne différoit point du Dieu des Stoïques, enchaîné par une destinée inévitable; dogme qui n'est guere meilleur que le Spinosisme. Par conséquent il ne peut y avoir de crime dans les faux systêmes, que lorsqu'un Théologien les bâtit sur une idée qu'il croit contraire à ce que Dieu même en a dit & dérogeante à sa majesté: or je ne crois pas qu'il se trouve au monde de semblables Théologiens.

Achevons d'éclaircir ceci par un exemple. Supposons que Salomon, qui entretenoit un

commerce d'énigmes avec le Roi de Tyr (*a*), lui écrivit une lettre en chiffre où il raisonnoit sur une affaire d'Etat. Supposons que Titius & Mevius chargés de déchiffrer cette lettre ne se servirent pas de la même clé; l'un prit pour un *A* ce que l'autre prit pour un *O*, & ainsi des autres figures: Titius devina juste l'intention de Salomon, & par conséquent Mevius s'en écarta. Mais néanmoins Mevius trouva un sens si raisonnable & si bien suivi, qu'il faisoit autant d'honneur à la sagesse de Salomon que celui de Titius. On pouvoit objecter à Mevius qu'il attribuoit à Salomon certaines choses qui n'étoient pas du train ordinaire de la prudence; mais il pouvoit répondre qu'un génie aussi vaste que celui de Salomon découvroit des profondeurs dans une affaire de politique qui surpassoient la portée des autres esprits. Prenons donc, auroit il dit, pour un effet de sa sagesse extraordinaire ce qui nous surprend ici. On auroit pû faire à Titius une semblable objection, & il n'auroit pas manqué de s'en tirer par une semblable voie. La supériorité de génie de ce Roi de Jérusalem eût servi de nouvelle clé aux difficultés particulieres de l'explication du chiffre. Lui seul eût pû décider que Titius avoit été ou plus heureux ou plus habile que Mevius. Mais en voyant d'un côté que Mevius lui

(*a*) C'est l'historien Josephe qui nous apprend cette anecdote, au huitieme Livre de ses *Antiquités Judaïques*, Chap. II.

attribuoit un raiſonnement ſublime, & de l'autre, que s'il reſtoit quelques embarras, on les levoit par une ſuppoſition très glorieuſe à ſa ſageſſe, il eût pû être auſſi content de Mevius que de Titius, & leur parler en ces termes: *L'un de vous me fait penſer ce que j'ai penſé; & l'autre ce que j'aurois pu penſer avec une gloire égale.*

On ne fera pas difficulté de convenir, que c'eſt le portrait de la deſtinée des Aſtronomes qui expliquent les phénomenes céleſtes par des ſyſtêmes oppoſés. Ces phénomenes reſſemblent à une lettre énigmatique, que Dieu donneroit à déchiffrer aux hommes: les uns prennent pour leur clé le mouvement de la terre, & les autres le repos. Le chancelement de la terre ſur ſon axe ſert aux uns pour donner raiſon de la préceſſion des Equinoxes: les autres aiment mieux des lignes ſpirales; & ainſi du reſte. Les trois ſyſtêmes, celui de Ptolomée, celui de Copernic, & celui de Tycho-Brahé, quelque différens qu'ils ſoient, expliquent chacun les apparences: il n'y en a pourtant qu'un qui ſoit conforme à la vérité. Mais comme tous les ſectateurs de ces ſyſtêmes s'accordent à admirer dans l'ouvrage la puiſſance & la ſageſſe infinie de l'ouvrier, ils ne craignent point d'offenſer Dieu en cas qu'ils ſe trompent; ils jugent que s'il ne fait point ces choſes de la maniere qu'ils s'imaginent, il pourroit les faire auſſi ſans le moindre préjudice de ſes perfections, & qu'une ſcience infinie comme

la sienne, a les idées d'une infinité de plans, tous parfaitement beaux, tous dignes de l'*Etre* infiniment sage & infiniment puissant. Je suis sûr qu'un Copernicien après avoir bien crié contre le systême de Ptolomée, contre l'embarras de tant de cercles & d'épicycles, contre l'inutilité de la vîtesse prodigieuse du firmament, &c. avouera, s'il y fait quelque attention, que tous les défauts qu'il croit trouver dans cette hypothese, pourroient être compensés par des avantages qui ne se rencontrent point dans la méchanique plus simple du mouvement de la terre. Dès qu'on contemple l'idée d'une science infinie, on voit la possibilité de cette compensation; on s'apperçoit que l'homme n'est pas le seul être à qui de si grands spectacles soient donnés. On comprend que la rapidité inconcevable des spheres célestes pourroit avoir des usages merveilleux par rapport à des parties de l'univers qui sont au-delà de la portée de notre vue: en un mot, que si le systême de Ptolomée est faux, il ne laisse pas d'être possible, & par conséquent très-digne de la sagesse du Créateur; car s'il en étoit indigne, il ne seroit pas possible. Je ne crois pas qu'aucun Astronome, bien convaincu en sa conscience qu'il n'a preféré ce systême à tous les autres que parce que tout considéré & pesé il l'a cru le plus conforme au choix de Dieu, craignît de comparoître devant le Juge du monde avec cette doctrine, quand même il se trouveroit qu'elle seroit fausse;

je crois qu'il espéreroit qu'un Copernicien & lui recevroient une réponse telle à peu près que celle qu'on a supposé que Salomon auroit fait à Titius & à Mevius. Peu de gens nieront ceci: mais s'il s'agissoit d'une matiere de Théologie, une infinité de Docteurs le nieroient. Je conjecture qu'un homme modéré ne penseroit pas comme ces Docteurs à l'égard des deux systêmes sur la Prédestination, celui de la liberté & celui de la nécessité; il supposeroit que le faux est vraisemblable, possible, & non contraire à la perfection de Dieu.

Voilà une ouverture pour dissiper les phantômes & les terreurs paniques qui agitent depuis si longtems les Théologiens sur le chapitre des erreurs. Car il est certain que la raison pour laquelle l'esprit de l'homme trouve tant d'argumens également solides en apparence pour défendre la vérité & la fausseté dans les controverses de religion, c'est que la plupart des faussetés qui se voient là-dedans sont aussi possibles que les vérités. En effet, nous supposons tous que la révélation dépend d'un décret libre de Dieu; car il n'est point nécessité par sa nature à faire ni les hommes ni d'autres êtres. Par conséquent il auroit pû, s'il l'avoit voulu, ou ne rien produire, ou produire un monde différent de celui-ci; & en cas qu'il y eût voulu des hommes, il auroit pu les mener à ses fins & par des routes toutes contraires à celles qu'il a choisies, & qui auroient été également dignes de l'Etre souverainement parfait; car

une infinie ſageſſe a des moyens infinis de ſe manifeſter, tous dignes d'elle. Cela étant, il ne faut point s'étonner que les théologiens trouvent autant de raiſons pour ſoutenir le franc arbitre de l'homme, que pour l'attaquer: car nous avons des idées & des principes pour concevoir & prouver que Dieu a pu faire l'homme libre, & ne le faire pas libre de la liberté qu'on appelle d'indifférence. Que Dieu ait pû créer l'homme libre, c'eſt ce que je conçois clairement: les loix que Dieu a données à Adam ont été accompagnées de promeſſes & de menaces; cela ſuppoſe évidemment qu'Adam pouvoit obéir & déſobeir. Les théologiens les plus rigides, Calvin lui-même, enſeignent formellement que les hommes n'ont perdu le franc arbitre qu'à cauſe du mauvais uſage qu'Adam en fit dans le Paradis terreſtre. Je n'en demande pas davantage pour être aſſuré qu'il eſt poſſible que Dieu donne à l'homme la liberté d'indifférence. S'il ne l'avoit pas donnée à Adam, tous nos ſyſtêmes de religion tomberoient par terre; d'où je conclus qu'il la lui donna: or chacun ſait que l'acte à la puiſſance, la concluſion eſt néceſſaire. Mais je conçois auſſi qu'il auroit pu le créer déterminé aux bonnes choſes, & l'y tenir ſi fixe qu'il ne lui eût point permis d'être flottant entre le bien & le mal: c'eſt pourquoi je trouve poſſibles & l'hypotheſe de la liberté & celle de la néceſſité.

PENSÉES DE SAINT-EVREMOND,

Avec des Remarques Critiques & Philosophiques.

Auteurs.

„ Ce n'eſt pas par un ouvrage limé & fini, „ qu'on doit toujours juger d'un au„ teur: on eſt bien-aiſé de le connoître „ dans ſon naturel: & rien n'eſt plus propre „ à le repréſenter tel qu'il eſt que ce qu'il „ écrit familiérement & ſans préméditation." Ceci eſt ſurtout vrai à l'égard des Dames; & l'on remarque qu'elles réuſſiſſent davantage lorſqu'elles travaillent moins: ce qu'elles ont beaucoup travaillé, ſent la gêne & l'étude; le naturel même y reſſent l'art.

Spinoſa.

Voici le témoignage que St. Evremond rend de Spinoſa, avec qui il avoit des liaiſons particulieres à la Haye pendant le tems de ſa disgrace. „ Il ne paroiſſoit point dans „ ſa converſation ordinaire qu'il eût les ſen„ timens qu'on a trouvé dans ſes Oeuvres

„ posthumes. Il reconnoissoit un Etre dis-
„ tinct de la matiere, qui avoit opéré les
„ Miracles par des voyes naturelles, & qui
„ avoit ordonné la Religion pour faire ob-
„ server la justice & la charité: c'est ce qu'il
„ a tâché de prouver ensuite dans sa Théolo-
„ gie politique."

Jouissance.

Un amant doit plus craindre l'instant de la jouissance que le désirer: c'est presque toujours là que finit l'amour. Je vous aime trop, me disoit un jour une aimable personne, & votre amour m'est trop cher pour me rendre à vos désirs; quand vous aurez triomphé de ma constance, vous cesserez de m'aimer. J'avois peine à comprendre ce langage; j'avois peine à croire que ce qui fait naître l'amour peut s'affoiblir & le faire périr: depuis l'expérience m'en a convaincu.

Qu'avez-vous fait de mon amour,
Bonheur fatal, funeste jouissance?
Etoit-ce pour le perdre, ô trop malheureux jour,
Que je vous attendois avec impatience!
Rendez, trompeur, rendez-moi mes désirs.
Et je vous rendrai vos plaisirs.

Amour, Amant.

Je ne comprends pas comment on peut se

faire un tourment, un martyre continuel, de ce qui devroit faire le plus doux charme de la vie. Tous les amans ont un air trifte, rêveur, un teint blême, des yeux abbatus. Il faut traiter l'amour avec gaîté. J'en vis, il y a quelques jours, un à table, de qui j'aurois pû dire ce qu'un de ces langoureux difoit de lui-même:

Trifte, rêveur, fans goût & fans parole,
J'y repréfente un mort ou quelqu'idole;
Mes yeux ouverts fans aucun mouvement,
Ma bouche ouverte aux foupirs feulement,
Le pâle teint d'un languiffant vifage,
Sont de ma mort un affuré préfage;
Et fi mon cœur montre par un foupir,
Qu'il vit encore, il eft prêt de mourir.

Empire de la Beauté.

C'eft la beauté que l'on aime, & une belle perfonne eft toujours aimée. Tel eft l'empire de la beauté, qu'il femble que c'eft à elle feule qu'eft dû l'amour. St. Evremond étoit de ce fentiment, & foutenoit qu'une beauté paffée pouvoit faire aimer une perfonne qui ne l'étoit plus.

I.

Iris, je vous aime toujours,
Soyez ou trompeufe ou fidelle;
Rien ne peut finir mes amours
Si vous ne ceffez d'être belle.

Enco-

2.

Encore, Iris, ne ſais-je pas,
Quand vos beautés ſeroient paſſées,
Si je ne verrois point d'appas
Parmi leurs traces effacées.

3

Peut-être ces mêmes deſirs
De qui j'ai l'ame poſſédée,
S'amuſeroient aux faux plaiſirs
Que leur offriroit une idée.

4.

Je pourrois m'en entretenir,
Et trouverois mille artifices
Pour tirer de mon ſouvenir
Le ſujet de quelques délices.

5.

Mon eſprit toujours enchanté
Auroit chez lui ſa complaiſance;
Et j'aimerois votre beauté
Comme on vous aime en votre ab-
ſence.

Parure.

La plupart des femmes ne ſont agréables que par les agrémens qu'elles ſe font. Tout ce qu'elles mettent pour ſe parer cache des

défauts. Tout ce que l'on vous ôte de votre parure, vous rend quelque grace; & vous avez autant d'intérêt à revenir purement au naturel, qu'il leur est avantageux de s'en éloigner. C'est un éloge que St. Evremond donne à la Comtesse d'Olonne.

Sentence.

On aime ce qui plaît, & non pas ce qui est permis.

Affaires. Plaisirs.

En quelque lieu qu'on aille on trouve le monde composé de deux sortes de gens: les uns pensent à leurs affaires; les autres songent à leurs plaisirs.

Les premiers fuient l'abord des misérables; craignant de devenir malheureux par contagion, pour entrer dans leur commerce il faut cacher son malheur, & tâcher de leur être bon à quelque chose.

Les autres, pour se donner tout entier à leurs divertissemens, ont je ne sçais quoi de plus humain, ils sont accessibles par plus d'endroits: leurs maîtresses, leurs confidens profitent des folies qui les occupent: leur ame est plus ouverte, mais leur conduite est plus incertaine; la passion l'emporte toujours sur l'amitié. Ils regardent les devoirs de la vie comme des chaînes. Ainsi pour vivre avec eux il faut suivre le cours de leurs plaisirs, leur confier peu de choses & en tirer ce qu'on peut.

*Lettre à Monsieur *** qui aimoit une Protestante.*

Vous m'écrivez que vous êtes amoureux d'une Demoiselle Protestante, & que sans la différence de Religion vous pourriez vous résoudre à l'épouser. Si vous êtes d'humeur à ne point souffrir l'imagination d'être séparés en l'autre monde, votre femme & vous, je vous conseille d'épouser une Catholique. Mais si j'avois à me marier, j'épouserois volontiers une personne d'une autre Religion que la mienne: je craindrois qu'une Catholique, se croyant sûre de posséder son mari en l'autre vie, ne s'avisât de vouloir jouir d'un galant en celle-ci.

D'ailleurs j'ai une opinion qui n'est pas commune, & que je crois pourtant véritable; c'est que la Religion réformée est aussi avantageuse aux maris, que la catholique est favorable aux amans.

Cette liberté chrétienne, dont on voit la protestante se vanter, forme un certain esprit de résistance, qui défend mieux les femmes des insinuations de ceux qui les aiment. La soumission qu'exige la catholicité, les dispose en quelque façon à se laisser vaincre; & en effet une ame qui peut se soumettre à ce qu'on lui ordonne de fâcheux, ne doit pas être fort difficile à se laisser persuader ce qui lui plaît.

La Religion réformée ne cherche qu'à établir de la régularité dans la vie; & de la régularité il se fait sans peine de la vertu. La

catholique rend les femmes beaucoup plus dévotes, & la dévotion se convertit facilement en amour.

L'une va seulement à s'abstenir de ce qui est défendu; l'autre qui admet le mérite des bonnes œuvres, se permet de faire un peu de mal qu'on lui défend, sur ce qu'elle fait beaucoup de bien qu'on ne lui commande pas.

Dans celle-là les temples sont la sûreté des maris; dans celle-ci leur plus grand danger est dans les églises. En effet, les objets de mortification en nos églises, inspirent assez souvent de l'amour. Dans un tableau de la Madelaine, l'expression de sa pénitence sera pour les vieilles une image de l'austérité de sa vie; les jeunes la prendront pour une langueur de passion: & tandis qu'une bonne mere veut imiter la sainte dans ses souffrances, la douce fille songe à la péchéresse & médite amoureusement sur le sujet de son répentir.

Ces pénitentes qui pleurent dans le couvent les péchés qu'elles ont faits dans le monde, servent d'exemple pour la joie aussi bien que pour les larmes: peut-être même qu'elles donnent la confiance de pécher, pour laisser en vue la ressource de la pénitence. Une femme ne regarde point séparement quelque partie de leurs jours, elle s'attache à l'imitation de la vie entiere, & se donnant à l'amour quand elle est jeune, elle se réserve à pleurer pour la consolation de sa vieillesse: dans cet âge triste & si sujet aux

douleurs, c'est un plaisir de pleurer ses péchés, ou pour le moins une diversion des larmes, que l'on donneroit à ses maux.

Je suis donc à couvert de tout, me direz-vous, dit [illegible] *protestante?* Je vous répondrai ce que *s'il plaît à* [illegible]ere *Hippothadée* à *Panurge*: *oui*, providence: il a[illegible]e plus sage s'en remet à la lui-même le repos de [illegible]elle sa sûreté, & de [illegible]rit.

De la Vie.

Je réfléchis peu sur la vie, je tâche [illegible] distraire par divers amusemens, à me dérober à moi-même la connoissance de mes maux; car personne n'en est exempt.

Utilité des Passions.

Notre cœur est rempli de passions: c'est pour notre bonheur. La nature nous les a données comme autant de remedes contre les misères inséparables de notre condition: la premiere, c'est l'amour de nous-mêmes, elle ne nous quitte jamais; aussi c'est elle qui a l'empire des autres & la gloire de les ménager pour nos plaisirs.

Mort.

Pour moi qui ai toujours vécu à l'avanture, il me suffira de mourir de même. Puisque la prudence a eu si peu de part

aux actions de ma vie, il me fâcheroit qu'elle ſe mêlât d'en régler la fin.

La penſée de la mort n'a rien de bien effrayant. Ne vouloir pas y penſer, y [illegible] de ſans ceſſe, ce ſont deux foibleſſes [illegible]. Dois-l'homme; c'eſt marque qu[illegible] tant d'honnê-je m'effrayer d'un paſſ[illegible] moi, & que tant tes gens ont [illegible]core après ?
d'autres fer[illegible]

Art de bien vivre. Plaiſirs.

L'art de bien vivre, c'eſt l'art de ménager ſes plaiſirs: un plaiſir préparé n'a plus rien de piquant; il ſemble qu'on en ait déja extrait ce qu'il pouvoit avoir de vif & d'attrayant. Quelquefois on tombe dans le vice contraire, & l'on jouit des plaiſirs dans un tel déſordre qu'on perd ce qu'ils ont de plus précieux. L'homme délicat ſent mieux que l'homme brutal: la délicateſſe ajoute aux plaiſirs.

Heureux celui qui a les ſens ſubtils & fins, il goûte bien plus de plaiſirs que les autres. Il faut chatouiller les ſens, ſans les irriter, ſans les accabler; les flatter ſans les émouſſer. Mais il eſt bien difficile d'apprécier au juſte la doſe de volupté la plus convenable à l'homme.

Le Sexe eſt plus ſuſceptible de ſenſations. La moindre choſe affecte les femmes: elles ſont plus ſenſibles au plaiſir; leur goût eſt plus fin; cela vient de la délicateſſe des fibres & des organes: auſſi elles ſont plus ſen-

sibles à la douleur. Chez elles l'appétit sensitif est plus facile à émouvoir; un rien les fait tressaillir ou les pâme de joie.

Il faut prendre garde que le desir d'un plaisir futur, ou le regret d'un plaisir passé n'empoisonne la jouissance d'un bien présent: il faut être tout entier au bonheur qu'on goûte.

Les Grecs & les Romains avoient porté le luxe & le rafinement sur les plaisirs plus loin que nous. On en peut juger par leurs écrits; ils respirent une certaine mollesse, une volupté douce & molle que n'ont pas les nôtres. Il semble que l'Italie & l'Asie soient le séjour du plaisir. Les sens y sont plus subtils, les corps plus sensibles, l'esprit plus vif, le sang plus pur. La volupté en France n'est qu'une langueur qui dégénere en une espece de nonchalance. En Asie le voluptueux dans sa mollesse conserve toute sa vivacité & sa vigueur: l'activité du sang & de l'air, en renouvellant ses sens, les prépare à de nouveaux plaisirs, les empêche de se fatiguer, de s'émousser, de se lasser, de s'énerver.

Nous n'avons point encore atteint le point véritable de cette économie, qui consiste à proportionner toujours le plaisir à la capacité de celui qui doit le goûter. Il est tel plaisir qui n'affecte que foiblement une personne, & qui ravit, enchante & transporte une autre. On en voit mourir de joie, parce que l'impression étoit trop forte pour l'ame; alors il faut pour ainsi dire l'affoi-

blir, en séparer les parties, la faire goûter en détail & comme par degré, pour qu'elle perde insensiblement de sa force: les plaisirs de surprise sont les plus vifs, il faut les annoncer.

Espérance.

L'espérance est une espece de jouissance imaginaire qui affoiblit la possession réelle: de là-vient qu'un plaisir dont on étoit sûr, affecte moins. Le désespoir fait le contraire; & je ne vois rien de plus éloigné que de perdre toute espérance de jouir d'un tel plaisir, & d'en jouir en effet. Les amans ont bien des obligations à la cruauté de leurs maîtresses, de leur rendre la jouissance plus vive & plus agréable. D'où vient qu'un galant aime peu une maîtresse trop facile? C'est que le plaisir qu'il goûte auprès d'elle n'est point reveillé par les rigueurs; il est trop facile pour faire une forte impression sur lui.

Souvenir.

Au défaut des plaisirs présens les passés peuvent tenir l'ame en haleine. Le souvenir en est toujours agréable, lorsqu'il n'est point accompagné de regret; & il faut être bien enfant pour vouloir qu'un bien qui n'est plus soit encore. Si la raison est de quelque utilité dans l'usage des plaisirs, c'est dans cette occasion, pour nous convaincre qu'il

eſt inutile & ridicule de deſirer ce qui ne peut pas être.

On ne doit ſonger aux miſeres de la vie, que pour prendre les moyens de les adoucir.

Il y a des gens qui deſirent toujours & qui ne jouiſſent jamais. Ce ſont des avares de plaiſirs ; ils les poſſedent tous, & n'en goûtent aucun. C'eſt le comble de la folie.

Sentence.

Que nous importe de connoître la Nature ? il eſt plus avantageux d'en jouïr. Pourquoi violenter l'inſtinct naturel ?

La Morale & les Belles-Lettres.

L'une perfectionne la raiſon, regle l'uſage des paſſions, conduit au bonheur. Quant à la Morale d'Epicure, tous les honnêtes gens de Rome la ſuivoient. Je crois en vérité que c'eſt lui qui a approché juſqu'ici le plus du vrai, en rapprochant l'homme de la nature, qui eſt la ſource de toute vérité : ſa morale eſt douce, humaine & naturelle. Les belles-lettres ſervent à polir l'eſprit, à perfectionner le goût, mettre de l'enjouement & de l'agrément dans la converſation. Je ne veux pas exclure la phyſique, ni la politique : l'une eſt quelquefois neceſſaire, l'autre eſt toujours un amuſement honnête.

Avantage de la Beauté.

Une belle perſonne ſe complaît dans ſa beauté, elle s'aime & veut être aimée, & l'amour des autres pour elle la flatte davantage que le ſien: elle eſt plus flattée de ſe voir aimée que de s'aimer, d'où vient cela? La ſupériorité flatte tout le monde, & le ſexe en eſt plus ſuſceptible; il ſemble qu'on augmente ſon être, en ſe faiſant aimer. L'empire de la beauté eſt le plus agréable & le plus doux, celui qui doit flatter le plus. Les perſonnes laides n'ont point une idée de cette douceur qu'éprouvent les belles perſonnes à voir leur beauté aimée & adorée.

Beauté périſſable.

Les vieilles ne ſe conſolent guere de n'être plus belles, que par le ſouvenir de l'avoir été: St. Evremond diſoit à Madame de Comminges:

Conſolez-vous d'être moins belle
Qu'on ne vous a vue autrefois;
C'eſt le deſtin d'une mortelle,
Helene même en a ſubi les loix.
Vous avez fait mille conquêtes
Dans le tems de votre beauté;
Songez moins à ce que vous êtes
Qu'à ce que vous avez été.

Peines des Amans morts.

Les peines de l'amour ſont le tourment & la douleur des amans après leur mort.

volupteuse forme sans cesse des desirs, & ces desirs sont toujours vains. Elle s'attache à quelqu'ombre amoureuse qui s'évanouit, lorsqu'elle veut la retenir. Elle cherche une bouche, pour la baiser, des mains, un corps, & ne trouve rien qui la touche. L'esprit veut imiter le corps, & tous ses desirs sont des efforts qui se jouent de lui & sont toujours sans succès: s'ils ont un corps, il est dans un engourdissement qui les désole & qui ne ralentit point la vivacité des desirs.

Galanterie Hollandaise.

En Hollande il y a peu de galanterie, soit par la sagesse ou la froideur naturelle aux femmes. On y voit un certain usage de pruderie établi partout, & je ne sçais quelle vieille tradition de continence, qui passe de mere en fille comme une espece de religion. Je crois cependant que depuis soixante ans les mœurs y ont bien changé. Le beau séxe s'est adouci & humanisé; il se fait gloire d'une certaine facilité qui approche bien de la galanterie; & St. Evremond n'appelleroit plus les Hollandois, „ cette bonne Nation fort sage dans la conduite & dans le gouvernement, peu savante dans les plaisirs délicats & les mœurs polies"; elle a conservé tout son bon-sens, & a acquis une douceur & une urbanité qui la rapproche des François.

Regrets.

Je regrette le tems où il eſt plus doux de ſentir que de connoître. Quelquefois je rappelle ce que j'ai été, pour ranimer ce que je ſuis, & du ſouvenir des vieux ſentimens il ſe forme quelque diſpoſition à la tendreſſe, ou du moins un éloignement de l'indolence. Tyrannie heureuſe que celle des paſſions qui font les plaiſirs de notre vie! Fâcheux empire que celui de la raiſon, s'il nous ôte les ſentimens agréables, & nous tient dans une inutilité ennuyeuſe, au lieu d'établir un véritable repos.

Femmes raiſonnables.

Nous devons avoir pour la ſociété la complaiſance qu'elle a eue pour nous. Tandis que nous avons été capables de ſentir les plaiſirs, nous en a-t-elle laiſſé manquer? Non: au contraire elle nous en a fourni de toutes les façons. Eſt-il juſte de lui en demander lorſque nous y devenons inſenſibles, & par le vice naturel de l'âge, & peut-être encore parce que nous avons épuiſé notre goût & nos ſens à jouïr. N'a-t-elle pas droit de nous dire: commencez à avoir du ſentiment & je vous fournirai des plaiſirs; ranimez vos ſens engourdis, & vous aurez de quoi les ſatisfaire & les exercer. La raiſon veut qu'on jouiſſe des plaiſirs dans l'âge où les ſens ſont en vigueur: elle veut auſſi qu'on y renonce quand le tems en eſt paſſé. Le

mal vient de ce que l'on a honte d'avouer que l'on eſt incapable de ſentir; & la paſſion ſurvit à l'épuiſement des forces. On s'imagine en impoſer, & faire croire que l'on eſt encore jeune, parce qu'on en affecte les airs, les affections, & les folies: l'on ſe rend ridicule. Ne ſoyons plus à charge à la ſociété quand nous ne pouvons plus en faire l'agrément. L'on y gagne des deux côtés; la ſociété en devient plus gaye, & ſoi-même alors on n'a pas le déplaiſir & la honte de voir la jeuneſſe jouïr des plaiſirs qui ne ſont plus pour nous, dont nous ne ſommes plus ſuſceptibles. Faut-il rompre tout d'un coup avec le monde? Non: mais à meſure que l'âge vient; fuir d'abord les compagnies de la jeuneſſe; ſe contenter de moins bruyantes; quitter celles-ci, pour ſe tenir à un commerce plus ſérieux & moins folâtre. Enfin il faut ſuivre la progreſſion de la vieilleſſe: c'eſt-là ce qu'on appelle les femmes raiſonnables.

Lettre ſur ſes Dames âgées.

MONSIEUR.

En vérité je ne comprends pas les vieilles-gens. On dit que la vieilleſſe eſt le tems de la ſageſſe & de la diſcrétion. Je ne ſçais qu'en croire: mais le procédé des vieilles femmes n'eſt rien moins que ſage. Le premier point qui me choque, c'eſt cette autorité tyrannique qu'elles uſurpent ſur nous; toutes

nos modes leur déplaisent, parce qu'elles ne leur conviennent plus. Nous ne pouvons pas faire un pas qu'elles ne désapprouvent, parce qu'elles ne peuvent plus être de nos parties avec quelque sorte de bienséance. Tout est vice, passion ou coquetterie dans nous, & dans elles tout est vertu. On diroit qu'elles ignorent les foiblesses de la Nature, ou qu'elles ne les ont jamais éprouvées, tant elles nous traitent avec austérité. Elles nous envient les plaisirs dont elles ne peuvent jouïr; & je gage que du tems des Fées les vieilles dames faisoient des vœux pour que nos appas se ternissent, parce que les leurs étoient effacés. Réduites à la tristesse & à la mélancolie de la vieillesse, elles ne peuvent supporter l'enjouement & la vivacité de notre âge: si nous ouvrons la bouche, on les étourdit; si nous rions, on leur fend la tête: le moindre tête-à-tête leur fait ombrage: je veux mourir jeune, si je dois avoir aussi peu de raison quand je serai vieille.

Ce que je hais encore davantage, ce sont celles qui étant sur le retour donnent dans la dévotion. Le parti est louable, si c'est par raison qu'elles le font, & pour délivrer la société de leur personne qui ne peut que lui être à charge: mais elles veulent qu'on leur en sache gré; ont-elles raison? J'ai toujours ouï-dire que la dévotion est aussi naturelle aux vieilles gens que l'amour du plaisir l'est à la jeunesse: l'une & l'autre dépendent de la disposition des organes & du

tempérament. La jeunesse vive, légere, bouillante, & toute ame, se répand au dehors & se livre aux objets extérieurs. Dans la vieillesse le sentiment est usé; l'ame pour ainsi dire se retire, se resserre & se concentre en elle-même, parce que les objets extérieurs ne l'affectent presque plus. Elles ne trouvent de consolation que dans la retraite & aux pieds des autels! Ce n'est pas que les plaisirs leur manquent: elles manquent aux plaisirs, étant incapables d'en goûter les douceurs. J'en excepte cependant celles qui par un usage modéré & toujours délicat de la volupté ont conservé leurs sens dans une espece de vigueur qui les rend sensibles malgré les froideurs de la vieillesse. Delà vient que l'on voit des personnes aussi vives, aussi sensibles à l'âge de soixante-dix ans, que la jeunesse la plus verte: telle étoit Ninon l'Enclos, la merveille de notre sexe.

Mérite à la Mode.

La raison rude & austere s'est bien civilisée & rapprochée de la nature. A présent la politesse, la galanterie, la science des voluptés sont le mérite à la mode.

Concetti.

Voici une scene tirée d'une Comédie de St. Evremond, intitulée le *Politique ridicule*, qui vous donnera une idée de ce que les Italiens appellent *Concetti*.

Le Signor Antonio, Italien. Milord Tancrede.

Ant. Que vois-je? Bon Dieu! Le ciel favorable à *Venise*, envoye ici l'étoile du Nord briller parmi nous.

Tanc. Je ne suis ni astre ni étoile; & je viens d'un païs où vous savez qu'on ne brille pas. Je suis de vos amis, il y a longtems, râvi de me trouver dans un lieu où nous puissions renouveller notre connoissance.

Ant. Vous venez donc faire rougir nos jasmins du vermeil de vos roses.

Tanc. Il est vrai que nous avons des roses en abondance; & puis ce sont les armes d'*Angleterre.*

Ant. Les armes d'Angleterre sont des roses en peinture, mais en effet des tonneres si redoutables sur les ondes, que les foudres de la terre-ferme, en comparaison, à peine sont des éclairs.

Tanc. Monsieur, je ne sçais que répondre là-dessus.

Ant. Les rivieres les plus profondes font le moins de bruit, & les petits torrens nous étourdissent: de même, les esprits vains & légers ont plus de langage; les solides moins de paroles & de discours.

Tanc. Vous êtes obligeant pour ma nation & pour moi.

Ant. Excusez si l'humilité de mes pensées & la bassesse de mes termes ne peuvent s'élever à la grandeur de mon

ze-

zele ; & agréez, je vous prie, la dévotion de mes ſervices dont vous pouvez diſpoſer uniquement.

Tanc. Je me ſuis attendu que vous me conſerveriez toujours l'honneur de vos bonnes-graces.

Ant. Les Dames ont-elles le même aſcendant ſur vos inclinations, que vous avez, je m'aſſure, ſur leurs ames?

Tanc. Je les ai toujours fort aimées.

Ant. Si vous aimez ces grandes beautés fatales au repos des humains, nous avons des *Helenes* & des *Cléopâtres*.

Tanc. Laiſſons-les pour les Rois & les Empereurs: j'en veux qui, bien loin de troubler l'univers, ne puiſſent pas me troubler moi-même.

Ant. Vous n'en voulez donc pas qui faſſent les tourmens des cœurs, comme les délices des yeux?

Tanc. Je veux trouver du plaiſir ſans peine.

Ant. Ah! je le comprends: il vous faut de ces beautés innocentes, dont les traits ſont doux, & de qui les charmes n'ont rien de cuiſant: ſemblables à ces beaux jours, où le ſoleil adoucit ſes regards, & déſarmé de ſes brûlantes ardeurs, laiſſe jouir les hommes d'un tems agréable & ſerein.

Tanc. Que diable! vous m'entendrez mieux, ſi vous comprenez que je veux de belles P....

Ant. (*bas*) Expreſſion du Nord! (*Haut.*) Vous voulez dire des courtiſanes,

des perſonnes officieuſes, qui rappellant une image des premieres loix de la nature, s'affranchiſſent de la tyrannie des nôtres pour le plaiſir commun des deux ſexes.

Tanc. Voilà juſtement mon fait.

Ant. Nous vous conduirons quand il vous plaîra chez des Flores & des Laïs. Vous ne déſagréerez pas que j'y faſſe trouver un concert, où les ſyrenes, d'enchantereſſes qu'elles ſont, pourroient devenir enchantées.

Tanc. Vous ne ſauriez m'obliger davantage.

Nous paſſerons le reſte de la ſcene, qui eſt ſur le même ton & auſſi inſupportable: Antonio, après que Tancrede s'eſt retiré, ſe plaint de n'avoir pas pris goût à toutes les beautés qu'il lui a dites. „ Quelqu'effort que faſſe notre bon Anglois, il a de la peine à s'élever aux choſes ſublimes: j'ai voulu faire l'honneur de ma Nation & regaler ce Milord de *Concetti* très-beaux & très-relevés; mais je me ſuis apperçu par des réponſes vulgaires que j'allois au-delà de ſa portée. Je hais les eſprits bas & rampans; je ferois bien de n'avoir plus de commerce avec un homme ſi commun."

Economie des Plaiſirs.

La nature n'eſt pas inépuiſable: plus nous goûtons de plaiſirs, moins il nous en

reste à goûter. Delà vient que le meilleur usage qu'on en puisse faire, c'est d'en ménager la dose de volupté, afin qu'il en reste toujours pour la suite. Le dégoût & le chagrin ne viennent jamais dans le plaisir, mais après; & si le plaisir duroit toujours, l'homme n'éprouveroit jamais de dégoût ni d'ennui: mais le terme & le nombre en est borné par la nature, comme la force & la vigueur de nos sens. Celui qui les goûte tous ensemble, est vieux avant les autres, & malheureux plus longtems. Il faut les ménager de telle sorte & avec tant d'économie, que notre dernier soupir finisse avec le dernier plaisir dont nous puissions jouïr. Alors on est heureux, parce que le plaisir est toujours proportionné à la force des sens; & quoique ceux des vieillards soient moins vifs, comme ce défaut de vivacité n'est point l'effet des excès, mais le sort de la nature, leurs desirs y sont proportionnés & leur ame en est satisfaite & pleinement contente, comme celle des enfans, quoique leurs plaisirs soient foibles & enfantins.

Le sentiment croît par degrès & s'affoiblit de même. L'homme, peu à peu, perd le sentiment des plaisirs. C'est le sort de l'âge & non une vertu: dans lui les passions sont mortes, elles se sont éteintes d'elles-mêmes, par la langueur des sens qui en étoient l'instrument. Est-ce un mérite? C'est une foiblesse: l'homme n'a plus de desirs: ce seroit passion s'il en avoit. Voilà la vertu & la sagesse des vieilles-gens! On revient à soi

quand on ne peut plus être aux autres avec quelqu'agrément.

Appréciation du Bonheur.

Dans la recherche du bonheur il faut compenser les biens & les maux; & pour décider qu'il eſt mieux de ſuivre tous les ſentimens de l'indifférence que de ſe laiſſer aller à l'amour, il faudroit qu'il fût plus doux de réprimer ce penchant que de s'y livrer, ou qu'il fût évident que la contrainte que cauſe néceſſairement l'auſtérité, fût moindre que les peines qui accompagnent la volupté.

La raiſon nous fait combattre l'infortune, la volupté & la bonne chere la font oublier. L'une fait donc mieux nous conſoler que l'autre. L'une nous prouve que nous ſouffrons juſtement, ou ſans raiſon: l'une & l'autre de ces réflexions eſt encore plus accablante que le malheur même. La bonne chere fait naître la joie, & par une heureuſe diſtraction nous dérobe à nos peines, pour nous livrer aux plaiſirs.

Lettre à Madame la Ducheſſe de Mazarin.

Si je venois un jour, pénétré de vos charmes,
Me mettre à vos genoux & répandre des larmes,
Pour obtenir de vous la grace d'un baiſer,

Pourriez-vous me le refuser?
Le pourriez-vous en conſcience?
Répondez, répondez, *Hortenſe*;
Là! il y va de mon trépas!
Pour Dieu ne me refuſez pas:
Donnez-le moi par complaiſance,
Ou prenez-le par pénitence,
Comme une ſainte affliction,
Propre pour la dévotion
De ce triſte tems de carême;
Ce tems, où chacun, le teint blême,
Le cœur contrit, les yeux en pleurs,
Cherche la peine & les douleurs.
Baiſer, aux ames ſalutaire,
Plus que jeûner & porter haire,
Baiſer, devant Dieu précieux,
Tu conduirois *Hortenſe* aux cieux,
Et l'établirois dans la gloire
Sans paſſer par le purgatoire.
Qu'à *la Trape* les réformés
D'un zele indiſcret animés
Ne mangent rien qu'herbe & légume,
Aillent nuds pieds & prennent rhume,
Couchent ſans chemiſe & ſans draps,
De leurs auſtérités je ne fais pas grand cas.
Mais conſoler une vieilleſſe
D'un petit effet de tendreſſe;
Prendre ſoin de mes pauvres ſens
Tout informes, tout languiſſans;
Et ranimer ma froide maſſe
Par la chaleur de quelque grace,
C'eſt une ſainte charité,

C'eſt un efficace mérite
Qui de tout péché rendroit quitte
La plus criminelle beauté.
Merveille de nos jours ! ô belle & ſage *Hortenſe*,
Qui pour vivre ſans crime ignorez les remords,
Ne vous fiez pas trop à la ſimple innocence;
Pour le ſalut de l'ame il faut haïr le corps,
Gêner ſes appétits, ſe faire violence:
Il faut faire ſur vous de vertueux efforts;
Et me baiſer, Madame, en eſt un, que je penſe,
Beaucoup plus cher à Dieu que n'eſt la continence.

Mauvais raffinement de l'Eſprit humain.

Il eſt certain que la nature a mis en nos cœurs quelque choſe d'aimant, quelque principe ſecret d'affection, quelque fond caché de tendreſſe qui s'explique & ſe rend communicable avec le tems. Il n'eſt pas moins certain que la nature n'a mis en nous ce principe que pour le bonheur de notre vie: nous devons donc nous en ſervir dans les termes de la nature, pour la douceur de notre vie: aimer autant qu'il faut pour ſatisfaire ce penchant agréable. L'amour eſt un ſentiment délicieux; mais c'eſt un excès quand il devient un tourment, un martyre, une gêne qui nous ôte le repos de l'ame & la tranquillité d'eſprit. Mais l'eſprit

de l'homme, par une bizarrerie incompréhensible, gâte les plus belles choses: *ce gentil esprit est bien ridicule*. Que ne sommes-nous encore au tems de nos bons ayeux! La nature seule fait ce qu'il lui faut: la raison lui refuse le nécessaire; & la passion ne sçait pas se borner. Delà vient que d'un côté les plaisirs nous paroissent pleins d'amertume, & de l'autre, il nous est insupportable de nous en priver. Le plaisir n'est point amer, puisque la nature le commande: c'est l'excès du plaisir, que la nature défend. La privation entiere des plaisirs doit nécessairement nous paroître insupportable; elle l'est aussi: c'est une rebellion ou revolte opiniâtre contre la nature, qui sçait mieux que nous ce qui nous est bon: ce n'est pas vertu; car toute vertu est fondée sur la nature, & ce qui est contraire à cette premiere loi n'est point vertueux.

Ombres des Amantes cruelles.

Les ombres des amantes cruelles conservent encore un air de rudesse qui les rend farouches, qui leur ôte leur beauté, ternit leurs appas, & attriste leurs attraits. Les Dames si jalouses de leur beauté doivent y prendre garde: les ames conservent après leur mort toutes leurs inclinations, & ces inclinations-là-même sont l'instrument de leurs tortures. L'excès, comme une continence mal-entendue, étant deux attentats contre la nature, sont deux sujets de tour-

mens: le juste milieu qui fait la vertu, est récompensé.

Waller.

Waller, qui ne sent rien des maux de la vieillesse,
Dont la vivacité fait honte aux jeunes gens,
S'attache à la beauté pour vivre plus longtems;
Et ce qu'on nommeroit en un autre foiblesse,
Est en ce rare esprit une rare tendresse
Qui le fait résister à l'injure des ans.

Philosophie & Religion.

Je mets la Philosophie au-dessus de la Religion. Celle-ci est la sagesse du peuple, & l'autre la sagesse des hommes sensés. L'une contraint l'entendement en s'aveuglant: car les dévots croient sans comprendre, sans même le vouloir. La philosophie en éclairant l'esprit, l'oblige doucement à se rendre, sans lui rien ôter de sa liberté naturelle. Delà vient que les hommes ordinaires aiment Dieu parce qu'on leur dit de le faire; & le sage adore un Etre créateur, parce qu'il connoît qu'il est vraiment digne de ses hommages. Le peuple ne voit Dieu que dans les temples que ses mains propres ont bâtis; le sage apperçoit les traces de la Divinité dans toutes les parties de l'univers, où son auteur a pris plaisir à se peindre lui-même. Le

peuple croit aimer Dieu, ſans ceſſer d'aimer le vice; mais le vrai philoſophe évite toutes ſortes de déſordres, & aime la vertu pour elle-même. La vertu des hommes ordinaires ne va qu'à ſouffrir les maux, ſans blasphêmer la providence; & l'ame du ſage ſçait en jouïr, & ſe rendre délicieux l'état où le ſort l'a placé.

Dévotion.

La dévotion eſt le dernier de nos amours; & comme dit un proverbe ancien: quand le Diable fut vieux, il ſe fit Hermite. En devint-il meilleur? Point du tout. Défiez-vous de ces ſentimens de dévotion, &c.

Volupté.

La volupté eſt le ſentiment le plus naturel à l'homme; & ſi c'eſt la nature qui doit nous montrer le ſouverain bien, la volupté eſt celui qu'elle nous fait connoître. C'eſt ainſi qu'Epicure philoſophoit avec Leontium ou Themiſte.

Louange.

L'or ſe peut partager, mais non pas la louange;
Le plus grand orateur quand ce ſeroit un ange,
Ne contenteroit pas en ſemblables deſſeins
Deux Belles, deux Héros, deux Auteurs, ni deux Saints.

Moyen de prolonger la vie.

S'accommoder aux ordres du Destin;
Aux plus heureux ne porter point envie;
Avec Phœbus, Iris, & le bon vin,
Passer en paix une innocente vie
C'est le moyen d'en reculer la fin.

Aimer, ou Mourir.

C'est que la fin des amours,
Est au cœur d'une mortelle,
Une chose plus cruelle
Que n'est la fin de ses jours.

Mariage.

Du plus heureux mariage,
On ne goûte l'heureux fruit
Que la premiere nuit;
Mais delà jusqu'au veuvage
Ce n'est plus un favori,
Ce n'est plus une maîtresse:
Adieu douceur & tendresse,
C'est la femme & le mari.

L'Amour & la Raison.

La raison est d'un triste usage;
Qu'il est ennuyeux d'être sage,
De vivre toujours gravement
Sous les ordres du jugement,

De réfléchir toute sa vie
Pour éviter une folie!

L'amour n'eut jamais de liens,
Raison, si fâcheux que les tiens:
En amour on aime ses peines.
Raison, tu combats nos desirs,
Contrains ou choques nos plaisirs;
C'est de toi proprement que nous portons les chaînes.

C'est toi qui causes les rigueurs
Que nous trouvons avec les Dames;
Tu mets le scrupule en leurs ames,
Tu fais le tourment de leurs cœurs:
Raison, sans toi l'amour n'auroit que des douceurs.

Remede aux Miseres de la Vie.

Dans l'état de dépravation où nous sommes actuellement, il ne nous est pas possible de jouïr d'un bonheur parfait sur la terre. Ce parfait repos, cette tranquillité inaltérable, ce plein contentement de tous les sens, n'est plus pour nous qu'une béatitude imaginaire, dont nous sommes incapables par les étranges changemens que le laps des tems a apportés à notre nature. Faut-il donc pour cela se désespérer, se laisser abbattre aux miseres inséparables de l'humanité? On diroit que l'homme est son plus cruel bourreau; toujours ingénieux à se tourmenter, à se forger de nouvelles pei-

nes, non-ſeulement il deſire un bonheur qu'il ne peut avoir, mais il dédaigne de jouïr de ceux que la nature lui offre. Il eſt un art de ſe dérober, pour ainſi dire, à la douleur, pour ſe livrer tout entier à la joie, d'endormir & d'aſſoupir ſes ſens pour les rendre inacceſſibles aux ſenſations ou impreſſions fâcheuſes, & reveiller nos appétits pour le plaiſir, de reprendre alors toute notre ſenſibilité.

Salomon, le plus ſage & le plus voluptueux de ſon ſiecle, connoiſſoit la vanité des plaiſirs. S'en privoit-il pour cela ? Il en jouiſſoit paiſiblement, & mettoit le vrai bonheur & la vraie ſageſſe à être le moins malheureux qu'il pouvoit.

Tranquillité : Indifférence.

Qu'il eſt doux de vivre dans une ignorance commode de toutes choſes, ſans s'inquiéter de la recherche d'aucune vérité ; de goûter la douceur d'un repos inaltérable ; de vivre dans une nonchalance générale, & ſans goût pour tout ce qui excite les deſirs du vulgaire. Rien n'eſt comparable à cette tranquillité.

Stoïciſme.

Le ſyſtême des Stoïciens eſt imaginaire. Cette parfaite indifférence eſt chimérique. Il faut, malgré qu'on en ait, revenir à la nature, & ne point s'élever au-deſſus de notre condition. Les paſſions ſont toujours dans

l'homme & ne le quittent jamais. La tempérance est le juste degré où il faut s'arrêter pour être vraiment heureux.

Vespasien.

Nous lisons que Vespasien s'ennuya de la longueur du triomphe. Que sçavons-nous si ce n'est point par un faste encore plus grand? Je me défie de ces actions rares qui semblent au-dessus de l'humanité: les grands héros, trop grands pour n'être que des hommes, sont trop petits pour être des Dieux, & je les méprise d'affecter une gloire & un mérite au-dessus de leur condition.

Prévoyance.

Il faut être prêt à tout: mais prévoir des malheurs imaginaires qui ne viendront presque jamais, c'est une folie. Mais si l'on s'abandonne trop à la prospérité, il est à craindre qu'on ne puisse plus souffrir le moindre malheur. Ce sont deux excès qu'il faut éviter, en jouissant du bien présent, sans perdre de vue qu'il est périssable, & qu'on s'en consolera facilement quand on ne l'aura plus. Je ne voudrois pas qu'on songeât beaucoup aux plaisirs passés; ce souvenir n'est jamais tout-à-fait agréable, il est mêlé de regret & d'amertume. Je dis le contraire des maux passés, des malheurs que l'on a soufferts: ce souvenir est plein de douceur; & rien n'est plus capable de rendre à l'ame sa vigueur &

sa force, ou de la soutenir dans les maux présens, de la préparer même à de nouveaux malheurs, que la vue de ceux dont elle a triomphé par sa constance, sa générosité & son courage.

Amour des Femmes pour leur Beauté.

Une jeune Demoiselle que j'entretenois un jour bien avant dans la nuit, me disoit: „ Faut-il que le tems m'oblige de vous quitter; que ne puis-je arrêter la rapidité du „ tems; pourquoi les heures sont elles si „ courtes? Vous entendez mal vos intérêts, „ lui répondis-je, les choses sont bien com„ me la nature les a faites. Si notre conver„ sation duroit autant que vous le desirez, „ votre beauté en souffriroit, & le sommeil „ va nourrir & embellir des attraits que de „ plus longues veilles pourroient altérer." Cela la consola & je la quittai.

Perte des Amis.

La perte des amis, on y est sensible malgré soi; & cette sensibilité est la marque d'un bon cœur: mais nous avons dû nous y attendre; & un mal nécessaire doit être supporté plus facilement. La sérénité de nos jours n'en doit point être altérée. Ce n'est pas l'intention de la nature; & il est faux de vouloir qu'il soit naturel de pleurer un mort. Le tems diminue & affoiblit notre chagrin; parce que l'impression de la douleur

s'affoiblit: l'imagination s'accoutume à une séparation qui paroissoit d'abord cruelle. Tâchons de devoir à la raison une tranquillité qui nous est rendue par une foiblesse ou souvent par le hazard Car souvent un nouveau visage nous fait oublier les traits du défunt: & de nos jours nous voyons plus d'une Matrone d'Ephese. A Paris, comme à Ephese, une heureuse rencontre seche les larmes d'une veuve désolée, ou d'un mari affligé.

Dégoût de la Vie.

Enfin comme je parle pour tous les hommes, il est un ennui secret, une espece de lassitude de la vie, qu'éprouvent certains caracteres atrabilaires. Il semble que leur ame perde toute sa vigueur, & va pour ainsi dire se dissoudre. L'amour de la vie s'éteint en eux: leur esprit paroît vouloir s'éteindre, s'endormir; la nature est défaillante; l'ame languit. Ceci est vraiment la maladie des Anglois. Faut-il renoncer à la vie? Ceci arrive à des gens d'ailleurs fort heureux. Ce n'est point la vue des miseres humaines, ce n'est point la perte d'une jolie maîtresse ou un accident terrible; c'est un nuage obscur qui semble se répandre sur toutes les facultés de l'ame, qui les lie, les engourdit.

Une grande dissipation, la bonne chere, le vin sur-tout, les spectacles, les bals, sont les seuls moyens de sortir de cet état. Je ne fais point profession d'un stoïcisme austere;

il faut moins rougir des foiblesses de la Nature, que songer à y remédier.

Excès & Abstinence des Plaisirs.

Il est inutile de chercher des plaisirs si nos sens ne sont pas dans une disposition propre à en jouïr. C'est la premiere chose nécessaire. Il ne faut donc ni les altérer, ni les laisser dans une trop grande inaction; ce qui fait qu'ils se rouillent, pour ainsi dire, & qu'ils perdent leur vivacité, contractant une langueur mortelle. Les excès & l'abstinence sont deux vices à éviter.

Jouissance des Plaisirs.

Prenons garde que la prévoyance ne dégenere en inquiétude. Les plaisirs les plus purs & les plus innocens sont sans contredit les plus agréables. La vue ou l'odeur d'une belle fleur, ou d'un parfum délicieux, un beau concert, une belle peinture, une lecture amusante, une conversation enjouée; ce sont-là les plus doux amusemens de l'homme.

Les plaisirs n'apportent jamais de dégoût, à moins que quelque forte passion n'occupe l'ame & ne la rende comme insensible aux charmes de la nature.

Envie.

L'envie est le plus grand ennemi du vrai bonheur;

bonheur ; & l'on eſt plus malheureux par les biens qu'on deſire, qu'on n'eſt content de ceux que l'on poſſede.

Miſanthropes.

Il y a des gens qui, comme dit Petrone, ont un ſi grand fond de mauvaiſe humeur, qu'ils ſont capables d'empoiſonner toutes les joies du monde ; leur venin ſe répand autour d'eux & ſe communique aux perſonnes qui les approchent ; c'eſt le Licas de Petrone. Leur air eſt ſi triſte, leurs réflexions ſont ſi à contretems, leurs avis de ſi mauvais goût, qu'ils ſe rendent partout inſupportables.

Douceurs du Mariage, lorſqu'il eſt bien aſſorti.

Heureux ceux qui ſont entrés ſans contrainte dans le mariage, & qui y vivent en bonne intelligence. Les loix ont déclaré que les femmes doivent conſidérer leurs maris comme leurs maîtres ; & l'honnêteté des hommes les oblige de ne recevoir les témoignages de leur reſpect, que pour s'en deſſaiſir auſſitôt, & dépendre d'elles par leur propre choix, comme elles dépendent d'eux par les loix & par la coutume. Quand on vit enſemble de cette maniere honnête, on eſt dans un commerce continuel d'eſtime ; on goûte ce qu'il y a de plus délicat dans la tendreſſe ; on a le plaiſir d'aimer & d'être aimé ; on ſe fait même une gloire de ſon amitié. Je crois que c'eſt ce mélange de tendreſſe, ce

retour d'estime, ou si vous voulez cette ardeur mutuelle à se prévenir par des témoignages obligeans, en quoi consiste la douceur du mariage. Il n'est rien que deux époux ne doivent faire pour s'entretenir mutuellement dans ces heureuses dispositions; bannir toutes sortes d'inquiétude, de jalousie, d'indifférence, de mépris, de plaintes, de querelles, de rupture, &c.

Moralistes.

Tous ceux qui ont voulu parler du Bonheur ou de Morale, ont commencé par oublier qu'ils étoient hommes, & qu'ils parloient à des hommes; les Stoïciens sur-tout. Les uns, en relevant l'homme au-dessus de sa nature, & lui proposant un bonheur imaginaire; les autres en l'abaissant au-dessous de lui-même, & le réduisant aux plaisirs grossiers des animaux.

De la Doctrine d'Epicure.

Suivre la Nature, c'est suivre la Raison. Les bornes qu'elle nous a prescrites, sont celles de l'innocence: il n'y a rien en elles que d'équitable & d'égal.

Lorsqu'Epicure lui-même explique sa doctrine à un de ses disciples, (Menecée) il lui parle de la volupté comme opposée à l'intempérance.

Mais à la vérité, ceux qui s'étudient à la tempérance, & qui ménagent si bien la possession de la volupté qu'ils n'en ressentent

aucune douleur; ceux-là, certes, se peuvent nommer heureux & méritent le titre de sages.

Leurs voluptés sont durables, parce qu'elles sont réglées; & toute leur vie est calme & tranquille, parce qu'elle est innocente.

Ils n'ont garde de courir après les plaisirs désordonnés: leur félicité consiste à s'en abstenir. Ils vont même au-devant des douleurs, afin d'en éviter de plus grandes: & ne se servant de la sagesse que pour aller au plaisir, ils nous font voir très clairement que ce n'est que par la vertu, qu'on peut jouïr de cette volupté dans laquelle Epicure fait consister le souverain bien.

Repos.

„ Dans la plus belle & la plus charmante
„ solitude, on ne trouve pas souvent le re-
„ pos que l'on y pensoit goûter. Il dépend
„ bien moins de la tranquillité de la retraite
„ que de nous-mêmes. Comment le seul
„ éloignement du bruit & des affaires appai-
„ seroit-il les troubles de notre cœur, si la
„ raison ne s'en mêle?

Se faire un plaisir de tout.

C'est un grand secret que de sçavoir trouver du plaisir à tout. Il n'est point de fleur dont l'abeille ne sçache tirer du suc pour en composer son miel. Il n'est guere d'événement & d'occasion que le sage ne sçache met-

tre à profit pour ſon bonheur. Tout peut y contribuer, même les fautes des autres. Démocrite étoit heureux des ſottiſes d'autrui; tout l'univers contribuoit à ſon plaiſir. Il n'eſt point de triſteſſe ſi accablante qu'on ne puiſſe charmer, ou par l'image d'une proſpérité future, ou par la conſidération d'un mal plus grand qui pouvoit nous arriver, ou par une égalité d'ame, ou en s'étourdiſſant & ſe diſſipant, &c.

Meſure du bonheur.

La meſure du bonheur ſe doit prendre de celle des paſſions. Celui qui aura le moins de deſirs, d'eſpérance, & de ces autres ſortes d'agitations d'eſprit, ſera ſans doute le plus content. Cela ſe peut entendre autrement: que celui qui a le plus de paſſions eſt ſuſceptible d'un plus grand bonheur. J'entends des paſſions qu'inſpire la nature, qu'elle permet de ſatisfaire; c'eſt pour lui une ſource de plaiſirs nouveaux.

Jouir du préſent.

Jouir du préſent, ſans aller chercher le chagrin dans l'avenir. La vue même de nos égaremens ne doit point troubler la tranquillité de notre ame. C'eſt une foibleſſe de ne vouloir plus jouir des plaiſirs permis parce que l'on en a abuſé. N'en abuſons plus; mais n'y renonçons pas pour cela: étudions-nous, pour ne pas donner à la

paſſion, ce que la nature défend de lui ôter.

Vers de Mademoiſelle de Serment, avant que de mourir.

Bientôt la lumiere des cieux
Ne paroîtra plus à mes yeux:
Bientôt quitte envers la Nature,
Je vais dans une nuit obſcure
Me livrer pour jamais aux douceurs du ſommeil;
Je ne me verrai plus par un triſte reveil
Expoſée à ſentir les troubles de la vie.
Mortels, qui commencez ici-bas votre cours,
Je ne vous porte point envie:
Votre ſort ne vaut pas le dernier de mes jours.

Viens, favorable mort! viens briſer les liens
Qui, malgré moi, m'attachent à la vie:
Frappe, ſeconde mon envie,
Ne point ſouffrir eſt le plus grand des biens.
Dans ce long avenir, j'entre, l'eſprit tranquille,
Pourquoi ce dernier pas eſt-il ſi redouté!
Du maître des humains l'éternelle bonté
Eſt, malheureux mortels, eſt le plus ſûr azile.

Accord de l'Esprit & du Cœur.

Que l'esprit & le cœur soient toujours de concert, sans cela point de paix ni de bonheur. Que jamais l'esprit ne se mêle de désapprouver ce que le cœur desire légitimement, & que jamais le cœur ne désire ce que l'esprit doit désapprouver. Il est donc de la derniere importance de se dégager de tous les préjugés, inquiétudes, ou superstitions qui assiegent & corrompent notre esprit, le gendarment sans raison, le révoltent témérairement contre nos penchans légitimes, & des affections contraires aux lumieres naturelles. Un cœur droit & bien fait, un esprit pur & naturel, voilà la base du vrai bonheur. — Ne vouloir que ce qui est selon la nature, appercevoir tout ce qui est selon la nature, sont deux points essentiels pour remplir parfaitement toute l'étendue de nos desirs légitimes.

Vieillesse galante & badine.

Nous voyons des auteurs galans & surannés qui se jouent de la sagesse & de la raison, & qui dans l'intervalle des infirmités qui accompagnent la vieillesse, ne s'occupent que de ce qui convient aux jeunes gens, & badinent avec les graces & l'amour, comme les graces & l'amour se plaisent à badiner avec eux. Les infirmités sont le partage ordinaire du corps dans une extrême vieillesse, & les réflexions sé-

rieuſes doivent être à cet âge-là le partage de l'eſprit.

Ne jurez jamais de rien.

Vous aimez plus que vous ne dites,
Amans que le dépit contraint à s'éloigner ;
De vos feux mal-éteints, craignez encor les ſuites :
Celles, qu'imprudemment vous oſez dédaigner,
Ont les mêmes attraits qui vous ont trop ſçu plaîre,
Votre cœur les adore, examinez-vous bien,
Et gardez-vous dans la colere
De ne jurer jamais de rien.



DE L'ÉDUCATION

Que reçoit la Jeunesse dans les Colleges.

Par M. D'ALEMBERT.

QUINTILIEN, un des hommes de l'antiquité qui eut eu le plus de sens & le plus de goût, examine dans ses *Institutions Oratoires*, si l'éducation publique doit être préférée à l'éducation privée, & il conclut en faveur de la premiere. Presque tous les modernes qui ont traité le même sujet depuis ce grand homme, ont été de son avis. Je n'examinerai point si la plupart d'entre eux n'étoient pas intéressés par leur état de défendre cette opinion, ou déterminés à la suivre par une admiration trop souvent aveugle pour ce que les anciens ont pensé; il s'agit ici de raison, & non pas d'autorité, & la question vaut bien la peine d'être examinée en elle-même.

J'observe d'abord, que nous avons assez peu de connoissances de la maniere dont se faisoit chez les anciens l'éducation, tant publique que privée; & qu'ainsi ne pouvant à cet égard comparer la méthode des anciens à la nôtre, l'opinion de Quintilien, quoique peut-être bien fondée, ne sauroit être ici d'un grand poids. Il est donc nécessaire de

voir en quoi consiste l'éducation de nos colleges, & de la comparer à l'éducation domestique ; c'est d'après ces faits que nous devons prononcer.

Mais avant que de traiter un sujet si important, je dois prévenir les lecteurs désintéressés, que cet article pourra choquer quelques personnes, quoique ce ne soit pas mon intention : je n'ai pas plus de sujet de haïr ceux dont je vais parler, que de les craindre ; il est même plusieurs que j'estime, & quelques-uns que j'aime & que je respecte : ce n'est point aux hommes que je fais la guerre, c'est aux abus, à des abus qui choquent & qui affligent comme moi la plupart même de ceux qui contribuent à les entretenir, parce qu'ils craignent de s'opposer au torrent. La matiere dont je vais parler, intéresse le gouvernement & la religion, & mérite bien qu'on en parle avec liberté, sans que cela puisse offenser personne : après cette précaution j'entre en matiere.

On peut réduire à cinq chefs l'éducation publique ; les Humanités, la Rhétorique, la Philosophie, les Mœurs, & la Religion.

Humanités. On appelle ainsi le tems qu'on employe dans les Colleges à s'instruire des preceptes de la Langue Latine. Ce tems est d'environ six ans : on y joint vers la fin quelque connoissance très-superficielle du Grec ; on y explique, tant bien que mal, les auteurs de l'Antiquité les plus faciles à entendre ; on y apprend aussi, tant bien que mal, à composer en Latin : je ne sache pas qu'on

y enſeigne autre choſe. Il faut pourtant convenir que dans l'Univerſité de Paris, où chaque profeſſeur eſt attaché à une claſſe particuliere, les Humanités ſont plus fortes que dans les Colleges des Réguliers, où les profeſſeurs montent de claſſe en claſſe, & s'inſtruiſent avec leurs diſciples, en apprenant avec eux ce qu'ils devroient leur enſeigner: ce n'eſt point la faute des maîtres, c'eſt, encore une fois, la faute de l'uſage.

Rhétorique. Quand on ſait ou qu'on croit ſavoir aſſez de Latin, on paſſe en Rhétorique: c'eſt alors qu'on commence à produire quelque choſe de ſoi-même; car juſqu'alors on n'a fait que traduire, ſoit de Latin en François, ſoit de François en Latin. En Rhétorique on apprend d'abord à *étendre* une penſée, à *circonduire* & *allonger* des périodes, & peu-à-peu l'on en vient enfin à des diſcours en forme, toujours, ou preſque toujours, en Langue Latine. On donne à ces diſcours le nom *d'amplifications*; nom très-convenable en effet, parce qu'ils conſiſtent pour l'ordinaire à noyer dans deux feuilles de verbiage, ce qu'on pourroit & ce qu'on devroit dire en deux lignes. Je ne parle point de ces figures de Rhétorique ſi cheres à quelques pédans modernes, & dont le nom même eſt devenu ſi ridicule, que les profeſſeurs les plus ſenſés les ont entiérement bannies de leurs leçons. Il en eſt pourtant encore qui en font grand cas, & il eſt aſſez ordinaire d'interroger ſur ce ſujet important ceux qui aſpirent à la Maîtriſe-ès-Arts.

Philosophie. Après avoir passé sept ou huit ans à apprendre des mots, ou à parler sans rien dire, on commence enfin, ou on croit commencer l'étude des choses; car c'est la vraie définition de la Philosophie. Mais il s'en faut bien que celle des Colleges mérite ce nom: elle ouvre pour l'ordinaire par un *compendium*, qui est, si on peut parler ainsi, le rendez-vous d'une infinité de questions inutiles sur l'existence de la Philosophie, sur la Philosophie d'Adam, &c. On passe de-là en Logique: celle qu'on enseigne, du moins dans un grand nombre de Colleges, est à-peu-près celle que le maître de Philosophie se propose d'apprendre au Bourgeois-Gentilhomme: on y enseigne à bien concevoir par le moyen des universaux, à bien juger par le moyen des cathégories, & à bien construire un syllogisme par le moyen des figures, *barbara*, *celarent*, *darii*, *ferio*, *baralipton*, *&c.* On y demande si la Logique est un art ou une science; si la conclusion est de l'essence du syllogisme, &c. &c. &c. Toutes questions qu'on ne trouvera point dans *l'Art de penser*, ouvrage excellent, mais auquel on a peut-être reproché avec quelque raison d'avoir fait des regles de la Logique un trop gros volume. La *Métaphysique* est à-peu-près dans le même goût; on y mêle aux plus importantes vérités, les discussions les plus futiles: avant & après avoir démontré l'existence de Dieu, on traite avec le même soin les grandes questions de la distinction formelle ou virtuelle, de l'universel *de la part de la*

chose, & une infinité d'autres. N'est-ce pas outrager & blasphémer en quelque sorte la plus grande des vérités, que de lui donner un si ridicule & si misérable voisinage? Enfin dans la *Physique* on bâtit à sa mode un systême du monde; on y explique tout, ou presque tout; on y suit ou on y réfute à tort & à travers Aristote, Descartes & Newton. On termine ce cours de deux années par quelques pages sur la *Morale*, qu'on rejette pour l'ordinaire à la fin, sans doute comme la partie la moins importante.

Mœurs & Religion. Nous rendrons sur le premier de ces deux articles la justice qui est dûe aux soins de la plupart des maîtres; mais nous en appellons en même tems à leur témoignage, & nous gémirons d'autant plus volontiers avec eux sur la corruption dont on ne peut justifier la jeunesse des Colleges, que cette corruption ne sauroit leur être imputée. A l'égard de la Religion, on tombe sur ce point dans deux excès également à craindre: le premier & le plus commun, est de réduire tout en pratiques extérieures, & d'attacher à ces pratiques une vertu qu'elles n'ont assurement pas: le second est, au contraire, de vouloir obliger les enfans à s'occuper uniquement de cet objet, & de leur faire négliger pour cela leurs autres études, par lesquelles ils doivent un jour se rendre utiles à leur patrie. Sous prétexte que Jésus-Christ a dit qu'il faut toujours prier, quelques maîtres, & surtout ceux qui sont dans certains princi-

pes de rigorisme, voudroient que presque tout le tems destiné à l'étude se passât en méditations & en catéchismes; comme si le travail & l'exactitude à remplir les devoirs de son état, n'étoit pas la priere la plus agréable à Dieu. Aussi les disciples qui, soit par tempérament, soit par docilité, se conforment sur ce point aux idées de leurs maîtres, sortent pour l'ordinaire du College avec un degré d'imbécillité & d'ignorance de plus.

Il résulte de ce détail, qu'un jeune homme après avoir passé dans un College dix années, qu'on doit mettre au nombre des plus précieuses de sa vie, en sort, lorsqu'il a le mieux employé son tems, avec la connoissance très-imparfaite d'une langue morte; avec des préceptes de Rhétorique & des principes de Philosophie qu'il doit tâcher d'oublier; souvent avec une corruption de mœurs dont l'altération de santé est la moindre suite; quelquefois avec des principes d'une dévotion mal-entendue, mais plus ordinairement avec une connoissance de la Religion si superficielle, qu'elle succombe à la premiere conversation impie, ou à la premiere lecture dangereuse.

Je sais que les maîtres les plus sensés déplorent ces abus, avec encore plus de force que nous ne faisons ici; presque tous desirent passionnément qu'on donne à l'éducation des Colleges une autre forme: nous ne faisons qu'exposer ici ce qu'ils pensent, & ce que personne d'entre eux n'ose écrire. Mais le train une fois établi a sur eux un pouvoir

dont ils ne sauroient s'affranchir; & en matiere d'usage, ce sont les gens d'esprit qui reçoivent la loi des sots. Je n'ai donc garde dans ces réflexions sur l'éducation publique, de faire la satyre de ceux qui enseignent; ces sentimens seroient bien éloignés de la reconnoissance dont je fais profession pour mes maîtres: je conviens avec eux que l'autorité supérieure du gouvernement est seule capable d'arrêter les progrès d'un si grand mal; je dois même avouer que plusieurs professeurs de l'Université de Paris s'y opposent autant qu'il leur est possible, & qu'ils osent s'écarter en quelque chose de la routine ordinaire, au risque d'être blâmés par le plus grand nombre : s'ils ôtoient encore davantage, & si leur exemple étoit suivi, nous verrions peut-être enfin les études changer de face parmi nous; mais c'est un avantage qu'il ne faut attendre que du tems, si même le tems est capable de nous le procurer. La vraie Philosophie a beau se répandre en France de jour en jour, il lui est bien plus difficile de pénétrer chez les corps que chez les particuliers: ici elle ne trouve qu'une tête à forcer, si on peut parler ainsi; là elle en trouve mille. L'Université de Paris, composée de particuliers qui ne forment d'ailleurs entre eux aucun corps régulier ni ecclésiastique, aura moins de peine à secouer le joug des préjugés dont les écoles sont encore pleines.

Parmi les différentes inutilités qu'on apprend aux enfans dans les Colleges, j'ai né-

gligé de faire mention des tragédies, parce qu'il me semble que l'Université de Paris commence à les proscrire presque entiérement. On en a l'obligation à feu M. Rollin, un des hommes qui ont travaillé le plus utilement pour l'éducation de la jeunesse: à ces déclamations de vers il a substitué des exercices, qui sont au moins beaucoup plus utiles, quoiqu'ils pussent l'être encore davantage. On convient aujourd'hui assez généralement que ces tragédies sont une perte de tems pour les écoliers & pour les maîtres: c'est pis encore quand on les multiplie au point d'en représenter plusieurs pendant l'année, & quand on y joint d'autres appendices encore plus ridicules, comme des explications d'énigmes, des ballets, & des comédies tristement ou ridiculement plaisantes. Nous avons sous les yeux un ouvrage de cette derniere espece, intitulé *la défaite du Solécisme par Despautere*, représentée plusieurs fois dans un College de Paris: le chevalier Prétérit, le chevalier Supin, le marquis des Conjugaisons, & d'autres personnages de la même trempe, sont les lieutenans-généraux de Despautere, auquel deux grands princes, appellés *Solécisme* & *Barbarisme*, déclarent une guerre mortelle. Nous faisons grace à nos lecteurs d'un plus grand détail, & nous ne doutons point que ceux qui président aujourd'hui à ce College, ne fissent main-basse, s'ils en étoient les maîtres, sur des puérilités si pédantesques & de si mauvais goût: ils sont trop éclairés pour ne point sentir que

le précieux tems de la jeunesse ne doit point être employé à de pareilles inepties. Je ne parle point ici des ballets où la Religion peut être intéressée: je sais que cet inconvénient est rare, graces à la vigilance des supérieurs; mais je sais aussi que malgré toute cette vigilance, il ne laisse pas de se faire sentir quelquefois. (*Voyez dans le Journ. de Trév. Sept.* 1750. la critique d'un de ces ballets, très-édifiante à tous égards.) Je conclus du moins de tout ce détail, qu'il n'y a rien de bon à gagner dans ces sortes d'exercices, & beaucoup de mal à en craindre.

Il me semble qu'il ne seroit pas impossible de donner une autre forme à l'éducation des Colleges. Pourquoi passer six ans à apprendre, tant bien que mal, une langue morte? Je suis bien éloigné de désapprouver l'étude d'une langue dans laquelle les Horaces & les Tacites ont écrit: cette étude est absolument nécessaire pour connoître leurs admirables ouvrages; mais je crois qu'on devroit se borner à les entendre, & que le tems qu'on employe à composer en Latin est un tems perdu. Ce tems seroit bien mieux employé à apprendre par principes sa propre langue, qu'on ignore toujours au sortir du College, & qu'on ignore au point de la parler très-mal. Une bonne Grammaire Françoise seroit tout à la fois une excellente Logique, & une excellente Métaphysique, & vaudroit bien les rapsodies qu'on lui substitue. D'ailleurs quel Latin que celui de

cer

certains Colleges!
ment des connoiss

Un rhéteur mo
respectable d'aille
nelles, mais à c
vérité, puisqu'il
qui ait osé se fai
de la langue
Hersan, les Ma
mire, les Cossa
parlent encore q
de l'Université.
dont je parle ne
ses traces.

Je sais que le La
te, dont presque
échappent, ceux
pour écrire le mi
vent peut-être f
vices de leur dict
& combien doit
qui nous fait rire
ger peu versé da
s'appercevroit faci
Montaigne, c'est-
approche plus de
du siecle de Loui
froy de Villehard
treizieme siecle.

Au reste, que
quelques-uns de
je les plains d'êtr
de peine pour parl
tre langue que la

s'imaginent en cela avoir le mérite de la difficulté vaincue : il est plus difficile d'écrire & de parler bien sa langue, que de parler & d'écrire bien une langue morte; la preuve en est frappante. Je vois que les Grecs & les Romains, dans le tems que leur langue étoit vivante, n'ont pas eu plus de bons écrivains que nous n'en avons dans la nôtre; je vois qu'ils n'ont eu, ainsi que nous, qu'un très-petit nombre d'excellens poëtes, & qu'il en est de même de toutes les nations. Je vois, au contraire, que le renouvellement des Lettres a produit une quantité prodigieuse de poëtes Latins, que nous avons la bonté d'admirer. D'où peut venir cette différence? Et si Virgile ou Horace revenoient au monde pour juger ces héros modernes du Parnasse Latin, ne devrions-nous pas avoir grand' peur eux? Pourquoi, comme l'a remarqué un auteur moderne, telle compagnie fort estimable d'ailleurs, qui a produit une nuée de versificateurs Latins, n'a-t-elle pas un seul poëte François qu'on puisse lire? Pourquoi les Receuils des vers François qui s'échappent par malheur de nos Colleges, ont-ils si peu de succès, tandis que plusieurs gens de lettres estiment les vers Latins qui en sortent? Je dois au reste avouer ici que l'Université de Paris est très-circonspecte & très-reservée sur la versification Françoise, & je ne saurois l'en blâmer.

Concluons de ces réflexions, que les

compositions Latines sont sujettes à de grands inconvéniens, & qu'on feroit beaucoup mieux d'y substituer des compositions Françoises; c'est ce qu'on commence à faire dans l'Université de Paris: on y tient cependant encore au Latin par préférence, mais enfin on commence à y enseigner le François.

J'ai entendu quelquefois regretter les thèses qu'on soutenoit autrefois en Grec; j'ai bien plus de regret qu'on ne les soutienne pas en François: on seroit obligé d'y parler raison, ou de se taire.

Les langues étrangeres dans lesquelles nous avons un grand nombre de bons auteurs, comme l'Anglois, l'Italien, l'Allemand & l'Espagnol, devroient aussi entrer dans l'éducation des Colleges; la plûpart seroient plus utiles à savoir que des langues mortes, dont les savans seuls sont à portée de faire usage.

J'en dis autant de l'Histoire & de toutes les sciences qui s'y rapportent, comme la Chronologie & la Géographie. Malgré le peu de cas que l'on paroît faire dans les Colleges de l'étude de l'Histoire, c'est peut-être l'enfance qui est le tems le plus propre à l'apprendre. L'Histoire, assez inutile au commun des hommes, est fort utile aux enfans, par les exemples qu'elle leur présente, & les leçons vivantes de vertu qu'elle peut leur donner, dans un âge où ils n'ont point encore de principes fixes, ni bons ni mauvais. Ce n'est pas à trente ans qu'il faut commencer à l'apprendre, à moins que ce ne soit pour la simple curiosité; parce qu'à trente

ans l'esprit & le cœur sont ce qu'ils seront toute la vie. Au reste, un homme d'esprit de ma connoissance voudroit qu'on étudiât & qu'on enseignât l'Histoire à rebours, c'est-à-dire, en commençant par notre tems, & remontant de-là aux siecles passés. Cette idée me paroît très-juste & très-philosophique: à quoi bon ennuyer d'abord un enfant de l'histoire de Pharamond, de Clovis, de Charlemagne, de César, d'Alexandre, & lui laisser ignorer celle de son tems, comme il arrive presque toujours, par le dégoût que les commencemens lui inspirent?

A l'égard de la Rhétorique, on voudroit qu'elle consistât beaucoup plus en exemples qu'en préceptes; qu'on ne se bornât pas à lire des auteurs anciens, & à les faire admirer quelquefois assez mal-à-propos; qu'on eût le courage de les critiquer souvent, les comparer avec les auteurs modernes, & de faire voir en quoi nous avons de l'avantage ou du desavantage sur les Romains & sur les Grecs: peut-être même devroit-on faire précéder la Rhétorique par la Philosophie; car enfin, il faut apprendre à penser avant que d'écrire.

Dans la Philosophie, on borneroit la Logique à quelques lignes: la Métaphysique, à un abrégé de Locke; la Morale purement philosophique, aux ouvrages de Séneque & d'Epictete; la Morale Chrétienne, au sermon de Jésus-Christ sur la montagne; la Physique, aux Expériences & à la Géomé-

trie, qui eſt de toutes les Logiques & Phyſiques la meilleure.

On voudroit enfin qu'on joignît à ces différentes études, celle des beaux arts, & ſur-tout de la Muſique, étude ſi propre pour former le goût, & pour adoucir les mœurs, & dont on peut bien dire avec Cicéron: *Hæc ſtudia adoleſcentiam alunt, ſenectutem oblectant, jucundas res ornant, adverſis perfugium & ſolatium præbent.*

Ce plan d'études iroit, je l'avoue, à multiplier les maîtres & le tems de l'éducation. Mais 1°. il me ſemble que les jeunes gens en ſortant plus tard du College, y gagneroient de toutes manieres, s'ils en ſortoient plus inſtruits. 2°. Les enfans ſont plus capables d'application & d'intelligence qu'on ne le croit communément; j'en appelle à l'expérience, & ſi, par exemple, on leur apprenoit de bonne heure la Géométrie, je ne doute point que les prodiges & les talens précoces en ce genre ne fuſſent beaucoup d'ordre & de méthode; mais c'eſt-là pour l'ordinaire par où l'on pêche. 3°. Il ne ſeroit pas néceſſaire d'appliquer tous les enfans à tous ces objets à la fois; on pourroit ne les montrer que ſucceſſivement: quelques-uns pourroient ſe borner à un certain genre; & dans cette quantité prodigieuſe, il ſeroit bien difficile qu'un jeune homme n'eût du goût pour aucun. Au reſte, c'eſt au Gouvernement, comme je l'ai dit, à faire changer là deſſus la routine & l'uſage: qu'il parle, & il trouvera aſſez de bons citoyens

pour propoſer un excellent plan d'études. Mais en attendant cette réforme, dont nos neveux auront peut-être le bonheur de jouïr, je ne balance point à croire que l'éducation des Colleges, telle qu'elle eſt, eſt ſujette à beaucoup plus d'inconvéniens qu'une éducation privée, où il eſt beaucoup plus facile de ſe procurer les diverſes connoiſſances dont je viens de faire le détail.

Je ſais qu'on fait ſonner très-haut deux grands avantages en faveur de l'éducation des Colleges; la ſociété & l'émulation: mais il me ſemble qu'il ne ſeroit pas impoſſible de ſe les procurer dans l'éducation privée, en liant enſemble quelques enfans à-peu-près de la même force & du même âge. D'ailleurs j'en prends à témoins les maîtres; l'émulation dans les Colleges eſt bien rare; & à l'égard de la ſociété, elle n'eſt pas ſans de grands inconvéniens: j'ai déjà touché ceux qui en réſultent par rapport aux mœurs; mais je veux parler ici d'un autre qui n'eſt que trop commun, ſur-tout dans les lieux où l'on éleve beaucoup de jeune nobleſſe; on leur parle à chaque inſtant de leur naiſſance & de leur grandeur, & par-là on leur inſpire, ſans le vouloir, des ſentimens d'orgueil à l'égard des autres. On exhorte ceux qui préſident à l'inſtruction de la jeuneſſe, à s'examiner ſoigneuſement ſur un point de ſi grande importance.

Un autre inconvénient de l'éducation des Colleges, eſt que le maître ſe trouve obligé de proportionner ſa marche au plus grand

nombre de ses disciples, c'est-à-dire, aux génies médiocres; ce qui entraîne pour les génies plus heureux une perte de tems considérable.

Je ne puis m'empêcher non plus de faire sentir à cette occasion les inconvéniens de l'instruction gratuite, & je suis assuré d'avoir ici pour moi tous les professeurs les plus éclairés & les plus célebres: si cet établissement a fait quelque bien aux disciples, il a fait encore plus de mal aux maîtres.

Au reste si l'éducation de la jeunesse est négligée, ne nous en prenons qu'à nous-mêmes, & au peu de considération que nous témoignons à ceux qui s'en chargent; c'est le fruit de cet esprit de futilité qui regne dans notre nation, & qui absorbe, pour ainsi dire, tout le reste. En France on sait peu de gré à quelqu'un de remplir les devoirs de son état; on aime mieux qu'il soit frivole.

Voilà ce que l'amour du bien public m'a inspiré de dire ici sur l'éducation, tant publique que privée: d'où il s'ensuit que l'éducation publique ne devroit être la ressource que des enfans dont les parens ne sont malheureusement pas en état de fournir à la dépense d'une éducation domestique. Je ne puis penser sans regret au tems que j'ai perdu dans mon enfance: c'est à l'usage établi, & non à mes maîtres, que j'impute cette perte irréparable; & je voudrois que mon expérience pût être utile à ma patrie. *Exoriare reliquis.*

LE
MATIN.

Vers l'occident encore obſcur
La nuit portoit ſes ſombres voiles;
D'un feu moins brillant les étoiles
 Eclairoient le céleſte azur.
 De ſa lumiere réfléchie
Le ſoleil rempliſſoit les airs
 Et par degrés à l'univers
Rendoit les couleurs & la vie.
 Du ſommeil à la volupté
Mes ſens éprouvoient le paſſage,
Des ſonges me traçoient l'image
 Du bonheur que j'avois goûté;
Je ſentois qu'il alloit renaître,
 Et par ces ſonges excité
 Je recevois un nouvel être.

 Libre des chaînes du ſommeil
Mes yeux s'ouvrent pour voir Thémire;
Je vois, j'adore, je deſire,
Dieux! quel ſpectacle & quel reveil!
Près de moi Thémire étendue
 Ne déroboit rien à ma vue,
 Je détaillois mille beautés;
Je m'applaudiſſois, & ma flâme,
Le trouble aveugle de mon ame,
 En ſuſpendoit la faculté.
Tout à l'Amour, tout à Thémire,
 Jouiſſant de mes ſentimens

Près de l'objet qui les inſpire,
Oui, diſois-je, ces traits charmans
Animés par un cœur fidele
Sont au plus tendre des amans,
C'eſt pour moi que Thémire eſt belle.

J'avois entr'ouvert les rideaux;
Du ſoleil la clarté naiſſante
Doroit cette onde jailliſſante
Qui s'éleve ſous ces côteaux:
Déja du ſein des prez humides
S'élevoient ces foibles vapeurs
Que la nuit en perles liquides
Raſſemble & fixe ſur les fleurs.
Des habitans de ce boccage
La joie inſpiroit les concerts:
Un vent frais épuroit les airs
Et murmuroit dans les feuillages.
La terre ſembloit s'embellir
Pour s'offrir aux yeux de Thémire;
Elle étend ſes bras & ſoupire,
Et je ſens mon cœur treſſaillir:
Elle entr'ouvre des yeux timides
Qu'éblouit l'éclat du grand jour;
Dans ſes yeux mes yeux avides
Cherchoient & puiſoient l'amour:
Sur ſes cheveux ma main errante
Se porte avec rapidité;
Sur ſa bouche mon ame ardente
S'élance avec vivacité,
Et s'imprime avec volupté.
J'ai ſçu, près du bonheur ſuprême,
Le ſuſpendre pour le goûter;
L'inſtant de le précipiter

Fut marqué par Thémire même,
Et des plaisirs de ce que j'aime
J'ai senti les miens s'augmenter:
J'ai joui, malgré mon délire
Et mes transports impétueux,
Du murmure voluptueux,
Des soupirs fréquens de Thémire.
Ma bouche, à ses airs languissans
Répond à peine, ah! je t'adore!
Le plaisir fatigua nos sens
Et nos cœurs jouirent encore.

Mais l'astre du jour dans les cieux
Poursuivoit sa vaste carriere,
Et de son disque radieux
Répandoit des flots de lumiere.
Je vis couvrir Thémire entiere
De mille ornemens odieux,
Et se former une barriere
Entre ses charmes & mes yeux.
Plein d'amour & d'impatience,
Sorti sans témoins & sans bruit,
J'allai languir jusqu'à la nuit
Dans les horreurs de son absence.



LE

SOIR.

LE soleil poursuit sa carriere,
Le tems conduit son char ardent,
Et dans des torrens de lumiere
Se précipite à l'occident;
Sur les nuages qu'il colore
Quelque tems il se reproduit,
Dans les flots azurés qu'il dore
Il rallume le jour qui fuit.
La vapeur légere & fluide
Que rassemble un air tempéré,
Va bientôt de la terre aride
Rafraîchir le sein altéré.
Des roses qu'il a ranimées,
Zéphire embellit les couleurs,
Et de ses aîles parfumées
Répand les plus douces odeurs.

Dans le lointain j'ai vu Lisette
Elle ramene son troupeau.
Ah! courons vîte à sa houlette
Attacher un ruban nouveau:
Que d'une guirlande nouvelle
Ma main couronne ses cheveux,
Et qu'elle lise dans mes yeux
Le plaisir de la voir si belle.

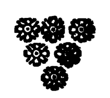
Mais les oiseaux par leurs concerts
Cessent de troubler le silence;
En planant sur le champ des airs
L'ombre descend, la nuit s'avance.
Déja sur ses aîles légeres
Morphée annonce le repos,
Dieu charmant, suspends les travaux,
Endors les époux & les meres;
Mais ne verse point tes pavots
Sur les yeux des jeunes bergeres.

De la nuit l'astre radieux
Effleure l'onde qu'il éclaire,
Et sur l'océan ténébreux
Fait jouer sa foible lumiere.
Les rayons du globe argenté
Tombent & pénetrent les ondes;
La nuit fait tort à la beauté,
Le grand jour à la liberté:
Ces feux pâles, ces clartés sombres
Sont le jour de la volupté.

Du rossignol la voix brillante
Eleve ses sons enchanteurs,
Au sein du plaisir il le chante.
Tandis que ses accens flatteurs
Charmoient mon ame impatiente,
Echappée aux regards jaloux
Lisette arrive au rendez-vous,
D'un feu plus doux ses yeux s'animent:
Les miens annoncent mes desirs;
Nos regards confondus expriment
Le poids & le goût des plaisirs.

Aimable fils de Cythérée,
De l'ivresse de nos plaisirs
Tu ne peux augmenter le prix
Qu'en ajoutant à sa durée.
De ce délicieux moment
Fixe le passage insensible;
Que dans sa course imperceptible
Le tems vole plus lentement:
Dans les fougues du plaisir même,
Que sans cesse le sentiment
Ranime mon bonheur suprême;
Que dans les bras de ce que j'aime
Je passe de l'emportement
A ce calme doux & charmant
Où l'ame après la jouissance
Sans tumulte, mais sans langueur,
Dans un voluptueux silence
Se rend compte de son bonheur.

Dans la mollesse où tu nous plonges
Sommeil, ranime mes desirs;
Dans des tableaux vrais que tes songes
Nous retracent tous nos plaisirs.
Puissai-je au moins dans ton Empire
Près de Lisette soupirer,
La voir dans mes bras, l'adorer,
Et l'éveiller pour le lui dire.



ESSAI
SUR LA
CRÉATION.

LA Création est l'acte d'une puissance infinie, qui produit quelque chose, sans la tirer d'une matiere préexistante. C'est une question assez problématique, si le dogme de la Création a été soutenu par quelques Philosophes Payens, ou si les Docteurs Juifs & les Chrétiens sont les premiers qui l'ayent enseigné ? Les savans sont partagés là-dessus: le sentiment de ceux qui soutiennent la négative par rapport aux payens, paroît le plus vraisemblable. Nous ne craindrons point d'avancer sur la foi de leurs ouvrages, que tous les philosophes anciens ont cru que la matiere premiere avoit été de toute éternité. Cela paroît en ce qu'ils n'avoient même aucun terme dans leurs langues, ni aucune façon de parler, qui exprimassent la création & l'anéantissement. „ Y „ a-t-il un seul physicien, demande Cicé„ ron, qui sache, qui conçoive ce que c'est „ que créer & qu'anéantir ?" Aristote, en poussant ses spéculations plus loin, ajoute que les premiers habitans du monde ont toujours jugé que la matiere existoit par elle-même, & sans dépendre d'aucune cause extérieure. Si elle en dépendoit, disoient-ils, on ne pourroit la connoître que par quel-

qu'idée qui lui feroit étrangere, qui n'auroit aucun rapport avec elle; & cette idée dégraderoit certainement la matiere du titre de fubftance qui lui appartient. L'éternité de la matiere leur fervoit à fauver la bonté de Dieu aux dépens de fa puiffance, & à expliquer d'une maniere en apparence moins révoltante l'origine du mal moral & du mal phyfique. „ Peut-on croire, difoit Platon „ dans fon Timée, que ce qui eft mauvais „ & déréglé foit l'ouvrage de Dieu? N'eft-„ il pas le principe & la fource de toute „ vertu, tant en lui-même que hors de lui? „ S'il avoit trouvé plus de docilité dans la „ terre, plus de difpofition à l'ordre, fans „ doute qu'il l'auroit remplie de toute forte „ de biens. Tel eft en effet fon caractere, „ à moins qu'il ne trouve des obftacles in-„ vincibles." Ils étoient perfuadés en général, que fi Dieu avoit tiré la matiere du néant, il l'auroit aifément pliée à fa volonté: au lieu de trouver en elle un fujet rébelle, il avoit fait cependant, difoient-ils, pour mettre l'ordre dans le monde, tout ce qui pouvoit dépendre de fa fageffe; mais elle fe trouva trop contrariée, & ne put empêcher cet amas de defordres qui inondent l'univers, & de miferes & de difgraces, auxquelles les hommes font affujettis.

L'hiftoire de la création du monde étant la bafe de la loi de Moyfe, & en même tems le fceau de fa miffion, il eft naturel de croire que ce dogme étoit univerfellement reçu

parmi les Juifs: on regardoit même comme des hérétiques, comme des gens indignes de vivre dans le sein d'Israël, tous ceux qui disoient que la matiere est de niveau avec l'Etre souverain, qu'elle lui est coéternelle, & qu'elle ne tient point de lui son existence. Cependant, comme malgré les censures, & même les punitions corporelles, encore plus puissantes que les censures, il y a toujours des esprits novateurs & incapables de plier, trois sortes de novateurs s'étoient glissés parmi les Juifs; mais ils n'oserent bien se déclarer qu'après la captivité de Babylone, où apparemment ils apprirent à déguiser moins leurs sentimens. Le commerce des gens hardis, & qui pensent librement, inspire je ne sais quelle témérité qu'on n'auroit point de soi-même. Les uns soutenoient qu'un monde plus parfait avoit précédé le nôtre; que celui-ci sera relevé successivement par une infinité d'autres, mais toujours en diminuant de perfection: la durée de chaque monde doit être de 7000 ans; & la preuve qu'ils en apportoient, preuve très-vaine, très-frivole, c'est que Moyse a commencé la Genese par la lettre *beth*, qui est la seconde de l'alphabet hébreu, comme pour annoncer qu'il donnoit l'histoire à lui seul connue du second monde. Les autres insinuoient le même systême, auquel Spinosa a depuis donné l'apparence géométrique. Les derniers novateurs enfin, plus délicats que les autres, convenoient à la vérité que les anges, les hommes, avec le mon-

monde sublunaire, avoient été créés; mais en même tems ils disoient qu'il y a plusieurs mondes, tous sortis de Dieu par voie d'émanation, tous composés de la lumiere céleste fort épaissie. Ce qu'il y avoit de plus remarquable dans ce systême, c'est qu'on avançoit les deux propositions suivantes: l'une, que Dieu n'a pû se dispenser de créer plusieurs mondes, parce que sans cela il n'auroit point rempli toute l'étendue, ni du nom de *Jehovah*, qui signifie *celui qui existe*, ni du nom *d'Adonaï*, qui signifie *celui qui commande à des sujets*: l'autre, que l'origine de tous ces mondes n'a pû être ni avancée ni reculée, parce qu'ils devoient tous paroître dans le tems même où ils ont paru. Mais le moment marqué par la sagesse de Dieu, est le seul moment où il soit digne de lui d'agir. Tous ces systêmes enfantés par le libertinage d'esprit, sont infiniment au-dessous de la noble simplicité que Moyse a sû mettre dans son histoire.

Cependant quelques Peres de l'Eglise ont jugé à propos d'ajouter quelques réflexions au récit du Législateur des Juifs; les uns, pour mieux faire connoître la toute-puissance divine; les autres, prévenus de je ne sais quelles propriétés des nombres. « Quand » Moyse assure, dit S. Augustin, (*lib. II. de* » *civit. Dei*) que le monde fût créé en six » jours, on auroit tort de s'imaginer, & que » ce tems eût été nécessaire à Dieu, & qu'il » n'eût pû le créer tout-à-la-fois; mais » on a seulement voulu par-là marquer la

„ solemnité de ses ouvrages." En effet, *Six* a une distinction particuliere ; c'est le premier des nombres qui se compose de ses parties aliquotes, 1, 2, 3 : il y a même des Juifs qui ont adopté ce sentiment; & Philon, auteur d'une assez grande réputation, & habile dans la connoissance de la Loi Judaïque, a traité de ridicule l'opinion qui admet la distinction des journées, qui n'est rapportée par Moyse que pour marquer quelqu'ordre qui donne une idée de génération.

Cette dispute ne faisant rien au fond de la religion, chacun peut indifféremment embrasser le sentiment qui lui paroîtra le plus probable, & pour lequel il aura plus d'inclination. Cependant je crois qu'à examiner avec un esprit philosophique les différentes opinions de la création momentanée ou de la successive, celle de la création dans un instant donne une plus grande idée de la puissance de Dieu, qui n'a pas besoin, comme un vil artisan, du tems & de la matiere pour perfectionner un ouvrage; il n'a qu'à dire que la lumiere se fasse, & la lumiere est faite, *fiat lux*, & *facta est lux*. C'est dans cette prompte obéissance de la chose créée, que se manifeste la puissance du Créateur.

Sur ce principe on pourroit se persuader que tout ce que Dieu créa, fut créé en un instant, ensemble, dans l'état le plus accompli où il devoit être créé. *O Seigneur*, dit un auteur inspiré, *vous avez parlé, & toutes choses ont été produites ; vous avez envoyé votre*

Esprit, & toutes choses ont été animées: nul ne résiste à votre voix. Pour la narration de Moyse, elle est liée avec tant d'ordre & de symétrie, qu'elle pourroit aussi s'interprêter de cette maniere: *Tout reçut en même tems la vie & l'existence. Mais si Dieu avoit voulu que les choses se succédassent les unes aux autres, après leur avoir imprimé la quantité de mouvement qui devoit subsister tant que le monde subsisteroit; voici comme elles se seroient débrouillées, distribuées, arrangées.* Ainsi les six jours ne sont que les six mutations par où passa la matiere pour former l'univers, tel que nous le voyons aujourd'hui. D'ailleurs, le mot de *jour*, dans presque toute la Genese, ne doit point se prendre pour ce que nous appellons *jour artificiel*, mais seulement pour un certain espace de tems: ce qui est encore à observer en d'autres endroits de l'Ecriture, où les noms *d'année*, de *semaine*, de *jour*, ne doivent point être reçus au pié de la lettre. Ce qui peut donner encore du poids à ce sentiment, c'est que Moyse, après avoir fait séparément l'énumération des choses qui furent créées en six jours divers, il les réduit ensuite toutes à une seule journée, ou plutôt à un seul instant fixe: En ce jour-là, dit-il, Dieu fit le ciel & la terre, & l'herbe des champs, &c.

Pour les Docteurs Chrétiens, on peut dire en général, que quelques-uns des premiers siecles ne sont pas bien clairs sur cet article. Saint Justin Martyr, Tertullien, Théophile d'Antioche, ont soutenu que dans la forma-

tion du monde, Dieu n'avoit fait que rappeller les choses à un meilleur arrangement: comme il est la bonté même, dit S. Justin, il a travaillé sur un sujet rébelle, informe, & il en a fait un ouvrage utile aux hommes. Quoique tous les philosophes modernes soient persuadés de la vérité de la création, il y en a cependant quelques-uns qui regardent la question: *Si Dieu a fait le monde de rien, ou s'il y a employé une matiere qui existoit éternellement*, plutôt comme une question philosophique que comme une question de religion; ils soutiennent que la révélation ne s'est point exprimée là-dessus d'une maniere positive. C'est le sentiment de deux auteurs Anglois, dont l'un est Thomas Burnet, & l'autre Guillaume Whiston. Ils ont avancé que le premier chapitre de la Genese ne contenoit que l'histoire de la formation de la terre, & non du reste de l'univers qui subsistoit déja. „ En effet, remarque M. „ Whiston, lorsque Moyse raconte que pour „ manifester sa puissance, Dieu créa le ciel „ & la terre, il n'entendoit que la terre que „ nous habitons & le ciel aërien, l'atmosphe- „ re qui l'enveloppe à une certaine distance. „ Moyse raconte ensuite que la terre étoit „ informe & toute nue, que les ténebres „ couvroient la face de l'abîme. Quelle „ description plus énergique peut-on avoir „ du chaos? Cette planete ainsi dépouillée, „ passa par six révolutions avant que de rece- „ voir la forme qui lui séoit le mieux. Une „ preuve démonstrative que l'Ecriture n'a- „ voit en vue que la formation de la terre,

„ c'eſt que dans tous les endroits où elle
„ parle de la fin du monde, ces paſſages ne
„ doivent abſolument s'interpréter que de
„ la diſſolution de cette même terre, & de
„ la couche d'air qui l'environne. Ainſi
„ l'enſemble de l'univers ne ſouffrit aucun
„ changement, à notre globe près, où les
„ élémens étoient confondus, où les princi-
„ pes des choſes ſe trouvoient compoſés. Il
„ y a plus: quand l'hiſtoire des Juifs pro-
„ nonce que le ciel & la terre furent créés
„ enſemble, on doit ſous-entendre qu'ils le
„ furent dans un tems antérieur; mais que
„ la terre étant devenue peu-à-peu chaos,
„ Dieu lui rendit ſon premier luſtre, ſon
„ premier arrangement: ce qui approchoit
„ aſſez d'une nouvelle création." Il eſt certain que la hardieſſe de l'auteur Anglois a quelque choſe de frappant; mais il faut avouer qu'elle eſt dénuée de preuves.

Pour revenir aux anciens philoſophes, ils ont tous cru que la matiere avoit été de toute éternité, & n'ont diſputé entr'eux que de la différence du tems où l'arrangement & l'ordre que nous voyons dans l'univers avoient commencé: cela ne doit point nous paroître ſurprenant de leur part, ils croyoient bien que Dieu étoit lui-même matériel. On peut les ramener à trois claſſes différentes: les uns croyoient que la regle & la diſpoſition que nous admirons aujourd'hui, avoient été produites & formées par une premiere cauſe intelligente, qu'ils faiſoient coéternelle avec la matiere; les autres penſoient que

le hazard & le concours fortuit des atomes avoient été, pour ainsi dire, les premiers ouvriers qui eussent donné l'ordre à l'univers; il y en a eu plusieurs enfin qui ont soutenu que le monde, tel que nous le voyons, étoit éternel, & que l'arrangement n'étoit point postérieur à la matiere.

Quand on réfléchit sur l'histoire du monde, & sur toutes les connoissances qu'on pouvoit tirer de tous les monumens de l'antiquité, il est difficile de s'imaginer qu'on ait pû croire que ce monde avoit été de toute éternité. Mais d'un autre côté, quand on pense qu'il falloit que la raison atteignît jusqu'à la création, on ne peut que plaindre l'esprit humain de le voir occupé à un travail si fort au-dessus de ses forces; il étoit dans un détroit plein d'abîmes & de précipices: car ne connoissant pas de puissance assez grande pour créer la matiere de l'univers, il falloit nécessairement dire, ou que le monde étoit de toute éternité, ou que la matiere étant en mouvement l'avoit produit par hazard. Il n'y a point de milieu, il falloit prendre son parti, & choisir l'une ou l'autre de ces deux extrêmités. C'est aussi à quoi on fut réduit; & tous les philosophes, excepté ceux qui attribuoient la formation de l'univers au mouvement des atomes, crurent que le monde étoit éternel.

Censorin, dans son Traité du jour natal, parlant de l'éternité du monde, dit que cette opinion a été suivie par Pythagore, Lucain, & Archytas de Tarente, tous philo-

ſophes Pythagoriciens ; mais encore, ajoute-t-il, Platon, Xenocrate, Dicéarque de Meſſine, & tous les philoſophes de l'ancienne académie, n'ont pas eu d'autres ſentimens. Ariſtote, Théophraſte, & pluſieurs célebres Péripatéticiens ont écrit la même choſe, & en donnoient ces raiſons : 1°. que Dieu & la Nature ne ſeroient pas toujours ce qu'il y a de meilleur, ſi l'univers n'étoit éternel, puiſque Dieu ayant jugé de tout tems que l'arrangement du monde étoit un bien, il auroit différé de le produire pendant toute l'éternité : 2°. qu'il eſt impoſſible de décider ſi les oiſeaux ont été avant les œufs, ou les œufs avant les oiſeaux. De ſorte qu'ils concluoient que le monde étant éternel, toutes choſes avoient été & ſeroient dans une viciſſitude mutuelle de générations. Les philoſophes Grecs avoient été prévenus par les Egyptiens dans l'opinion de l'éternité du monde ; & peut-être les Egyptiens l'avoient-ils été par d'autres peuples dont nous n'avons aucune connoiſſance. Mais nous ne pouvons en être éclaircis, car c'eſt en Egypte où nous découvrons les premieres traces de la philoſophie. Les prêtres étoient ceux qui s'y appliquoient le plus : mais généralement tous les Egyptiens croyoient & admettoient deux Divinités premieres & éternelles, le Soleil & la Lune, qui gouvernoient tout l'univers. Quoique ce ſyſtême ne ſuppoſât point entiérement le monde éternel, cependant il approchoit beaucoup de celui d'Ariſtote, en

ſuppoſant l'éternité du Soleil & de la Lune ; il étoit beaucoup moins abſurde que celui qui rendoit le hazard la cauſe de l'arrangement de l'univers: au lieu que les deux premiers principes intelligens que ſuppoſoient les Egyptiens, leur faiſoient trouver aiſément la cauſe de l'ordre & de ſa continuation. Ils n'étoient plus ſurpris de la juſteſſe que nous appercevons dans le cours des aſtres & dans les arrangemens des ſaiſons, puiſque la regle avoit été faite & étoit encore conſervée par des êtres intelligens & éternels.

Mais ſi le ſyſtême de l'éternité du monde étoit plus ſuivi & mieux raiſonné que celui des Epicuriens, le ſyſtême de ces derniers avoit ſur l'autre beaucoup d'avantages, que lui fourniſſoient les veſtiges ſenſibles qu'on rencontroit partout de la jeuneſſe & de la nouveauté du monde. Pour ſe tirer d'affaire, on avoit recours aux déluges & aux embraſemens. Mais rien n'eſt plus vain ni plus frivole que cette réponſe; car ces inondations & ces embraſemens n'ayant pu conſumer que quelques contrées, puiſqu'un déluge ou un embraſement univerſel n'eſt poſſible que dans l'ordre ſurnaturel, le monde ne ſeroit pas retombé dans ſa premiere enfance par ces deſordres: les nations conſervées auroient reçu ceux qui ſeroient échappés à ces malheurs, & leur auroient communiqué leurs avantages. A ſuppoſer même que ces triſtes reſtes du genre humain euſſent ſubſiſté ſeuls, & qu'ils euſſent été engagés à repeupler la terre, ils n'auroient pas oublié les commodités néceſſaires à la vie:

quand même ils auroient voulu négliger la culture des arts & des ſciences: les maiſons, les navires, le pain, le vin, les loix, la religion étoient de ces choſes néceſſaires, qu'un déluge ou un embraſement ne pouvoit effaçer de la mémoire des hommes, ſans détruire entiérement le genre humain. On auroit quelque monument, quelque tradition, quelque petit recoin dans l'hiſtoire, qui nous laiſſeroient entrevoir ces inondations & ces embraſemens, au lieu qu'on ne les trouve que dans les conjectures ou dans la fantaiſie des philoſophes entêtés du ſyſtême de la prétendue éternité du monde. Ainſi il faut néceſſairement demeurer d'accord que toute l'hiſtoire de l'univers réclame contre cette abſurdité.

Mais pourquoi tant d'habiles gens ont-ils embraſſé un ſyſtême ſi incompatible avec l'hiſtoire? Les raiſons n'en ſont pas difficiles à trouver. Il n'y avoit point de milieu entre le ſentiment d'Epicure qui attribuoit la formation de l'univers au concours fortuit des atomes, & l'opinion de l'éternité du monde. Car la création n'a été connue que par la révélation: la raiſon humaine n'avoit pas aſſez de force d'elle-même pour faire cette découverte. Ainſi étant réduits à la néceſſité de choiſir un monde éternel, ou un monde formé par l'aveugle haſard, ils trouvoient beaucoup moins de difficultés à prendre le parti de l'éternité, tout contraire qu'il étoit à l'hiſtoire, contre le concours fortuit des atomes, qui tout téméraire & aveugle qu'il eſt, auroit formé néanmoins un

ouvrage le plus conſtant que l'eſprit humain ſe pût figurer, un ouvrage permanent, uniforme, & toujours conduit par une ſageſſe ſimple dans ſes voies & féconde dans ſes effets.

A peſer les difficultés, ils en trouvoient beaucoup moins dans leur ſyſtême, & ils avoient raiſon. Mais comme d'un autre côté, ni l'hiſtoire ni les monumens du monde, ni la nouveauté des Sciences & des Arts, ne pouvoient s'allier avec ce ſyſtême de l'éternité, preſſés qu'ils étoient de ces objections par les Epicuriens, ils coupoient ce nœud indiſſoluble par leurs inondations & leurs embraſemens inventés à plaiſir, & démentis par l'hiſtoire. C'eſt un miſérable retranchement à l'impiété, de n'avoir que ce refuge imaginaire.

Il y a eu, à la vérité, des philoſophes qui ont parlé d'un eſprit, d'un Dieu; mais ils ne laiſſoient pas de croire l'éternité du monde: les uns, parce qu'ils ne pouvoient concevoir une matiere créée, ni comment cet eſprit auroit pu la diſpoſer à ſa volonté; enſorte que Dieu qu'ils admettoient étoit un être inutile & ſans action: & les autres, parce qu'ils regardoient le monde comme une ſuite & une dépendance de Dieu, comme la chaleur l'eſt du Soleil. Les premiers raiſonnoient ainſi: „ La matiere étant increéée, Dieu ne peut la mouvoir ni en former aucune choſe; car Dieu ne peut remuer la matiere ni l'arranger avec ſageſſe, ſans la connoître. Or Dieu ne peut la connoître, s'il ne lui donne

l'être : car Dieu ne peut tirer ses connoissances que de lui-même; rien ne peut agir en lui ni l'éclairer. Il ne connoît donc point la matiere, & par conséquent il ne peut agir sur elle. D'ailleurs, comment auroit-il pû agir sur elle, & de quels instrumens se seroit-il servi pour cela? »

Ce sujet a servi quelquefois de raillerie aux plus beaux esprits du Paganisme. Lucain, dans un de ses dialogues, dit qu'il y a des sentimens différens touchant l'origine du monde; que quelques-uns disent que n'ayant point eu de commencement, il n'aura point aussi de fin; que d'autres ont osé parler de l'auteur de l'univers, & de la maniere dont il a été formé : il pouvoit bien avoir en vue les Chrétiens. J'admire, poursuit-il, ces gens par dessus tous les autres, en ce qu'après avoir supposé un auteur de toutes choses, ils n'ont pas ajouté d'où il étoit venu, ni où il demeuroit quand il fabriquoit le monde, puisqu'avant la naissance de l'univers on ne peut se figurer ni tems ni lieu. Cicéron s'est fort appliqué à détruire l'opinion de la formation de l'univers par une cause intelligente, dans son *Traité de la nature des Dieux*, qui est un ouvrage fait exprès pour établir l'athéisme. Il dit, en se moquant, qu'on a recours à une premiere cause pour former l'univers, comme à un asyle. Ailleurs il demande de quel instrument ce Dieu se seroit servi pour façonner son ouvrage? Aristote se moque aussi d'Anaxago-

re, & dit qu'il employe ſon *Mens* comme une machine pour former le monde ; car Anaxagore étoit le premier des philoſophes qui eût parlé de *Mens* ou d'un être intelligent, pour mettre en ordre les corps ou la matiere qui ſubſiſtoit de toute éternité. Platon vouloit que les corps fuſſent en mouvement quand Dieu voulût les arranger ; mais Plutarque, tout ſage qu'il étoit, ſe moque de ce Dieu de Platon, & demande d'un ton ironique : „ S'il exiſtoit lorſque les corps commencerent à ſe mouvoir ? S'il étoit, ajoute-t-il, ou il veilloit, ou il dormoit, ou il faiſoit ni l'un ni l'autre. On ne peut point dire qu'il n'ait pas exiſté, car il eſt de toute éternité. On ne peut point dire auſſi qu'il ait dormi ; car dormir de toute éternité, c'eſt être mort. Si on dit qu'il veilloit, il demande s'il manquoit quelque choſe à ſa béatitude ; ou s'il n'y manquoit rien, à quoi bon former le monde ? Si Dieu gouverne le monde, ajoute-t-il, pourquoi arrive-t-il que les méchans ſoient heureux pendant que les bons ſont dans l'adverſité ? "

Les autres qui faiſoient intervenir l'action de Dieu dans l'arrangement du monde, n'en ſoutenoient pas moins ſon éternité. Car, diſoient-ils, il eſt impoſſible que Dieu faſſe autre choſe que ce qu'il fait, à cauſe que ſa volonté eſt immuable & ne peut recevoir aucun changement, de ſorte qu'elle ne peut vouloir faire autre choſe que ce qu'elle fait actuellement. On peut aſſurer que ce ſont-là les ſeules raiſons de l'impiété de tous les

tems. Ce ſont ces objections qui ont pouſſé les philoſophes à parler de l'éternité du monde; car n'ayant pû comprendre comment Dieu auroit pû agir pour former le monde, ni, ſuppoſé qu'il pût agir, comment il auroit laiſſé paſſer une éternité ſans le créer, & le concevant d'ailleurs comme une cauſe qui agit néceſſairement, ils ſe ſont déterminés à croire que le monde étoit éternel, malgré la foi de toutes les hiſtoires qui démentoient leur ſyſtême.

Le ſophisme de ces raiſonnemens vient de ce qu'un être ſpirituel eſt difficile à connoître, & de ce que nous ne pouvons comprendre l'éternité. On eſt inquiet de ſavoir ce qu'a fait l'auteur de l'univers pendant cette éternité que le monde n'a pas exiſté. A cela je répons: „ Si par le nom de Dieu vous entendez un corps, une matiere qui ait été en mouvement, on ne pourra ſatisfaire à votre queſtion; car il eſt impoſſible de ſe repréſenter une cauſe en action, une matiere en mouvement, un Dieu faiſant ſes efforts pour produire le monde, & ne pouvant le former qu'après avoir été une éternité en mouvement. Mais ſi on ſe repréſente Dieu comme un Eſprit, on apperçoit cet Etre dans ce que nous en connoiſſons par nous-mêmes, capable de deux actions fort différentes: ſavoir, des penſées qu'il renferme dans ſon propre ſein, & qui ſont ſes actions les plus naturelles; & d'une volonté, par laquelle il peut encore produire des impreſſions ſur les corps. C'eſt ſa vie, ſon action: c'eſt

ce qu'il faisoit avant de créer le monde par sa volonté ; de même, à peu-près, que nous voyons un homme longtems en repos, occupé de ses propres pensées, & concentré tout entier dans lui-même. Cela n'implique aucune contradiction, & ne renferme aucunes difficultés, à beaucoup près comparables à celles qui se trouvent dans le systême d'une matiere qui ait été en mouvement de toute éternité sans rien produire. Tout ce qu'on peut objecter se réduit à dire que la comparaison de l'homme réfléchissant sur lui-même, & de Dieu renfermé en lui-même, est fausse, en ce que l'homme discourt & que Dieu ne discourt point. L'esprit humain est occupé dans la méditation, parce qu'il passe du connu à l'inconnu, qu'il forme des raisonnemens, qu'il acquiert des connoissances, & que le spectacle de ses pensées est toujours nouveau : au contraire, l'intelligence divine voit en un instant presqu'indivisible, & d'un seul acte, tout ce qu'il y a d'intelligible. La contemplation de Dieu est d'autant plus oisive, qu'il ne peut pas même se féliciter d'être ce qu'il est. Il n'y a aucune philosophie à l'occuper à méditer la production des mondes. Méditer la production d'un ouvrage, c'est la précaution raisonnable d'un être fini qui craint de se tromper. Donc nous ne savons quelles étoient les pensées de Dieu avant la création des mondes ; j'en conviens : Donc il n'y avoit point de Dieu ; je le nie. C'est mal raisonner que d'inférer la non-existen-

ce d'une chose, de l'ignorance où l'on est sur une autre.

Mais pourquoi le monde n'a-t-il pas été créé de toute éternité ? C'est que le monde n'est pas une émanation nécessaire de la Divinité. L'éternité est le caractere de l'indépendance ; il falloit donc que le monde commençât. Mais pourquoi n'a-t-il pas commencé plutôt ? Cette question est tout-à-fait ridicule ; car s'il est vrai que le monde a dû commencer, il a fallu qu'une éternité précédât le tems ; & s'il a fallu qu'une éternité précédât le tems, on ne peut plus demander pourquoi Dieu n'a pas fait plutôt le monde ? Il est visible que le tôt ou le tard sont des propriétés du tems & non de l'éternité : & si l'on supposoit que Dieu eût créé le monde plutôt qu'il n'a fait d'autant de millions d'années qu'il y a de grains de sable sur le rivage des mers, ne pourroit-on pas encore demander d'où vient qu'il n'auroit pas commencé plutôt ? Ainsi il suffit de dire qu'une éternité a dû le précéder, pour faire comprendre qu'il n'a été créé ni trop tôt ni trop tard.

Les Philosophes s'embarrassoient de savoir si les oiseaux avoient été avant les œufs, ou les œufs avant les oiseaux ; & ne pouvant décider cette question, ils se sauvoient dans l'éternité du monde, & soutenoient qu'il devoit y avoir une espece de cercle dans les semences, & que les œufs & les oiseaux avoient toujours été engendrés & produits al-

ternativement l'un par l'autre, sans que leur espece eût jamais eu ni origine ni commencement. Quand on suppose un Créateur de l'univers, cette difficulté tombe aussi-tôt; car on conçoit clairement qu'il créa toutes les especes d'animaux qui sont sur la terre, qui se conserverent ensuite par la génération. Mais la difficulté seroit beaucoup plus grande à supposer l'éternité du monde, parce que le monde étant en mouvement, il semble qu'il y ait de la contradiction à supposer un mouvement éternel. Car tout mouvement étant successif, une partie va devant l'autre, & cela ne peut compatir avec l'éternité. Par exemple, le jour & la nuit ne peuvent être en même tems, en même pays; par conséquent il faut nécessairement que la nuit ait précédé le jour, ou que le jour ait existé le premier: si la nuit a précédé le jour; il s'ensuit démonstrativement que le jour n'est pas éternel, puisque la nuit aura existé auparavant; il en est de même du jour.

Ces mêmes philosophes ont eu recours à l'éternité du monde, parce qu'ils ne pouvoient comprendre de quels instrumens Dieu se seroit servi, ni comment il auroit agi pour mettre la matiere de l'univers dans l'ordre où nous la voyons. Cette difficulté se seroit encore dissipée, s'ils eussent fait alternativement réflexion sur les mouvemens du corps humain, que nous déterminons par le seul acte de la volonté. On marche, on s'assied quand

quand on veut. Pour remonter jusqu'à la premiere origine de ce mouvement & de ce repos, il faut nécessairement parvenir à l'acte de la volonté. On connoît bien par l'anatomie du corps humain, comment cette machine peut se mouvoir. On voit des os emboîtés les uns dans les autres, pour se tourner & pour se plier; on voit des muscles attachés à ces os, pour les tirer; on trouve des nerfs dans ces muscles, qui servent de canaux aux esprits animaux. On sait encore que ces esprits animaux peuvent être déterminés à couler d'un côté plutôt que d'un autre, par les différentes impressions des objets: mais pourquoi arrive-t-il que tant que la machine est bien constituée, ils sont toujours disposés à se répandre du côté où la volonté les détermine? Il n'y a sans contredit que le seul acte de ma volonté qui cause cette premiere détermination aux esprits animaux: donc la connoissance que l'homme a de lui même, nous donne l'idée d'une cause qui agit par sa volonté. Appliquons cette idée à l'Espit Eternel; nous y verrons une cause agissante par sa volonté, & cette volonté sera le seul instrument qu'il aura employé pour former l'univers.

La supériorité de l'esprit sur le corps ne contribuera pas peu à nous faire comprendre la possibilité de la création de la matiere. En effet, quand on considere la matiere par rapport à l'esprit, on conçoit d'abord sans aucune peine que la matiere est infiniment

au-dessous de l'esprit; elle ne sauroit l'atteindre, ni l'aborder, ni agir directement sur lui; tout ce qu'elle peut faire, ne va qu'à lui donner occasion de former des idées qu'il tire de son propre fonds. Mais quand on considere l'esprit par rapport à la matiere, on reconnoît en lui une supériorité & éminence de pouvoir qu'il a sur elle. L'esprit a deux facultés, par lesquelles il connoît & il veut. Par la connoissance il pénetre toutes les propriétés, toutes les actions du corps; il connoît son étendue ou sa quantité, les rapports que les figures ont les unes avec les autres, & compose d'après cela la science des Mathématiques; il examine les nombres & les proportions, par l'Arithmétique & l'Algebre; il considere les mouvemens, & forme des regles & des maximes pour les connoître; en un mot, il paroît par les sciences qu'il n'y a point de corps sur lequel l'esprit n'exerce ou ne puisse exercer ses opérations.

Le pouvoir que l'esprit a sur le corps, paroîtra encore plus sensiblement, si on considere la volonté; c'est d'elle que dépend la premiere détermination des esprits animaux qui coulent dans mon bras. C'est déjà beaucoup d'avoir un mode du corps très-réel & très-positif, comme le mouvement qui est produit par le seul acte de ma volonté. Si donc ma volonté peut produire une direction de mouvement, disons même un mouvement dans mon corps, il n'est pas impossible

qu'une volonté en produise ailleurs; car mon corps n'est pas d'une autre espece que les autres, pour donner lui-même plus de prise sur lui à ma volonté, qu'un autre corps: il n'est donc pas impossible qu'il y ait un Esprit qui agisse par sa volonté sur l'univers, & qu'il y produise des mouvemens. Or si cet Esprit a un pouvoir infini, rien n'empêche de concevoir qu'il ait pû créer la matiere par sa puissance infinie, qui est sa volonté. 1o. On ne sauroit douter qu'il y ait un Etre qui agisse par sa volonté: c'est ainsi que notre esprit agit; nous le sentons, nous en sommes intimement persuadés. D'un autre côté, il ne peut y avoir d'obstacle de la part du néant, car le néant ne peut agir. De plus nous connoissons & nous sentons que notre volonté produit chez nous des déterminations, des mouvemens qui n'étoient pas auparavant, & qu'elle tire, pour ainsi dire, du néant; de sorte que tirer le mouvement du néant, ou en tirer la matiere, c'est une même espece d'opération qui demande seulement une volonté plus puissante. Si cette opération de l'esprit est si difficile à saisir, c'est qu'on veut se la représenter par l'imagination: or comme l'imagination ne peut se former l'idée du néant, il faut nécessairement, tant qu'on se sert de cette faculté, se représenter un sujet sur lequel on agisse; & cela est si véritable, qu'on a posé pour maxime qu'il faut approcher & toucher ce sujet sur lequel on agit.

Mais si l'on fait taire les sens & l'imagination, on trouve que ces deux maximes sont fausses. Quand je dis, par exemple, que *de rien on ne peut rien faire*, où est, je vous prie, le sujet sur lequel mon esprit s'exerce présentement. De même, quand on considere attentivement l'opération d'une volonté, on conçoit clairement qu'elle doit produire elle-même son sujet, bien-loin qu'elle suppose un sujet pour agir. Car qu'est-ce qu'un acte de volonté? Ce n'est pas une émanation de corps, qui puisse ou qui doive toucher un autre corps pour agir; c'est un acte purement spirituel, incapable d'attouchement & de mouvement: il faut donc nécessairement qu'il produise lui-même son effet, qui est son propre sujet. Je veux remuer mon bras, & à l'instant une petite écluse s'ouvre, qui laisse couler les esprits dans les nerfs & dans les muscles, qui causent le mouvement de mon bras. Je demande qui a causé l'ouverture de cette petite écluse? C'est sans contredit l'acte de ma volonté. Comment l'a-t-il ouverte? car cet acte n'est pas un corps, il n'a pû la toucher: il faut donc nécessairement qu'il l'ait produite par sa propre vertu.

Posons présentement une volonté infinie & toute puissante: ne faudra-t-il pas dire que comme je conçois que je marche en vertu d'un acte de ma volonté, aussi la matiere doit-elle exister par une opération de cette volonté toute-puissante? Un être qui a toutes les

perfections, doit nécessairement avoir celle de faire & de produire tout ce qu'il veut.

Le fameux axiome, *rien ne se fait de rien*, est vrai en un certain sens; mais il est entiérement faux dans celui auquel les Athées le prennent. Voici les trois sens dans lesquels il est vrai : 1°. Rien ne peut sortir de soi-même du néant, sans une cause efficiente. De ce principe découle cette vérité, que tout ce qui existe n'a pas été fait, mais qu'il y a quelque chose qui existe nécessairement & par soi-même : car si tout avoit été fait, il faudroit nécessairement que quelque être se fût fait, ou fût sorti de lui-même du néant. 2°. Rien ne peut être produit du néant par une cause efficiente, qui ne soit pour le moins aussi parfait que son effet & qui n'ait la force d'agir & de produire. 3°. Rien de ce qui est produit d'une matiere préexistente, ne peut avoir aucune entité réelle qui ne fût contenue dans cette matiere ; de sorte que toutes les générations ne sont que des mélanges ou de nouvelles modifications d'êtres qui étoient déja. Ce sont les sens dans lesquels il est impossible que rien se fasse de rien, & qui peuvent être réduits à cette maxime générale, que le néant ne peut être ni la cause efficiente, ni la cause matérielle de rien. C'est-là une vérité incontestable, mais qui, bien loin d'être contraire à la création ou à l'existence de Dieu, sert à les prouver d'une maniere invincible.

En effet, s'il étoit vrai en géneral qu'aucun être ne pût commencer à exister, il ne pourroit y avoir aucune cause qui fît quoi que ce soit; il n'y auroit point d'action ni de mouvement dans le monde corporel, & par conséquent aucune génération ni aucun changement. Or nous portons en nous-mêmes l'expérience du contraire, puisque nous avons le pouvoir de produire de nouvelles pensées dans notre ame, de nouveaux mouvemens dans notre corps, & des modifications dans les corps qui sont hors de nous. Il est vrai que les Athées restreignent leur assertion aux substances, & disent qu'encore qu'il puisse y avoir de nouveaux accidens, il ne se peut pas faire néanmoins qu'il y ait de nouvelles substances; mais dans le fond ils ne peuvent rendre aucune raison solide pourquoi l'un est plus impossible que l'autre, ou pourquoi il ne peut y avoir aucun être qui fasse de nouvelles substances. Ce qui produit ce préjugé, ce sont les idées confuses que l'on emprunte de la production des choses artificielles, où tout se fait d'une matiere préexistante, à laquelle on donne seulement de nouvelles modifications. Nous nous persuadons mal-à-propos qu'il en est des productions d'un être infini, comme des nôtres; nous en concluons qu'il n'y a aucune puissance dans l'univers qui puisse faire ce qui nous est impossible, comme si nous étions la mesure de tous les êtres: mais puisqu'il est certain que les êtres imparfaits peuvent eux-mêmes produire quelque chose, comme de

nouvelles penſées, de nouveaux mouvemens & de nouvelles modifications dans les corps, il eſt raiſonnable de croire que l'Etre Souverainement parfait va plus loin & qu'il peut produire des ſubſtances. On a même lieu de croire qu'il eſt auſſi aiſé à Dieu de faire un monde entier, qu'à nous de remuer le doigt; car dire qu'une ſubſtance commence à exiſter par la puiſſance de Dieu, ce n'eſt pas tirer une choſe du néant dans les ſens que nous avons ci-deſſus reconnus pour impoſſibles. Il eſt vrai que la puiſſance infinie ne s'étend pas à ce qui implique contradiction; mais c'eſt ici préciſément où les adverſaires de la Création ſont défiés de prouver qu'encore qu'il ne ſoit pas impoſſible de tirer du néant un accident, ou une modification, il eſt abſolument impoſſible de créer une ſubſtance; c'eſt ce qu'ils ne démontreront jamais.

2o. Si rien ne peut être tiré du néant dans le ſens que nous ſoutenons, il faut que toutes les ſubſtances de l'univers exiſtent non-ſeulement de toute éternité, mais même néceſſairement & indépendamment de toute cauſe; or on peut dire que c'eſt-là effectivement faire ſortir quelque choſe du néant, dans le ſens naturel auquel cela eſt impoſſible, c'eſt-à-dire, faire le néant la cauſe de quelque choſe: car, comme lorſque les Athées aſſurent que rien ne ſe peut mouvoir ſoi-même, & qu'ils ſuppoſent en même tems que le mouvement a été de toute éternité, c'eſt-là tirer le mouvement du néant

dans le sens auquel cela est impossible : de même, ceux qui font les substances existantes par elles-mêmes, sans que l'existence nécessaire soit renfermée dans leur nature, tirent du néant l'existence des substances.

3°. Si toutes les substances étoient éternelles, ce ne seroit pas seulement la matiere ou les atomes destituées de qualités, qui existeroient par eux-mêmes de toute éternité ; ce seroit aussi les ames. Il n'y a point d'homme, tant soit peu raisonnable, qui puisse s'imaginer que lui-même ou ce qui pense en lui n'est pas un être réel, pendant qu'il voit que le moindre grain de poudre emporté par le vent en est un. Il est visible aussi que l'ame ne peut pas naître de la matiere destituée de sentiment & de vie, & qu'elle ne sauroit en être une modification. Ainsi si aucune substance ne peut être tirée du néant, il faut que toutes les ames humaines, aussi-bien que la matiere & les atomes, ayent existé non-seulement de toute éternité, mais encore indépendamment de tout autre être. Mais les Athées sont si éloignés de croire l'éternité de l'ame humaine, qu'ils ne veulent en aucune maniere admettre son immortalité ; s'ils avouoient qu'il y eût des êtres intelligens immortels, ils seroient en danger d'être obligés de reconnoître une Divinité.

4°. La matiere n'est pas coéternelle avec Dieu ; d'où il s'ensuit qu'elle a été créée : en voici la preuve. Ou la matiere est infinie

dans son étendue, en sorte qu'il n'y ait aucun espace qui n'en soit absolument pénétré; ou elle est bornée dans son étendue, de façon qu'elle ne remplisse pas toutes les parties de l'espace: or, soit qu'elle soit finie, soit qu'elle soit infinie dans son étendue, elle n'existe pas nécessairement. 1o. Si elle est finie, dès-là elle est contingente: pourquoi? parce que si un être existe nécessairement, on ne peut pas plus concevoir sa non-existence, qu'il n'est possible de concevoir un cercle sans sa rondeur: l'existence actuelle n'étant pas moins essentielle à l'être qui existe nécessairement, que la rondeur l'est au cercle. Or si la matiere est finie, & qu'elle ne remplisse pas tous les espaces, dès-lors on conçoit sa non-existence. Si on peut la concevoir absente de quelques parties de l'espace, on pourra supposer la même chose pour toutes les parties de l'espace; il n'y a point de raison pour qu'elle existe dans une partie de l'espace plutôt que dans toute autre: donc si elle n'existe pas nécessairement dans aucune, & par conséquent si la matiere est finie, elle ne sauroit exister nécessairement. Il reste donc à dire que l'éternité ne peut convenir à la matiere qu'autant qu'elle est infinie, & qu'elle remplit toutes les parties de l'espace, de sorte que le plus petit vuide soit impossible: or je soutiens que la matiere considérée sous ce dernier aspect, ne peut exister nécessairement. Voici sur quoi je me fonde. La matiere qui

compose le monde, doit être susceptible de mouvement, puisque le mouvement est l'âme & le ressort de ce vaste univers: or en admettant une fois une matiere infiniment diffuse, qui remplisse toutes les parties de l'espace, le mouvement devient alors impossible. Je pourrois faire valoir ici toutes les raisons qu'on allegue contre les Cartésiens, qui bannissent absolument le vuide de l'univers, & qui tâchent de concilier le mouvement avec le plein: mais ce n'est pas là de quoi il est question. Les Cartésiens seront eux-mêmes les premiers à m'accorder que si la matiere existe nécessairement, le mouvement ne sauroit y être introduit de quelque maniere que ce soit: car d'où pourroit naître en elle le mouvement? Ou il seroit inhérent à sa nature, ou il lui seroit imprimé par quelque cause distinguée d'elle; or on ne peut dire ni l'un ni l'autre. Que le mouvement lui soit naturel, ou qu'elle l'ait reçu de Dieu, peu importe; ce qu'il y a de certain, c'est qu'une fois ce mouvement introduit dans la matiere, influera sur les parties qui la composent, les transportera d'un lieu à un autre lieu, les placera diversement les unes par rapport aux autres, en un mot en formera diverses combinaisons: or si la matiere est infinie & qu'elle existe nécessairement, tous ces déplacemens & toutes ces combinaisons, effets naturels du mouvement, deviendront

impossibles : la raison en est que chaque partie de matiere existera nécessairement dans la partie de l'espace qu'elle occupe. Ce n'est pas le hazard qui l'aura placée-là plutôt qu'ailleurs, ni dans le voisinage de telles parties plutôt que dans le voisinage d'autres : la même raison qui fait qu'elle existe nécessairement, fait aussi qu'elle existe dans un endroit plutôt qu'ailleurs. C'est ici qu'a lieu la raison suffisante de M. Leibnitz. Donc si la matiere existe nécessairement, le mouvement devient impossible.

La Création de rien est donc conforme à la raison ; elle éleve la puissance de Dieu au plus haut degré, & elle arrache jusqu'aux racines de l'Athéisme.



Si en matiere de Religion il faut recourir à la voie de l'examen, & si dans la pratique on se sert de cette voie?

QUELQUES gens se persuadent que la voie de l'autorité est la seule qui conduise à la vraie religion; qu'au moins c'est l'unique chemin que Dieu a marqué aux simples: d'autres s'imaginent que cette voie n'est qu'une chimere, & qu'il faut nécessairement recourir à la voie de l'examen. Il est à craindre qu'il ne s'éleve un tiers parti, qui enseignera que les hommes ne sont conduits à la vraie religion, ni par la voie de l'autorité, ni par la voie de l'examen, mais les uns par l'éducation, & les autres par la grace. L'éducation, sans la grace & sans examen, persuade simplement; la grace, avec l'éducation & quelquefois sans éducation & sans examen, ou avec un examen superficiel, persuade salutairement. *Gratiâ Dei sum quod sum*, doit dire chaque orthodoxe: par la grace de Dieu je suis ce que je suis; je suis orthodoxe *par grace, & cela non pas de moi, c'est le don de Dieu: non pas par mes œuvres*, par des recherches, par des discussions, *afin que nul ne se glorifie* (a).

Que l'examen soit facile, ou du moins possible; qu'il soit mal-aisé ou même im.

(a) S. Paul, Epit. aux Ephes. chap. II.

poffible ; une chofe eft très-certaine, c'eft que prefque perfonne ne s'en fert (*a*). La plupart de gens ne favent pas lire: parmi ceux qui favent lire, le plus grand nombre ne lit jamais les ouvrages des adverfaires. Ils ne connoiffent les raifons de l'autre parti, que par les fragmens qu'ils en trouvent dans les Ecrits de leurs auteurs. Ces morceaux ne repréfentent qu'imparfaitement & très-foiblement les droits du parti contraire. Pour connoître la force des objections, il faut les confidérer placées dans leur fyftême, liées avec leurs principes généraux, avec leurs conféquences & leurs dépendances. Ce n'eft donc point examiner les fentimens de fon adverfaire, que de comparer fimplement la réponfe de nos auteurs avec l'objection qu'ils rapportent : ce feroit juger de la force d'une roue par les feuls effets qu'elle peut produire étant détachée de fa machine. On ne peut donner à cela le nom d'examen qu'abufivement. Pour ce qui eft des Docteurs qui jettent les yeux fur les ouvrages de l'adverfaire, ils employent toutes les forces de leur efprit, non pas à chercher s'il a raifon, mais à trouver qu'il a tort, & à inventer des réponfes. Toutes celles qui fe préfentent leur paroiffent bonnes, parce qu'ils

(*a*) Notez que c'eft le difcours, non de l'auteur de ce livre, mais de ce tiers parti qu'on pourroit craindre. Il faut noter cela en plufieurs autres endroits.

sont toujours préoccupés de la forte persuasion qu'il est hérétique : cela non plus ne sauroit être nommé examen qu'abusivement.

La premiere chose qu'il faudroit faire, si l'on vouloit bien examiner, seroit de douter pour un temps de sa religion. Mais on croiroit offenser Dieu, si l'on formoit là-dessus le moindre doute. On regarderoit ce doute comme une funeste suggestion de l'esprit malin. Ainsi l'on n'est jamais dans l'état où S. Augustin remarque qu'il faut être, quand on veut discerner avec connoissance de cause l'orthodoxie d'avec l'hétérodoxie. Il faut, selon lui, se dépouiller de la pensée que l'on tient déja la vérité (a). Ceux qui disent que la corruption du cœur empêche l'homme hérétique de trouver la vérité, se trompent souvent s'ils entendent que l'inclination à l'ivrognerie, à la jouissance des femmes & aux autres plaisirs du corps, ou que l'orgueil, l'avarice, & d'autres passions semblables séduisent son jugement : mais ils ne se trompent pas s'ils entendent que sa préoccupation l'empêche de découvrir les bonnes preuves. Il examine les raisons des orthodoxes, tout rempli de la persuasion qu'il possede la vérité, & qu'il offenseroit Dieu s'il s'imaginoit que les preuves du parti contraire sont solides. Il croit agir chrétiennement s'il regarde ces raisons comme des sophismes, & s'il employe toute l'attention de son ame à inventer des réponses. Il ne sauroit croire

(a) Augustin. contra Epist. fundam. cap. III.

que ces réponses soient mauvaises, puisque selon lui, elles combattent l'erreur, & sont destinées au maintien de la vérité. Mais, dites-moi, je vous prie, les orthodoxes n'ont-ils pas une semblable persuasion, quand ils examinent la cause des hérétiques? Les uns & les autres sont semblables aux plaideurs: ceux-ci ne trouvent jamais solides les raisons de la partie adverse: ils ont beau lire & relire les écrits solides qu'elle produit, ils croient que ce ne sont que des chicanes; & après même que les juges subalternes & souverains les ont condamnés, ils s'imaginent avoir raison: ils appelleroient à un autre tribunal s'il y en avoit. D'où vient cela? N'est-ce pas de ce qu'ils examinent tout avec une forte prévention d'avoir la justice de leur côté?

Rien n'est plus capable de convaincre de l'inutilité de tout examen, qui ne se fait pas sans prévention, que ce qui arrive tous les jours aux nouvellistes. Ils se persuadent que le parti qu'ils épousent a la justice de son côté, & ils souhaitent passionnement qu'il triomphe; ils sentiroient un chagrin mortel, si quelque lumiere vive se présentoit à leurs yeux & leur faisoit voir d'une maniere démonstrative le bon droit & la bonne fortune du parti contraire. Voici l'effet que produit en eux la passion. Ils ne lisent les manifestes & les relations de l'ennemi, que comme des écrits dictés par le mensonge & remplis d'impostures: quelques probables que soient les raisons, ils les rejettent; ils

appliquent tout leur esprit à considérer ce que l'on y peut répondre. Or pendant qu'ils sont attentifs aux apparences spécieuses de la réponse, & nullement attentifs aux beaux côtés de l'objection, ils n'acquierent jamais d'autre connoissance que celle qui flatte leurs préjugés. S'il court une fâcheuse nouvelle, ils sont incrédules, ils inventent cent raisons pour la combattre: si c'est une bonne nouvelle, leur crédulité n'a point de bornes. Les apparences les plus foibles leur tiennent lieu de forte preuve; ils éloignent de leur imagination tous les objets déplaisans, & ils ne donnent accès qu'aux beaux songes & aux fantômes agréables. Il n'y a qu'une évidence incontestable qui les puisse détromper; & s'ils s'examinent profondement, ils trouveront qu'ils se payent des mêmes raisons pour se flatter, dont ils ne feroient aucun compte si elles étoient alléguées en faveur de l'ennemi.

N'est-il pas vrai que si l'on n'examine pas mieux le pour & le contre dans les matieres de religion, que dans les affaires du temps, cela ne mérite pas le nom d'examen? Or ne voyons-nous pas que le même esprit qui regne ordinairement dans les nouvellistes ardemment affectionnés à un parti, regne aussi dans la plupart des personnes passionnées pour leur Religion? Une bataille perdue afflige le nouvelliste; une bataille gagnée le transporte de joie: c'est pour cela qu'il épuise toutes les forces de son esprit à se convaincre que la bataille est gagnée. On n'a

pas moins de plaisir dans une dispute de religion, lorsqu'on croit que l'adversaire est battu: on n'auroit pas moins de chagrin, si l'on voyoit son triomphe. Ainsi, de part & d'autre, la crainte de l'affliction & l'attrait du plaisir empêchent d'examiner avec équité, & font employer double poids & double mesure.

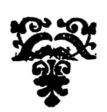
Voilà ce qu'on pourroit craindre qu'un tiers parti n'alléguât, convenant du droit & niant le fait, convenant qu'il faut se conduire par la voie de l'examen, & niant que dans la pratique on se serve de cette voie. Quoiqu'il en soit, il pourroit arriver ici une différence fort grande: car au lieu que ceux qui errent deviendroient peut-être Orthodoxes, s'ils n'étoient persuadés qu'ils le sont déja, les Orthodoxes se garantissent peut-être de l'hérésie, parce qu'ils retiennent fermement la prévention qu'ils sont Orthodoxes.

L'exemple des plaideurs & des nouvellistes que je viens d'alléguer, prouve d'une maniere presque démonstrative, que les difficultés d'un bon examen ne viennent pas tant de ce que l'esprit est vuide de science, que de ce qu'il est plein de préjugés. Deux fortes raisons ont établi dans la jurisprudence humaine qu'il soit défendu d'être juge & partie dans un procès. L'une est prise du danger qu'il y auroit qu'un homme revêtu de ces deux personnages, ne crût avoir raison lorsqu'il auroit tort: l'autre, qu'il ne prononçât en sa faveur, lors même qu'il re-

connoîtroit l'injuſtice de ſa cauſe. Dans les diſputes de religion chacun eſt juge & partie. On n'examine point les raiſons de ſon adverſaire après s'être revêtu d'un eſprit ſceptique & pyrrhonien; on croiroit, comme je l'ai dit, commettre un crime ſi l'on ſe mettoit en cet état. On examine, après s'être bien perſuadé que la religion que l'on profeſſe eſt la ſeule véritable: & nous voilà preſque dans les paſſions des nouvelliſtes & des plaideurs. Trois probabilités du côté de notre préoccupation prévalent ſur dix ou douze de l'autre côté, & cela parce que l'attention de notre eſprit ſe porte infiniment plus vers les probabilités qui plaiſent, que vers celles qui chagrinent. M. Nicole confirme cette penſée: *L'eſprit*, dit-il, *ſe laiſſe emporter par les plus vaines lueurs & les plus mauvaiſes raiſons. Il n'a pour cela qu'à s'y appliquer fortement: car cette application fait qu'il ne voit que celles-là, & qu'il s'en remplit tellement que toutes les autres raiſons n'y peuvent trouver d'entrée. La plupart des queſtions ne ſe doivent décider que par la comparaiſon des raiſons de part & d'autre; & c'eſt preſque toujours être téméraire, que de ſe déterminer ſur celles d'un ſeul parti. Mais qu'il eſt aiſé de s'égarer dans cette comparaiſon, ou de n'y pas procéder de bonne foi! Combien y en a-t-il qui n'ont pas aſſez d'étendue d'eſprit pour comprendre tant de choſes tout-à-la-fois, & ainſi ils ne les comparent pas véritablement? C'eſt leur application préſente qui les détermine, & c'eſt leur paſſion qui les applique; & par conſéquent c'eſt leur in-*

clination & non leur lumiere qui est le principe de leur persuasion. Ce qu'il y a de plus terrible en cela est, qu'étant si facile d'une part que les hommes tombent dans l'erreur & l'illusion, il est très-difficile de l'autre qu'ils s'en retirent, parce qu'ils ne connoissent point les défauts qui les y ont engagés; & que n'ayant point d'autres yeux spirituels pour les discerner, ils jugent d'eux-mêmes & des autres par ces yeux mêmes qui sont malades. (a) Prenez bien garde 1°. qu'en certains cas la vérité qui nous fâche, est si manifeste que l'on ne sauroit venir à bout de la méconnoître: 2°. qu'il y a des procès civils & des controverses, où la vérité est si difficile à démêler de la fausseté, que les juges les plus désintéressés & les plus habiles ne savent de quel côté se tourner. Il est donc vrai que les préjugés & les passions n'aveuglent pas en toutes rencontres, & que les difficultés de l'examen sont quelquefois dans les objets.

(a) Nicole, dans la Préface des *Préjugés Légitimes.*



DU DIVORCE.

Par Mr. BOUCHER D'ARGIS.

Le Divorce est une séparation de corps & de biens des conjoints, qui opere tellement la dissolution de leur mariage, même valablement contracté, qu'il est libre à chacun d'eux de se remarier avec une autre personne.

Le divorce est certainement contraire à la premiere institution du mariage, qui de sa nature est indissoluble.

Nous lisons dans S. Matthieu, *Chap. XIX.* que quand les Pharisiens demanderent à J. C. s'il étoit permis pour quelque cause de renvoyer sa femme, J. C. leur répondit que celui qui avoit créé l'homme & la femme, avoit dit que l'homme quitteroit son pere & sa mere pour rester auprès de sa femme, qu'ils seroient deux en une même chair, en sorte qu'ils ne sont plus deux, mais une même chose; & la décision prononcée par J. C. fut, que l'homme ne doit pas séparer ce que Dieu a conjoint.

Le divorce étoit néanmoins permis chez les Païens & chez les Juifs. La Loi de Moyse n'avoit ordonné l'écriture que pour l'acte du divorce, lequel, suivant S. Augustin, (*Liv. XIX. Cap. XXVI.* contra Faustum,) devoit être écrit par un scribe ou écrivain public.

Les Pharisiens interrogeant J. C. lui demanderent pourquoi Moyse avoit permis au mari de donner le libelle de répudiation ou de divorce, & de renvoyer sa femme? A quoi J. C. leur répondit, que Moyse n'avoit permis cela qu'à cause de la dureté du caractere de ce peuple; mais qu'il n'en étoit pas ainsi dans la premiere institution: que celui qui renvoye sa femme pour quelque cause que ce soit, excepté pour fornication, & qui en épouse une autre, commet adultere; & que celui qui épouse la femme ainsi répudiée, commet pareillement adultere.

La fornication même ou l'adultere de la femme, n'est pas une cause de divorce proprement dit; & s'il est dit que le mari dans ce cas peut renvoyer sa femme, cela ne signifie autre chose, sinon qu'il peut se séparer d'elle ou la faire enfermer, & non pas que le mariage soit annullé.

L'acte par lequel le mari déclaroit qu'il entendoit faire divorce, étoit appellé chez les Juifs *libellus repudii.* Ce terme étoit aussi usité chez les Romains, où le divorce étoit autorisé. Ils faisoient cependant quelque différence entre *divortium* & *repudium*: le divorce étoit l'acte par lequel les conjoints se séparoient; au lieu que le *repudium* proprement dit s'appliquoit plus particuliérement à l'acte par lequel le futur époux répudioit sa fiancée. *Liv. II. ff. de divortiis.*

Le divorce fut ainsi appellé, soit *à diversitate mentium*, ou plutôt parce que les conjoints *in diversas partes ibant*; ce qui ne con-

venoit pas à la fiancée qui ne demeuroit pas encore avec son futur époux ; c'est pourquoi l'on se servoit à son égard du terme *repudium*. Cependant on joignoit aussi fort souvent ces deux termes, *Divortium* & *Repudium*, comme on le voit au Digeste *de Divortiis* & *Repudiis* ; & ces termes ainsi conjoints n'étoient pas pour cela synonymes ; *Divortium* étoit l'acte par lequel les conjoints se séparoient ; *Repudium* étoit la renonciation qu'ils faisoient aux biens l'un de l'autre, de même que l'on se servoit du terme de *répudiation* pour exprimer la renonciation à une hérédité.

On appelloit aussi *femme répudiée*, celle que son mari avoit renvoyée, pour dire qu'il y avoit renoncé de même qu'à ses biens.

L'usage du divorce étoit fréquent dès le tems de l'ancien Droit Romain ; il se faisoit pour causes mêmes légeres, en envoyant ce que l'on appelloit *libellum repudii*.

La formule ancienne du divorce ou *repudium* étoit en ces termes : *tuas res tibi habito, res tuas tibi capito*.

Le mari étoit seul anciennement qui pût provoquer le divorce, jusqu'à ce qu'il y eût une loi faite par Julien, qui supposa comme un principe certain que les femmes avoient aussi le pouvoir de provoquer le divorce.

Quand cet acte venoit de la femme, elle rendoit les clés & retournoit avec ses parens, comme on le voit dans *l'ép.* 65. de S. Ambroise : *mulier offensa claves remisit, domum revertit*.

L'auteur des questions sur l'Ancien & le Nouveau Testament, qu'on croit être Hy-

laire, diacre, contemporain de Julien l'apostat, a cru que les femmes n'avoient point ce pouvoir avant l'édit de Julien ; que depuis cet édit on en voyoit tous les jours provoquer le divorce. Cet auteur est incertain si l'on doit attribuer l'édit en question à Julien l'apostat, ou plutôt au jurisconsulte Julien, auteur de l'édit perpétuel, & qui vivoit sous l'Empereur Adrien.

Mais il paroît que cette loi est celle du jurisconsulte Julien, qui est la sixieme au Digeste *de divortiis*, où il décide que les femmes dont les maris sont prisonniers chez les ennemis, ne peuvent pas se marier avec d'autres, tant qu'il est certain que leurs maris sont vivans, *nisi malent ipsæ mulieres causam repudii præstare.*

Ce qui est certain, c'est que du tems de Marc-Aurele, une femme Chrétienne répudia hautement son mari, comme nous l'apprend S. Justin ; ce qui prouve que le divorce avoit lieu alors entre les Chrétiens aussi-bien que chez les Païens.

Le divorce étoit donc permis chez les Romains.

Plutarque, dans les *Questions Romaines*, prétend que Domitien fut le premier qui permit le divorce : mais on voit dans Aulugelle, *Liv. IV. Ch. III*, que le premier exemple du divorce est beaucoup plus ancien ; que ce fut Cartilius ou Canilius Ruga qui fit le premier divorce avec sa femme, parce qu'elle étoit stérile ; ce qui arriva l'an 523, sous le Consulat de M. Attilius & de P. Valerius. Il protesta devant les Censeurs que

quelqu'amour qu'il eût pour sa femme, il la quittoit sans murmurer à cause de sa stérilité, préférant l'avantage de la République à sa satisfaction particuliere.

Ce fut aussi depuis ce tems que l'on fit donner des cautions pour la restitution de la dot.

Le divorce étoit regardé chez les Romains comme une voie de droit, *actus legitimus*; il pouvoit se faire tant en présence qu'absence du conjoint que l'on vouloit répudier. On pouvoit répudier une femme furieuse, au lieu que celle-ci ne pouvoit pas provoquer le divorce; mais son pere le pouvoit faire pour elle: son curateur n'avoit pas ce pouvoir.

Le libelle ou acte de divorce devoit être fait en présence de sept témoins, qui fussent tous citoyens Romains.

Les causes pour lesquelles on pouvoit provoquer le divorce, suivant le droit du Digeste, étoient la captivité du mari, ou lorsqu'il étoit parti pour l'armée & que l'on étoit quatre ans sans en savoir de nouvelles, ou lorsqu'il entroit dans le sacerdoce: la vieillesse, la stérilité, les infirmités, étoient aussi des causes réciproques de divorce.

Les Empereurs Alexandre Sévere, Valerien & Gallien, Dioclétien & Maximien, Constantin le Grand, Théodose & Valentinien, firent plusieurs loix touchant le divorce, qui sont insérées dans le Code, & expriment plusieurs autres causes pour lesquelles le mari & la femme pouvoient respectivement provoquer le divorce.

De ces causes, les unes étoient récipro-

ques entre le mari & la femme, d'autres étoient particulieres contre la femme.

Les causes de divorce réciproques entre les deux conjoints, étoient le consentement mutuel du mari & de la femme, ou le consentement des pere & mere d'une part, & des enfans de l'autre; l'adultere du mari ou de la femme; si l'un des conjoints avoit battu l'autre ou attenté à sa vie; l'homicide du mari ou de la femme; l'impuissance naturelle, qui suivant l'ancien droit devoit être éprouvée pendant deux ans, & suivant le nouveau droit pendant trois; si l'un des conjoints attentoit à la vie de l'autre; le larcin de bétail, le plagiat, le vol des choses sacrées, & tout crime de larcin en général; si le mari ou la femme retiroient des voleurs; le crime de faux & de sacrilege; la violation d'une sépulture; le crime de poison; le crime de leze-majesté; une conspiration contre l'Etat.

A ces différentes causes l'Empereur Justinien en ajouta encore plusieurs, telles que la profession religieuse & le vœu de chasteté; la longue absence; si l'un des conjoints découvroit que l'autre fût de condition servile.

Justinien régla aussi que la détention du mari prisonnier chez les ennemis, ne pourroit donner lieu au divorce qu'au bout de cinq ans.

Les causes particulieres contre la femme, étoient lorsqu'elle s'étoit fait avorter de dessein prémédité; si durant le mariage

elle cherchoit à se procurer un autre mari; si elle alloit manger avec des hommes étrangers, malgré son mari; si elle avoit le front d'aller dans un bain commun avec des hommes; lorsqu'elle avoit l'audace de porter la main sur son mari qui étoit innocent; si contre les défenses de son mari elle passoit la nuit hors de sa maison, ou si elle alloit à des jeux publics.

Il n'étoit pas permis de répudier une femme sous prétexte qu'elle n'avoit point apporté de dot, ou que la dot promise n'avoit pas été payée : l'affranchie ne pouvoit pas non plus demander le divorce malgré son patron; les enfans même émancipés ne le pouvoient pas demander sans le consentement de leurs pere & mere, ni les pere & mere le faire malgré leurs enfans, sans une juste cause, & en général toutes les fois que le divorce étoit fait en fraude d'un tiers il étoit nul.

Lorsque le divorce étoit ordonné entre les conjoints, les enfans devoient être nourris aux dépens de celui qui avoit donné lieu au divorce; s'il n'étoit pas en état de le faire, l'autre conjoint devoit y suppléer.

Si le divorce étoit demandé sans juste cause, on le regardoit comme une injure grave faite à l'autre conjoint; en haine de quoi celui qui avoit demandé le divorce étoit obligé de réserver à ses enfans la propriété de tous les gains nuptiaux.

L'effet du divorce n'étoit pas de rendre le mariage nul & comme non avenu, mais étoit de le dissoudre absolument pour l'a-

venir, enforte qu'il étoit libre à chacun des conjoints de se remarier.

L'usage du divorce ayant été porté dans les Gaules par les Romains, il fut encore observé pendant quelque tems depuis l'établissement de la Monarchie Françoise : on en trouve plusieurs exemples chez nos rois de la premiere & de la seconde race.

Ce fut ainsi que Bissine ou Basine quitta le Roi de Thuringe pour suivre Childéric qui l'épousa.

Cherebert, roi de Paris, répudia sa femme légitime.

Audovere, premiere femme légitime de Chilpéric, roi de Soissons, fut chassée, parce qu'elle avoit tenu son propre enfant sur les fonts de baptême.

Le moine Marculphe, qui vivoit vers l'an 660, & que l'on présume avoir été chapelain de nos rois avant de se retirer dans la solitude, nous a laissé dans son livre de formules celle des lettres que nos rois donnoient pour autoriser le libelle de divorce, où l'on inséroit cette clause: *atque ideo unusquisque ex ipsis sive ad servitium Dei, in monasterio aut copulæ matrimonii sociare se voluerit, licentiam habeat. L. II. Cap. XXX.*

Le divorce fut encore pratiqué long-tems après, comme il paroît par l'exemple de Charlemagne, qui répudia Théodore, sa premiere femme, à cause qu'elle n'étoit pas Chrétienne.

Le terme de divorce est aussi employé en plusieurs textes du Droit Canon; mais il n'y

eſt pris que pour la ſéparation *à thoro*, c'eſt-à dire, de corps & de biens, qui n'emporte pas la diſſolution de mariage; car l'Egliſe n'a jamais approuvé le divorce proprement dit, qui eſt contraire au précepte, *quod Deus conjunxit, homo non ſeparet*. Il eſt même dit dans le Droit Canon, que ſi les conjoints ſont ſeulement ſéparés *à thoro & habitatione, nulli ex conjugibus licet, quamdiu alter vivit, de alio cogitare matrimonio; quia vinculum conjugale manet, licet conjuges a thoro ſe juncti ſint. can. fieri, can. placet*, 32, *quæſt*. 7.

Ainſi, ſuivant le Droit Canon que nous obſervons en cette partie, le mariage ne peut être diſſous que par voie de nullité, ou par appel comme d'abus; auxquels cas on ne diſſout point un mariage valablement contracté, on déclare ſeulement qu'il n'y a point eu de mariage, ou ce qui eſt la même choſe, que le prétendu mariage n'a point été valablement contracté, & conſéquemment que c'eſt la même choſe que s'il n'y avoit point eu de mariage.

Lorſqu'on ſe ſert parmi nous du terme de divorce, on n'entend par-là autre choſe que la meſintelligence qui peut ſurvenir entre deux conjoints, laquelle étoit autrefois une cauſe ſuffiſante pour ſignifier le divorce: au lieu que parmi nous, (*a*) non-ſeulement il n'y a point de divorce proprement dit, mais la ſeule meſintelligence ne ſuffit pas pour donner lieu à la ſéparation de corps & de biens,

(*a*) De la Communion de Rome.

il faut qu'il y ait de la part du mari des ſevices & mauvais traitemens; & il y a cette différence entre le divorce proprement dit, & la ſéparation de corps & de biens, que le premier pouvoit, comme on l'a dit, être provoqué par le mari ou la femme, & opéroit la diſſolution du mariage, tellement que chacun pouvoit ſe marier ailleurs; au lieu que la ſéparation de corps & de biens ne peut être demandée que par la femme, & n'opére point la diſſolution du mariage.

RECHERCHES

Sur l'origine de la Poéſie Françoiſe.

I. NOs vieux Gaulois n'ont point ignoré la Poéſie. Cette nation, beaucoup plus occupée à combattre & à vaincre qu'à bien parler & à bien dire, n'étoit pas inſenſible aux charmes & à la douceur d'un art qui a fait les délices ou du moins l'amuſement de toutes les nations. Les *Bardes* furent les premiers Poëtes, comme les premiers Théologiens des Gaulois. Si l'on en croit Diodore de Sicile au cinquieme livre de ſon hiſtoire, ils chantoient ſur la lyre de petits poëmes pour louer les bons, pour blâmer les méchans, pour inſpirer l'amour de la vertu & l'horreur du vice. Les *Druides*, Prêtres & Philoſophes, mettoient en vers leurs loix & leurs canti-

ques. On connut dès-lors les effets merveilleux de l'harmonie. Le son de leurs instrumens les rendoit maîtres absolus des esprits : tantôt comme d'autres Tirtées ils se mettoient à la tête des armées, ils animoient les soldats au combat ; & ne contribuoient pas peu au succès des batailles. Ces prodiges mirent la Poësie en honneur ; & nous lisons dans les Commentaires de César qu'on y formoit les enfans dès leurs tendres années, & que pour cet effet on les envoyoit à des Écoles publiques, qu'ils fréquentoient plusieurs années de suite.

2. La Poésie Latine succéda à la Gauloise, quand les Romains eurent réduit les Gaules sous leur domination. Terentius Varro, Cornelius Gallus, Valerius Cato se sont distingués dans ce genre d'écrire. La décadence des lettres affoiblit le goût pour la bonne Poésie, qui s'anéantit vers le VI. siécle. Charlemagne fit ce qu'il put pour le ressusciter. *Alcuin* & *Theodulphe*, Evêque d'Orléans, avec de la verve & de l'esprit, ne firent que de méchans vers, sans goût & sans délicatesse. La chûte de la Maison de Charlemagne & l'irruption des Goths, firent rentrer la Poésie dans le cahos d'où l'on avoit voulu la tirer.

3. Ce fut à peu près alors que la rime s'introduisit dans les vers. Les uns veulent que ce soit un présent des Goths. Bemba dit que nous en sommes redevables aux Provençaux ; M. Huet prétend que nous

la devons, comme plusieurs autres choses, aux peuples du Midi, surtout à la politesse & à la galanterie des Mores.

4. Les *Troubadours* ou *Trouveres* parurent ensuite en Provence & en Picardie. La Poésie Provençale fit naître la Poésie Italienne, & la rime passa de Provence en Italie. Ces *Troubadours* suivis de leurs *Meneſtrels* ou *Jongleurs* chantoient sur leurs harpes ou sur les vielles les vers qu'ils avoient composés. Il y avoit quantité de Seigneurs qui se faisoient gloire du nom de *Troubadour*, entr'autres Guillaume X, Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine, qui mourut en 1125. Ce fut alors que les *Tengons* devinrent à la mode; c'est ainsi qu'on appelloit des questions ingénieuses sur l'amour, qui exerçoient les esprits & amusoient les Dames. Ensuite vinrent les Comédies où les Troubadours n'épargnoient ni les Rois ni les Papes; Lucas de Grimaud y déchira publiquement Boniface VIII; les Comédies Saintes où l'on joua la Religion, les Prophêtes, les Saints, les Apôtres, & le Sauveur lui-même. Tels étoient le goût, la simplicité, & la dévotion du tems. Ceux qui faisoient & représentoient ces sortes de farces pieuses, prirent le titre de *Confreres de la Passion. Les Clercs de la Bazoche* leur succéderent; ensuite les *Enfans sans souci:* ceux-ci mêloient aux mysteres beaucoup de moralités. C'est à-peu-près alors, sous Louis XII, que fut composée la farce de

Pathelin, où il y a des traits dignes de Moliere & de son Siecle.

5. Sous le regne de S. Louis la Poésie étoit si en honneur que les plus grands Seigneurs y prirent goût & la cultiverent: Charles d'Anjou, frere du Roi, & qui depuis fut lui-même Roi de Naples & de Sicile; Henri, Duc de Brabant; Pierre Mauclerc, Comte de Bretagne; Raoul, Comte de Soissons; Thibault, Comte de Champagne & Roi de Navarre, dont nous avons de si jolies chansons, le Roman *de la Rose*, ouvrage galant commencé par *Guillaume de Loris*, continué par *Jean de Meun*.

6. Thibault, Comte de Champagne, dont nous venons de parler, mit les chansons en vogue. L'on ne fit presque plus que des chansons. Parmi les Poëtes qui se distinguerent dans ce genre, *Doëte de Troye* étoit fameuse par sa beauté, par son esprit & par sa voix. Elle faisoit des chansons dont elle composoit l'air & les paroles; elle les chantoit ensuite avec une grace infinie.

7. Villon, & avant lui Charles, Duc d'Orléans, petit-fils de Charles V, pere de Louis XII, commencerent à débrouiller la Poésie jusqu'alors grossiere. Les Poésies de l'un & de l'autre sont abondantes, pleines de goût, d'élégance & de naïveté.

8. Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Païs-Bas, écrivoit bien en vers & en prose. Ayant été successivement promise en mariage à deux grands Princes, sans en avoir épousé aucun, & se trouvant sur la mer

dan

dans une tempête où l'on crut que le vaisseau alloit périr; elle demeura tranquille au milieu de l'orage, & de sang-froid se fit cette jolie épitaphe:

Ci gît Margot, la gente demoiselle
Qu'a deux maris, & encore est pucelle.

9. Coquillart, Official de Reims, ne se livra guere qu'à la Poésie boufonne qu'il porta jusqu'à l'obscénité; il mourut de chagrin d'avoir perdu une somme considérable à un jeu alors fort en vogue, qu'on appelloit la Morre. Marot qui badinoit sur tout, badina sur cette plaisante avanture, faisant allusion aux trois coquilles d'or que ce vieux poëte portoit dans ses armes:

La Morre est jeu pire qu'aux quilles,
Ni qu'aux échecs, ni qu'au quillart;
A ce méchant jeu Coquillart
Perdit la vie & ses coquilles.

10. La passion de rimer fut si grande sous Charles VIII. & Louis XII, qu'on vit naître cet assortiment bizarre de rimes: la batelée, la retrograde, l'enchaînée, la brisée, l'équivoque, la couronnée, l'emperiere; mais ce goût baroque ne dura guere.

11. Enfin la Poésie informe & grotesque jusqu'à Marot, sous le Regne de François I. commença à se débarbouiller & à se policer.

Que les Souverains sont dispensés entr'eux des devoirs de la Gratitude.

LA gratitude de Souverain à Souverain n'est pas soumise aux mêmes regles que la gratitude des particuliers envers leurs égaux. On a fort loué Louis XII d'avoir dit, *que le Roi de France ne devoit pas venger les injures du Duc d'Orléans*: peu s'en faut qu'il n'eût pu dire avec autant de raison *que le Roi de France n'étoit pas obligé de reconnoître les services rendus au Duc d'Orléans.* Croyez-vous qu'un Duc d'Orléans qui monteroit sur le trône par une guerre civile, & qui devroit la couronne aux puissans secours qu'un Prince voisin lui auroit fournis, seroit obligé de se liguer toujours avec ce Prince, ou même de ne faire aucune ligue contre lui ? C'est un ingrat, direz-vous, s'il n'épouse pas les intérêts de son bienfaiteur : il sera mille fois plus ingrat s'il se déclare contre lui. Il n'y a qu'un point à savoir pour résoudre ces questions : Importe-t-il à l'Etat, dont notre Duc d'Orléans est devenu maître, que le Prince qui l'a tant aidé n'augmente point sa puissance, & perde même une partie des conquêtes qui le rendent formidable à ses voisins? Dans ce cas il doit oublier les bienfaits reçus : la reconnoissance ne l'oblige pas à se joindre à ce Prince, soit qu'il attaque, soit qu'il soit attaqué ; il peut même quelquefois se joindre à ceux qui lui déclarent

la guerre. Telles sont les loix de la Politique: telle est la Jurisprudence des Princes. De savoir comment cette Politique s'accorde avec les loix éternelles de la Morale, & comment une telle opposition entre les devoirs des particuliers & les devoirs des souverains ne fait point de brêche à la certitude immuable des idées de l'honnête & de la vertu, c'est une autre question. Il suffit de dire que dans l'état où se trouvent les sociétés, l'intérêt public est un soleil à l'égard d'une partie considérable des vertus; les vertus sont des étoiles qui s'éclipsent ou qui disparoissent lorsque cet intérêt se montre.

Quelle est la force d'une premiere révolution, & combien cet exemple est contagieux?

UNE révolution qui détrône un Souverain, sert communément de préparatif à une autre révolution: telle est la force de ces sortes d'exemples. On peut dire que les révolutions ressemblent aux faux miracles, dont le premier est plus difficile à établir que les suivans. Dès qu'on est venu à bout de persuader une fable miraculeuse, on en établit une autre avec moins de peine. Le premier miracle fraye la route au second, les deux premiers au troisieme, & ainsi des autres, non pas à l'infini, mais

jusqu'à de certaines bornes qui dépendent des temps & des lieux.

Disons la même chose des infractions qu'on fait aux loix de la succession monarchique. Le premier exemple est plus difficile à établir que les suivans ; mais dès qu'il est établi, voilà une brêche qui ne se ferme qu'à la longue. Pour peu qu'on se hâte, on la trouve toute ouverte à l'établissement d'une seconde infraction, qui fait encore la brêche plus large qu'elle n'étoit ; de sorte qu'un troisieme usurpateur y passe plus aisément que les deux premiers, & ainsi de ceux qui suivent. Quand vous avez lu dans l'histoire des douze Césars que le Sénat a été contraint deux ou trois fois de reconnoître pour Empereurs ceux que les Soldats avoient couronnés, ne vous étonnez plus de voir dans la suite si peu d'Empereurs qui se succedent les uns aux autres selon les loix : étonnez-vous plutôt de voir quelquefois trois ou quatre regnes de suite dans une même famille. En effet un général d'armée qui s'est fait déclarer empereur par ses soldats, à l'exclusion du monarque légitime, n'a pas lieu de se flatter que son général d'armée se contentera d'être général. *Pourquoi*, dira celui-ci, *obéirois-je à un homme qui étant dans mon poste n'a pas voulu obéir à son souverain ? Il l'a tué, il s'est fait proclamer empereur par ses soldats ; ne puis-je pas faire la même chose ? N'ai-je pas le même droit que lui de m'élever de la charge de général à celle de maître de tout l'empire ?* Vous voyez donc que dans l'ordre

naturel des choſes, une révolution en amene une autre, & que plus elles ſont fréquentes dans un ſiecle, plus elles doivent l'être dans le ſuivant. Elles le ſeroient en effet, ſi la Providence Divine n'y remédioit, ou par la ſtérilité de gens capables de ſoutenir une intrigue de cette nature, ou par la vigueur ſupérieure de ceux qui regnent.

Que cette maxime: Rangez-vous toujours au parti le plus fort, *eſt quelquefois fauſſe.*

DANS le cours ordinaire des choſes la prudence veut que l'on ſe range au parti le plus fort : mais cette maxime eſt quelquefois fauſſe. Il y a des Princes qui ne doivent leur élévation qu'à la fine politique qu'ils ont de ſe déclarer de bonne heure ennemis irréconciliables d'un puiſſant Etat. Car tous ceux qui craignent cette puiſſance, favoriſent ſon ennemi déclaré, & cherchent à élever l'un ſur les ruines de l'autre. Il ne faudroit pas remonter juſqu'aux ſiecles du paganiſme pour trouver des princes qui ſe ſont perdus ſans reſſource pour avoir préféré l'alliance du plus puiſſant de leurs voiſins à celle des autres. Un particulier, qui paſſe d'un état de proſpérité à un état de malheur, ne voit plus autour de lui cette foule d'amis qui l'environnoient dans le temps de ſa fortune : ils l'abandonnent, ils le laiſſent ſeul. Les Souverains éprouvent tout le contraire : car s'ils deviennent trop puiſſans, ils ne trouvent plus d'alliés; tout le monde les quitte & ſe ligue contr'eux.

Que le Gouvernement Républicain ne convient pas à toute sorte de peuples.

LA famille royale s'étant éteinte parmi les Cappadociens, le peuple Romain dont ils étoient les alliés, leur permit de s'ériger en République. Bien loin de profiter de cette permission, ils envoyerent des ambassadeurs à Rome pour déclarer que la liberté leur étoit insupportable & pour demander un roi. Le sénat fut surpris d'un tel goût; mais il leur permit de le satisfaire, & de conférer le royaume à qui bon leur sembleroit. Ils élurent Ariobarzane. C'est d'eux que l'on pouvoit dire: *O homines ad servitutem natos!* Au fond, il y a beaucoup d'apparence que le gouvernement monarchique leur convenoit mieux que l'état républicain. Il faut être d'un certain tour d'esprit pour ne pas abuser de la liberté, & tous les peuples n'ont pas ce tour-là.

F I N.



TABLE DES MATIERES DU TOME VI.





